



11

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions sont du N^o 289 de l'année 1896, au N^o 13 de l'année 1898. Ce que nous certifions.
Montreux le 21 janvier 1898. L'Officier de l'état-civil.



REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

dans l'arrondissement d'état civil de *Montreux*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme — *quatre cents* — pages.

Lausanne, le *11 Janvier* 1898

Le Chef de service du Département,



L. Favre

96 11.

Ce Volume fait suite à un Volume précédent
dont les inscriptions sont du n° 289 de l'année 1896
au n° 13 de l'année 1898. Ce que nous certifions.

Montreux, le 21 janvier 1898.

L'officier de l'état-civil de Montreux:

Aug. Phipis



N° 14.

Jakob Jacob
Henri Edouard

RECTIFICATION
Par décision du 29 mai 1957
le département de justice et police
du canton de Fribourg a ordonné la
rectification de l'inscription et contre
en ce sens que le patronyme
de l'intéressé soit orthographié
"Jakob" et non "Jacob".

Montreux le 7 juin 1957
L'officier de l'état civil
B. Rosset n.p.
communiqué aux officiers de l'état
civil de Langnau (Berne)

Le vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à trois heures cinquante minutes du matin
est né à Säles, Commune du Châtelard,
Jacob Henri Edouard fils légitime
de Edouard Gustave Jacob Profession: électricien,
de Langnau (Berne) domicilié à Säles,
et de Susanne née Uellen,
de Gessenay (Berne)
Inscrit au présent registre le vingt-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Jacob

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Langnau Eug. Dreyer

N° 15

Depallens
Benjamin Eugène

Le vingt quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à une heure trente minutes du matin
est né à Pertis, commune du Châtelard
Depallens Benjamin Eugène fils légitime
de Depallens Benjamin Adrien Profession: agriculteur
de Châtelard domicilié à Pertis,
et de Bertha Rosa née Nacht
de Techigen (Berne)
Inscrit au présent registre le vingt cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Benjamin Depallens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ Depallens

N^o 16
Kammer
Frédéric-Robert

Le vingt cinq janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ minutes du matin
est né à Clarens, commune du Châtelard
Kammer Frédéric-Robert fils légitime _____
de Kammer Frédéric _____ Profession: épicier
de Diemtigen / Berne/ domicilié à Clarens _____
et de Marguerite-Elisabeth née Jenni. _____
de Ino / Berne/ _____
Inscrit au présent registre le vingt cinq janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Kammer Frédéric

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Diemtigen



N^o 17
Chevalley
Berthe

Le vingt quatre janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures quinze minutes du soir
est née à Charmes, commune du Châtelard
Chevalley Berthe _____ fille légitime _____
de Chevalley-Edouard _____ Profession: agriculteur
de Châtelard _____ domicilié à Charmes _____
et de Louise-Henriette née Veichoud _____
de Châtelard _____
Inscrit au présent registre le vingt-cinq janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____



N° 18

Anchisi

Pierre-Ferdinand

Par décret du 19 janvier 1918, du Grand Conseil du Canton d'Argovie, Anchisi Pierre Ferdinand, délinquant a-coutre, a été naturalisé argovien et reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Stein.

Inscrit le 21 janvier 1926.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

J. Bucheler

Comm. à Stein le 21 Janv.

Le vingt-cinq janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du soir

est _____ né à Chêne, Commune du Châtelard,

Anchisi Pierre-Ferdinand _____ fils légitime _____

de Joseph-Ferdinand Anchisi _____ Profession: menuisier _____

de Norio (Norau, Italie) domicilié à Chêne _____

et de Marie-Louise née Vaillat _____

de Monthey (Valais) _____

Inscrit au présent registre le vingt-six janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration du père _____

approuvé le mot « cinq » écrit sur sa signature à la première ligne. _____

Confirmé après lecture faite :

Anchisi Joseph

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancellerie

Eug. Pypis

N° 19

Butticaz

Olga-Marguerite

Le vingt-quatre janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du matin

est _____ née à aux Tiarennas, Commune du Châtelard,

Butticaz Olga-Marguerite _____ fille légitime _____

de Ernest Butticaz _____ Profession: menuisier _____

de Châtelard et Jongny domicilié à aux Tiarennas _____

et de Lucie-Marie née Chapuis _____

de Signecolles et de L'Abbergement. _____

Inscrit au présent registre le vingt-six janvier _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Butticaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Corbio

Eug. Pypis

N° 20.

Tachet
Pilliod
Jeanne-Louise

Suivant communication de l'officier de l'état civil de Saint-Léger l'enfant Tachet Jeanne-Louise dont l'acte de naissance est ci-contre, a été légitimé par le mariage subséquent de ses parents: Pilliod, François, fils Alexis, agriculteur, de Blonay, Tilly & Tilleneuve, domicilié à Blonay, et Tachet Adèle, de Poulion.
L'acte de légitimation a été dressé le jour du mariage, le onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à St-Léger.
En conséquence, la dite enfant prend le nom de Pilliod Jeanne-Louise, fille légitime des just mentionnés.
Fait le onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.
L'Officier de l'état civil Eug. Pujos

Le vingt-trois janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à une heure _____ minutes du soir
est _____ née à Chailly, Commune du Châtelard,
Tachet Jeanne-Louise _____ fil légitime _____
de Adèle Tachet _____ Profession: couturière
de Paulion _____ domicilié à Chailly _____
et de Fille elle-même de Auguste Tachet _____
de Jeanne Marie née Aurisier _____

Inscrit au présent registre le vingt-six janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Angèle
Pilliod, sage femme _____

Confirmé après lecture faite :

Angèle Pilliod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Paulion et
au Juge de Paix

Eug. Pujos

N° 21.

Burnier
Henri Edouard

Le vingt-six janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures _____ vingt minutes du matin
est _____ né à Chailly, Commune du Châtelard,
Burnier Henri Edouard fils légitime _____
de Juste Edouard Burnier _____ Profession: vigneron _____
de Rosinière _____ domicilié à Chailly _____
et de Julie Victorine née Grollen _____
de Giffenay (Borne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-six janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

Burnier Edouard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Rosinière

Eug. Pujos

N^o 22
Bourquin
Violette Bertha

P. Puffet

Le vingt sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à une heure quatre minutes du matin
est né à Vernex (Châtelard)
Bourquin Violette Bertha fils légitime
de Frédéric Emot Bourquin Profession: négociant
de Jongiac (Nuchard) domicilié à Vernex
et de Henriette Puffet
de Lyfoux et Vignaux
Inscrit au présent registre le vingt sept Janvier
mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Bourquin Puffet

Communiqué à St Aubin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Puffet

N^o 23
Gues
Paul - Fernand

Le vingt sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à six heures quatre minutes du soir
est né à le Trait, commune des Planches
Gues Paul - Fernand fils légitime
de Gues Paul - Eugène Profession: coiffeur
de Moudon et Bouleus domicilié à le Trait
et de Octavie née Biolley
de Mafonges
Inscrit au présent registre le vingt neuf Janvier
mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Paul Gues

Communiqué à Moudon et
à St Georges

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Puffet

N° 24

*Girola
Gerard Theodore Baptiste*

Le *vingt-neuf janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *trois heures* _____ minutes du *soir*

est _____ né à *Collonge, Commune des Hautes,* _____

Girola Gerard Theodore Baptiste fils légitime _____

de *Theodore François Girola* _____ Profession : *mason* _____

de *Sollenasco (Torino), Italie*, domicilié à *Collonge* _____

et de *Sophie Elise née Martin*, _____

de *Repinier* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-neuf janvier* _____

mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Girola François

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la *Chancellerie*

Eug. Prisois

N° 25

*Suadens
Jeanne-Louise*

Le *vingt-neuf janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *trois heures quarante cinq* minutes du *soir*

est _____ née à *Chêne, Commune du Châteland,* _____

Suadens Jeanne-Louise fille légitime _____

de *Emile-Henri Suadens* _____ Profession : *employé* _____

de *Blonay* _____ domicilié à *Chêne* _____

et de *Elisa née Henchoz*, _____

de *Châtensin Oca* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-neuf janvier* _____

mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

E. Suadens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *S. Leger*

Eug. Prisois

N° 26.

Fonjallaz
Robert Jules

Le huit janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix à vingt heures _____ minutes du soir
est _____ né _____ à Basset, Commune du Châtelard,
Fonjallaz Robert Jules _____ fils _____ légitime _____
de Robert Fonjallaz _____ Profession: agriculteur
de Lutry et Epesses _____ domicilié à Basset _____
et de Julie née Corboz _____
de Corsier & Oron le Château _____

Inscrit au présent registre le huit janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration dun père

Confirmé après lecture faite :

Robert Fonjallaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Lutry et à _____
Cully _____ Eug. Puyis

N° 27.

Wittner
Bertha - Rosa

Le huit janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née _____ à Chêne, Commune du Châtelard
Wittner Bertha - Rosa _____ fille _____ légitime _____
de Wittner Johann Christian _____ Profession: cordonnier
de Ausserbirmoos/Bémel domicilié à Chêne _____
et de Marie - Louise née Cottier _____
de Rougement _____

Inscrit au présent registre le huit janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration dun père.

Confirmé après lecture faite :

Jean Wittner

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Kunzenberg _____ P. Passet

N° 28
 Hauer
 Sophie-Marie

Le *vingt-un janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à *huit heures* _____ minutes du *soir*
 est _____ née à *Vernes*, Commune du *Châtelard*,
Hauer Sophie-Marie fille légitime _____
 de *David Hauer* _____ Profession: *portier*
 de *Freisimmen (Borne)* domicilié à *Vernes* _____
 et de *Suzanne-Catherine née Rieder*, _____
 de *S. Stephan (Borne)* _____
 Inscrit au présent registre le *deux février* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*deux* à *huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Savot Hanser

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Freisimmen*

Eug. Pypis

N° 29
 Margot
 Alfred-Ernest

Le *premier février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à *une heure quarante cinq* minutes du *soir*
 est _____ né à *Crin*, Commune du *Châtelard*,
Margot Alfred-Ernest, fils légitime _____
 de *Benoit-Charles Margot* _____ Profession: *ouvrier*
 de *S. Croix* _____ domicilié à *Crin* _____
 et de *Hélène-Anna née Schoenborn* _____
 de *Dis-la-Chapelle (Puff)* _____
 Inscrit au présent registre le *trois février* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*deux* à *huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Margot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *S. Croix*

Eug. Pypis

N° 30.
Vago
Ernest

Le premier février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ quinze minutes du soir
est _____ né à Glion, Commune des Ranches,
Vago Ernest Ernest _____ fils légitime _____
de Etienne Ernest Vago _____ Profession : entrepreneur
de Châtelard _____ domicilié à Glion _____
et de Marie née Gognuz _____
de Soluz-Pittet _____
Inscrit au présent registre le trois février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :
Ernest Vago

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Projois

N° 31.
Richen
Rose Marie

Le trois février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ trente minutes du soir
est mort-née à Crin, Commune du Châtelard,
Richen Rose Marie _____ fille légitime _____
de Fritz Henri Richen _____ Profession : capteur
de Randerquand (Berne) domicilié à Crin _____
et de Marie Virginie née Bussien, femme Ansermet divorcée
de Ormont-depus _____ en premiers noces.
Inscrit au présent registre le quatre février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :
Henri Richen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Projois

N^o 32
Berger
Marie

Le deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née aux Thuvernes, Commune du Châtelard,
Berger Marie _____ fille légitime _____
de Julienne Berger _____ Profession: peintre _____
de Henri (Bernard) _____ domicilié aux Thuvernes _____
et de Vierge elle mine de Daniel Berger _____
de Susette née Estoppey _____

Inscrit au présent registre le quatre février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Félix Quanten,
docteur-médecin, qui a pratiqué l'accouchement _____

Confirmé après lecture faite :

D. Meuwate

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Henri au Département
et au juge de Paix _____

Eug. Pujais

N^o 33
Paffioli
Vésule-Léontine

Le six février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du matin
est _____ née à Territet, Commune des Planches
Paffioli Vésule-Léontine _____ fille légitime _____
de Marc Paffioli _____ Profession: maçon _____
de Granges Palais, domicilié à Territet _____
et de Anna-Maria-Françoise née Steiner _____
de Pratsch Palais _____

Inscrit au présent registre le sept février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

M. Paffioli Marc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Granges _____

Eug. Pujais

N° 34.
Pittier
Marc

Le sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à minuit heure _____ vingt minutes du _____
est _____ né à *Vein*, Commune du *Châtelard*,
Pittier Marc _____ fils légitime _____
de *Adolphe Pittier* _____ Profession: *employé S. S.*
de *Bezy* _____ domicilié à *Vein* _____
et de *Alexandrine veuve Charrière* _____
de *Geneva (M^{te} Savoie)* _____

Inscrit au présent registre le sept février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Ad. Pittier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Bezy*

Eug. Dreyfus

N° 35.
Russwyl
Louise - Alice

Le cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures _____ quarante minutes du *soir*
est _____ née à *Vevey*, Commune du *Châtelard*,
Russwyl Louise - Alice _____ fille légitime _____
de *Jean Russwyl* _____ Profession: *comptable*
de *Buchegg Soleure* domicilié à *Vevey* _____
et de *Lina veuve Cuendet*, _____
de *Châtelard*, _____

Inscrit au présent registre le sept février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Russwyl

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Actingen*

Eug. Dreyfus

N° 36.
Cherise
Albert

Le huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures _____ minutes du matin
est _____ né à Crin, commune du Châtelard,
Cherise Albert _____ fils légitime _____
de Charles Cherise _____ Profession: menuisier
de Besay _____ domicilié à Crin _____
et de Louisa - Angélique née Barut, _____
de Annecy _____
Inscrit au présent registre le huit février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:
Charles Cherin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Bea

[Signature]

N° 37
Golay
Blanche - Marie

Le huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du matin
est _____ née à Vestaux _____
Golay Blanche - Marie _____ fille légitime _____
de Golay Gustave _____ Profession: chef de cuisine
de Bretigny sur Morrens domicilié à Vestaux _____
et de Marie Bélestine née Queloz _____
de Saint Brais / Bernes / _____
Inscrit au présent registre le neuf février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Gustave Golay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Poliez-le-Grand

[Signature]

N^o 38.
Dizerens
Henri-Alfred

Le huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à trois heures _____ minutes du soir
est _____ né à Veytaux,
Dizerens Henri-Alfred fils légitime _____
de Emile Dizereus Profession: pionnier
de Lutry domicilié à Veytaux
et de Marie née Bron
de St-Saphorin (Savoie)
Inscrit au présent registre le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Emile Dizereus

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Lutry

Lug Dreyfus

N^o 39.
Guebhard

Georgette Lane-Benjaminine
Dans sa séance du 19 avril 1891
le Conseil d'Etat du Canton de
Vaud a ordonné que l'acte de
naissance ci-contre soit rectifié
dans ce sens que le nom de famille
soit écrit, Guebhart, au lieu
de, Guebhard.

L'inscrit le neuf deux Avril mil
huit cent quatre-vingt-dix-huit
par ordre du Département de Justice
l'office du 30 avril 1891. N^o 2350.
L'Officier de l'état civil:

Lug Dreyfus

Le neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ né(e) à Vernex, Commune du Châtelard,
Guebhard Georgette Lane Benjaminine fille légitime _____
de Jean Edmond Guebhard Profession: pasteur
de Saumarcus Vernex (Nuchâtel) domicilié à la Chaux du Alieu (Nuchâtel)
et de Gabrielle-Louise née Mamin,
de Blonay
Inscrit au présent registre le neuf février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

E. Guebhart-Mamin, pasteur.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à St-Aubin
et à la Chaux du Alieu

Lug Dreyfus

N° 40

*Noglia
Gustave-Albert*

Le *neuf février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
die-huit à *six heures* _____ *quinze* minutes du *soir*
est _____ né à *Glion, Commune des Hanches,* _____
Noglia Gustave-Albert fils légitime _____
de *Charles-Albert Noglia* _____ Profession: *agriculteur* _____
de *Genève* _____ domicilié à *Glion* _____
et de *Eugénie-Julie né Forey* _____
de *Châtellard* _____

Inscrit au présent registre le *dix février* _____
mil huit cent quatre-vingt-*die-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Albert Noglia

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué au bureau cantonal _____
Eug. Profis

N° 41

*Giovannoni
Charles*

Le *neuf février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
die-huit à *six heures* _____ minutes du *matin*
est *mort* - né à *Clarens, Commune du Châtellard,* _____
Giovannoni Charles _____ fils légitime _____
de *Henri-Edouard Giovannoni* _____ Profession: *entrepreneur,*
de *Orino (Côme, Italie)* domicilié à *Clarens* _____
et de *Libérata Savina né Colombo,* _____
de *Casalquino (Côme)* _____

Inscrit au présent registre le *dix février* _____
mil huit cent quatre-vingt-*die-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

C. Giovannoni

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Eug. Profis

N° 42

Dufour
Marc-François

Le *neuf février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
die-huit à *die* heures _____ minutes du *soir*
est _____ né à *Glion, commune des Glanches* _____
Dufour Marc-François _____ fils légitime _____
de *Dufour Jules-Louis* _____ Profession: *cultivateur*
de *Châtelard* _____ domicilié à *Glion* _____
et de *Marié-Caroline Elise née Galon* _____
de *Châtelard* _____

Inscrit au présent registre le *die février* _____
mil huit cent quatre-vingt- *die-huit* _____ sur la déclaration *du père* _____

Confirmé après lecture faite:

Jules-Louis Dufour.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____



N° 43.

Burdet
Jacques-Albert

Le *dix février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *dix* heures _____ *rente* minutes du *soir*
est _____ né à *Chailly, commune du Châtelard* _____
Burdet Jacques-Albert _____ * fils légitime _____
de *Jean-Jacques Burdet* _____ Profession: *employé au tramway*
de *Châtelard* _____ domicilié à *Chailly* _____
et de *Louise Jeanne née Dupré* _____
de *Gumefens (Tribourg)* _____

Inscrit au présent registre le *onze février* _____
mil huit cent quatre-vingt- *die-huit* _____ sur la déclaration *du père* _____

Confirmé après lecture faite:

Burdet Jacques

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____



N° 44.
Budry
Marcel-Auguste

Le quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures _____ minutes du soir
est _____ né à Marens, Commune du Châtelard,
Budry Marcel-Auguste fils légitime _____
de Emile-Victor Budry _____ Profession: négociant _____
de Ecoteaux _____ domicilié à Clavns _____
et de Marie née Hyss _____
de Gessenay _____
Inscrit au présent registre le quinze février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Budry

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Palézieux

[Signature]

N° 45
Margot
Amélie-Sophie

Le treize février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du soir
est _____ née à Chamby, Commune du Châtelard
Margot Amélie-Sophie fille légitime _____
de Margot Eugène-Samuel-George Profession: restaurateur _____
de Sainte-Croix _____ domicilié à Chamby _____
et de Elisa née Curin _____
de Valleyres sous Rances _____

Inscrit au présent registre le seize février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Em Margot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à St-Croix

[Signature]

RECTIFICATION

Par décision du 29 mai 1953
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'intéressée soit
désignée comme étant origi-
naire de "Sainte-Croix-
et-Gratigney-sur-Morrens"

Jussartier, le 24 mai 1953

L'officier de l'état civil:

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Sainte-Croix et Gratigney
à Volley-le-Grand

N° 46

Gay

Marc-Lucien - Benoît

Dans sa séance du dix-sept juillet mil neuf cent treize, le Conseil l'Etat a ordonné que l'acte de naissance ci-contre de Gay Marc-Lucien-Benoît, idet rectifié dans ce sens qu'à la commune de Lutry seule indiquée comme lieu de bourgeoisie, soient ajoutées les communes de Villette et de Belmont sur Lausanne.

Inscrit le vingt juillet mil neuf cent treize, suivant office du Département de Justice et Police en date du 18 juillet 1903, N° 4869.

L'Officier de l'Etat-Civil
Jug. P. Projois

Le quinze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à sept heures minutes du soir est né à Marenz, commune du Châtelard

Gay Marc-Lucien-Benoît fils légitime de Gay Maurice - Moys Profession: metreau de Lutry domicilié à Marenz et de Lucie née Colin de Sorcelles, Neuchâtel.

Inscrit au présent registre le seize février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

A. Gay

Communiqué à Lutry

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

N° 47

Andrey

Jeanne-Andrée

Le quatorze février mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit à quatre heures minutes du matin est née au Chêne, Commune du Châtelard,

Andrey Jeanne-Andrée fille légitime de Etienne-Joseph Andrey Profession: agriculteur de Hauteville et Cerniat (Sébourg) domicilié au Chêne et de Josette-Esther née Taramarcq de Sombancher (Valais)

Inscrit au présent registre le seize février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Andrey Joseph

Communiqué à Hauteville et à Cerniat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

N° 48
 Chepea
 Béatrice Louisa

Le seize février mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à cinq heures quarante cinq minutes du soir
 est né e à Glion, Commune des Planches
 Chepea Béatrice Louisa fil le légitime
 de Chepea Gustave Profession: agriculteur
 des Planches domicilié à Glion
 et de Camille Eugénie Louisa née Simon
 de Mauborget.
 Inscrit au présent registre le dix-sept février
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Gustave Chesca

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué

N° 49
 Bonino
 Thérèse

Le seize février mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à sept heures minutes du matin
 est né e à Trait, Commune des Planches,
 Bonino Thérèse fil le illégitime
 de Leonilda Maria Bonino Profession: peintre
 de Tinerolo (Italie) domicilié à Trait
 et de elle-même de Giovanni Battista Bonino
 de Savino né Camilla.
 Inscrit au présent registre le Dix-sept février
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Louise
 Currian, sage femme

Confirmé après lecture faite:

L^{re} Currian Aellen sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la chancellerie *[Signature]*

Par acte de légitimation dressé
 ce jour par l'officier de
 l'état civil sussigné,
 Torta, Vittorio-Gioanni,
 chef musicien de Tinerolo,
 (Turin, Italie) domicilié
 à la Courmettaz (Pontevise)
 et son épouse Leonilda Maria
 née Bonino, dont le mariage
 a eu lieu aujourd'hui, à Pontevise,
 est reconnu, Bonino Thérèse,
 comme étant leur enfant légi-
 time par leur mariage.
 En conséquence, l'enfant
 Bonino Thérèse, prend le
 nom de Torta Thérèse,
 fille légitime des sus-mencionnés
 Pontevise, le seize juin
 mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit.
 L'officier de l'état civil au juge de Paix et au Département
[Signature]

N° 50.
Zimmermann
Liliane-Jeanne

Le dix-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ vingt minutes du soir
est _____ né à la Rouvenaz, Commune du Châtelard,
Zimmermann Liliane-Jeanne fille légitime _____
de Jean Zimmermann _____ Profession: masseur
de Wattenoyfl (Berne) domicilié à la Rouvenaz _____
et de Lucie-Louise née Niederhauser _____
de Wyssoyfl (Berne) _____
Inscrit au présent registre le dix-sept février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Joh. Zimmermann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Wattenoyfl _____

Eug. Pypis _____

N° 51.
Aubord
Ami-Félix

Le vingt février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ minutes du soir
est _____ né à Yllion, Commune des Flanches,
Aubord Ami-Félix _____ fils légitime _____
de Arnold-François Aubord _____ Profession: agriculteur
de Flanches _____ domicilié à Yllion _____
et de Hélène née Michel, _____
de Châtelard _____
Inscrit au présent registre le vingt février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Robert Arnold

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pypis _____

N° 52.

Cand
Ernest-Emmanuel

Le vingt-un février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ vingt minutes du soir,
 est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard,
 Cand Ernest-Emmanuel fils légitime _____
 de Auguste Cand _____ Profession: instituteur
 de Rances _____ domicilié à Clarens _____
 et de Sophie-Adèle-Elisa née Candarus, _____
 de Premier _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Aug. Cand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Paulmes

Eug. P. P. P.

N° 53

Vallino
Virgile-Joseph

Le vingt-un février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ dix minutes du soir
 est _____ né à Tuit, Commune du Châtelard,
 Vallino Virgile-Joseph fils légitime _____
 de Joseph Vallino _____ Profession: maçon _____
 de Saluggia (Svère, Italie) domicilié à Tuit _____
 et de Maria-Adélaïde née Romo _____
 de Saluggia (Italie) _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

J. Vallino

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chanallerie

Eug. P. P. P.

N^o 54
 Bussey
 Julia Adèle

Le vingt trois février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à six heures quarante minutes du matin
 est _____ née à Glion, commune des Planches
 Bussey Julia - Adèle _____ fille légitime _____
 de Bussey Joseph - Casimir _____ Profession : employé de chemin de fer
 de Montbovon, Freiburg, domicilié à Glion _____
 et de Marie - Elise - Louise née Halon _____
 de Châtelard _____

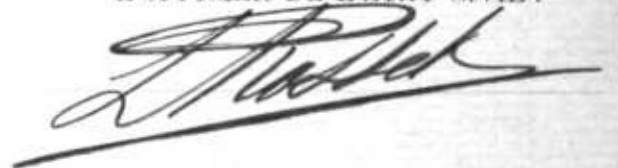
Inscrit au présent registre le vingt trois février _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Bussey Casimir

Communiqué à Montbovon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N^o 55
 Delapraz
 Alois - Paul - Louis

Le vingt deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à sept heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Clarens, commune du Châtelard
 Delapraz Alois - Paul - Louis fils légitime _____
 de Delapraz Samuel - Henri _____ Profession : employé au J. S.
 de Borseaux _____ domicilié à Clarens. _____
 et de Julie née Chaudet _____
 de Chardonne _____

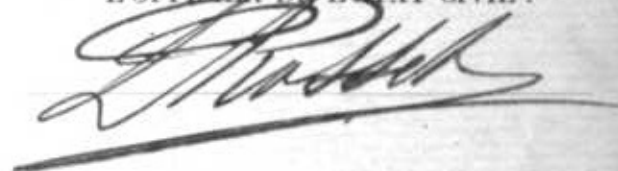
Inscrit au présent registre le vingt quatre février _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

H^e Delapraz

Communiqué à Cocher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N^o 56.
Tachet
Emile-Louis

Le vingt-trois février _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à sept heures _____ minutes du soir
est _____ né à Chailly, commune du Châtelard,
Tachet Emile-Louis _____ fils légitime _____
de Auguste-Aimé Tachet _____ Profession: *carpentier*
de *Paulion* _____ domicilié à *Chailly* _____
et de Louise-Ida née Rossier _____
de *Monay* _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Aug. Tachet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Paulion* _____

Eng. Rossier

N^o 57
Mercanton
Frédéric-Bisac

Le vingt-quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures trente _____ minutes du matin
est _____ né à Clarens, commune du Châtelard
Mercanton Frédéric-Bisac fils légitime _____
de Mercanton Charles-François-Samuel Profession: *négociant*
de *Riez et Lutry* _____ domicilié à *Clarens* _____
et de *Blanche née Hicks* _____
de *Burley Angleterre* _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un *père* _____

Confirmé après lecture faite:

C. Mercanton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Lully et à*
Lutry _____

H. Rossier

N^o 58
Dietrich
Rodolphe Ernest.

Le *vingt-cinq février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *trois heures quarante* _____ minutes du *soir*
est _____ né à *u Noerit, commune des Planches* _____
de *Dietrich Rodolphe Ernest* fils légitime _____
de *Dietrich Rodolphe* _____ Profession: *coiffeur* _____
de *Mühleberg (Berne)* domicilié à *u Noerit*. _____
et de *Anna née Dietrich* _____
de *Mühleberg*. _____

Inscrit au présent registre le *vingt-huit février* _____
mil huit cent quatre-vingt- *dix-huit* sur la déclaration *du père*. _____

Confirmé après lecture faite:

Rudolf Dietrich

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Mühleberg*



N^o 59
Romersa
Georges

Le *vingt-sept février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *trois heures quinze* _____ minutes du *soir*
est _____ né à *Sales, commune du Châtelard* _____
de *Romersa Georges* fils légitime _____
de *Romersa Arthur* _____ Profession: *menuisier* _____
de *Fleurier Neuchâtel* domicilié à *Sales*. _____
et de *Louise Olga née Robert* _____
de *Loche (Neuchâtel)*. _____

Inscrit au présent registre le *vingt-huit février* _____
mil huit cent quatre-vingt- *dix-huit* sur la déclaration *du père*. _____

Confirmé après lecture faite:

A Romersa

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Fleurier*



N^o 60
Formica
Nadeline

Le vingt-cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à onze heures _____ minutes du soir
est _____ né à Ternier, Commune du Châtelard,
Formica Nadeline _____ fils légitime _____
de Antoine Formica _____ Profession: charcutier
de Gassin (Turin) domicilié à Ternier _____
et de Joséphine née Mazzuchetti _____
de Turin _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Sermine Duboy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la chancelerie *Eug. Dupuis*

N^o 61
Borloz
Louise Eugénie

Le vingt-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à ~~minuit~~ dix _____ minutes du matin
est _____ née aux Planches _____
Borloz Louise Eugénie _____ fil le légitime _____
de Borloz Henri David _____ Profession: charbonnier
de Ormont-dessous _____ domicilié à ux Planches _____
et de Marie-Catherine née Bochatay _____
de Salvan (Valais) _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Borloz charbonnier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Ormont-dessous

[Signature]

N° 62

Durand
Charles-Edouard

Le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-
dieux-huit à dieux heures tronte minutes du soir
est mort-né à la Rouvenaz, commune du Châtelard
Durand Charles-Edouard fils légitime
de Durand Ami Profession: négociant
de Vyon domicilié à la Rouvenaz
et de Elise-Sophie née Dufaux
de Châtelard

Inscrit au présent registre le premier mars
mil huit cent quatre-vingt- dieux-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

A Durand

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

N° 63

Richter
Edouard-Frédéric

Le deux mars mil huit cent quatre-vingt-
dieux-huit à huit heures _____ minutes du matin
est _____ né à Sales, commune du Châtelard
Richter Edouard-Frédéric fils légitime
de Richter Jules-Frédéric Profession: employé au J. S.
de Cheyres / Fribourg domicilié à Sales
et de Marie née Dénervaud
de Mozières.

Inscrit au présent registre le deux mars
mil huit cent quatre-vingt- dieux-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

[Signature Richter]

Communiqué à Cheyres

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

N° 64

Lilla

Marie-Jeanne-Lilla

Le deux mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à une heure _____ minutes du soir
 est _____ née à Trait, commune des Ranches _____
 Lilla Noëlie-Jeanne-Marie fille légitime _____
 de Natal Lilla _____ Profession: mason _____
 de Pisano (Novare, Italie) domicilié à Trait _____
 et de Susanne née Foretary _____
 de St-Sulpice _____
 Inscrit au présent registre le trois mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Lilla Noëlie

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancelleuse

Eug. Pignatelli

N° 65

Péter

Blanche-Ida

Le deux mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à sept heures _____ minutes du soir
 est _____ née à La Corsaz, commune des Ranches _____
 Péter Blanche-Ida _____ fille légitime _____
 de Péter Arnold _____ Profession: appareilleur _____
 de Paris. 4^e arrondissement domicilié à La Corsaz _____
 et de Anna Maria née Hämmerli _____
 de Coschugy (Berne) _____
 Inscrit au présent registre le trois mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Arnold Péter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancelleuse

Pignatelli

N^o 66
 Vago
 Félicien-Humbert-
 Dominique.

Le cinq mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à onze heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vernex-desous, Commune du Châtelard
 Vago Félicien-Humbert-Dominique fils légitime _____
 de Vago Dominique _____ Profession: menuisier
 de Laglio/Bome, Italie/ domicilié à Vernex-desous _____
 et de Caroline-Désodine nee Vago _____
 de Laglio. _____

Inscrit au présent registre le sept mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Vago Dominique

Communiqué à la chancelleire

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N^o 67
 Dutoit
 Julie-Olga

Le huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à trois heures quarante-cinq minutes du soir
 est _____ né à Aillon (Saône), Commune des Ranches,
 Dutoit Julie-Olga _____ fils légitime _____
 de Louis-Jean-Daniel Dutoit _____ Profession: jardinier
 de Moudon & Charannes/Moudon domicilié à Aillon _____
 et de Elise-Eugénie nee Viquemat, _____
 de Bonay. _____

Inscrit au présent registre le huit Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Louis-Jean-Daniel Dutoit

Communiqué à Moudon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N° 68
Cochard
Gustave

Le neuf mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à la Rouvenaz, commune du Châtelard
Cochard Gustave _____ fils légitime _____
de Cochard Eugène _____ Profession: *électricien*
de Châtelard _____ domicilié à la Rouvenaz _____
et de Marie-Louise née Spitz _____
de Bruffens, canton de Fribourg. _____
Inscrit au présent registre le neuf mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Cochard Eugène.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



Communiqué _____

N° 69
Thiévenaz
Yvonne-Alice

Le huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à u Chêne, commune du Châtelard
Thiévenaz Yvonne-Alice _____ fille légitime _____
de Thiévenaz Charles-Auguste Profession: *cafetier* _____
de Ballet _____ domicilié à u Chêne _____
et de Emma née Debetaz _____
de Fey _____
Inscrit au présent registre le neuf mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Charles Thiévenaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



Communiqué à Ballet

N^o 70
 Mahler
 Daniel

Le sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à quatre heures trente _____ minutes du soir
 est _____ né à Véraye, commune des Planches. _____

Mahler Daniel _____ fils légitime _____
 de Mahler Daniel Henri _____ Profession: *électricien*
 de Oberstrass-Linck domicilié à Véraye _____
 et de Marie-Elise née Rivron _____
 de Könitz, Berne _____

Inscrit au présent registre le dix mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

D. Müller

Communiqué à Zurich

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N^o 71
 Renner
 Alphonse-Séonard

Le onze mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à dix heures quinze _____ minutes du matin
 est _____ né à *ux* Planches. _____

Renner Alphonse Séonard _____ fils légitime _____
 de Renner Alphonse _____ Profession: *tailleur*
 de Blodelsheim / Alsace / domicilié à *ux* Planches _____
 et de Honorine Virginie née Spagnoly _____
 de Chamoson / Valais / _____

Inscrit au présent registre le onze mars _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Alphonse Renner

Communiqué à la chancellerie

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N° 12
Reiss
Augusta-Meta-Emma

Le onze mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du soir
est _____ née à Mont-Fleuri, commune des Planches
Reiss Augusta-Meta-Emma fil le légitime _____
de Reiss Frédéric-Charles _____ Profession: maître d'Hotel
des Planches _____ domicilié à Mont-Fleuri _____
et de Emma née Boner _____
de Laupersdorf / Salève _____
Inscrit au présent registre le onze mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Fritz Reiss

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué _____

N° 13
Galarotti
Paul-Louis

Le onze mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Gallens, commune du Chablard
Galarotti Paul Louis _____ fils illégitime _____
de Rose Galarotti _____ Profession: ménagère
de Nonio / Novare, Italie domiciliée à Gallens _____
et de fille elle-même de Paul-Jules Galarotti _____
de Thérèse née Girola _____
Inscrit au présent registre le quatorze mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Louise
Currian, sage femme _____

Confirmé après lecture faite:

L^{re} Currian Aellen sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué à la chancellerie
au Juge de Paix et au Département

N^o 74
Chaillet
Berthe

Le *seize* mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à *cinq* heures _____ *vingt* minutes du *matin*
est _____ née à *Vales*, commune du *Châtelard*,
Chaillet Berthe _____ fil *le* légitime _____
de *Charles Frédéric Chaillet* _____ Profession: *lucifère*, _____
de *Charvonnay* _____ domicilié à *Vales* _____
et de *Anna - Adeline ne Blaser*, _____
de *Saignan* _____
Inscrit au présent registre le *seize* mars _____
mil huit cent quatre-vingt-*deux* sur la déclaration de *son père* _____

Confirmé après lecture faite:
E. Chaillet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Charvonnay*

Eug. Parisod

N^o 75
Kolb
Ida - Augustine

Le *dis-sept* mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à *une* heure _____ minutes du *matin*
est _____ née à *Savel*, commune du *Châtelard*
Kolb Ida - Augustine _____ fil *le* légitime _____
de *Kolb Julie* _____ Profession: *sans profession*
de *Chavannes des Bois* domiciliée à *Savel* _____
~~elle~~ *gille elle-même* de *Jean - Emile Kolb* _____
de *Joséphine - Monique - Victorine née Mayer* _____
Inscrit au présent registre le *dis-sept* mars _____
mil huit cent quatre-vingt-*deux* sur la déclaration de *Eugénie*
Parisod, sage - femme _____

Confirmé après lecture faite:
E. Parisod sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Coffet*

E. Parisod

N^o 76
Sereux
Marguerite Olga

Le *dia huit mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dia huit à *une* heure _____ minutes du *matin*
est _____ née à *u Bafet, commune du Chatelard*
Sereux Marguerite - Olga _____ fille légitime _____
de *Sereux Charles - Emile* _____ Profession : *vigneron*
de *Maracon* _____ domicilié à *u Bafet* _____
et de *Marie - Louise née Gues* _____
de *Saint-Légier - la Chièraz* _____
Inscrit au présent registre le *dia neuf mars* _____
mil huit cent quatre-vingt- *dia huit* sur la déclaration de *u père* _____

Confirmé après lecture faite :

Sereux Charles Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué *Caléjeux*



N^o 44
Jaggi
Elise Adeline

Le *vingt mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dia huit à *une* heure _____ minutes du *matin*
est _____ né à *aux Ranches,* _____
Jaggi Elise - Adeline _____ fille légitime _____
de *Charles - Emmanuel Jaggi* _____ Profession : *commerçant de bétail*
de *Georgii Saanen (Bonne)* domicilié à *aux Ranches* _____
et de *Elise née Allenbach,* _____
de *Odelloden (Bonne)* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-un mars* _____
mil huit cent quatre-vingt- *dia huit* sur la déclaration de *u père* _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Emil Jaggi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Georgii Saanen*



RECTIFICATION

Par décision du 11 novembre 1963
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le nom patronymique
de l'intéressé et de son père
soit orthographié "Jaggi" et non
"Jaggi" et que son père soit dési-
gné sous les prénoms de "Karl
Emmanuel" et non "Charles Emmanuel
Dantreux" le 14 novembre 1963

L'officier de l'état civil :
J. Schmid

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Gsteig (Bonne)

N^o 78
Chevalley
Louis - Arthur

Le *vingt deux mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
die huit à *quatre heures* _____ minutes du *soir*
est _____ né à *Chailly, Commune du Chatelard*
Chevalley Louis - Arthur _____ fils légitime _____
de *Chevalley François - Ami* _____ Profession: *laitier*
de *Chatelard* _____ domicilié à *Chailly*
et de *Fanny, née Anstein* _____
de *Wyla (Lürich)* _____

Inscrit au présent registre le *vingt trois mars* _____
mil huit cent quatre-vingt- *die huit* _____ sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Ami Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué _____

N^o 79
Chappuis
Léa

Le *vingt un mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
die huit à *une heure* _____ minutes du *matin*
est _____ née à *Basot, Commune du Chatelard*
Chappuis Léa _____ fille légitime _____
de *Charles - Frédéric Chappuis* _____ Profession: *agriculteur*
de *Rivaz* _____ domicilié à *Basot*
et de *Louise, née Paley* _____
de *Suidoux* _____

Inscrit au présent registre le *vingt quatre mars* _____
mil huit cent quatre-vingt- *die huit* _____ sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Chappuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à *Chebres*

N° 80

*Hidmann
Otto Alfred*

Le *vingt-cinq Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *six heures quarante-cinq minutes du matin*
 est _____ né à *Sales, commune du Châtelard*, _____
Hidmann Otto - Alfred fils légitime _____
 de *Fidèle Charles Hidmann* _____ Profession : *menuisier*
 de *Reckersmühl (Sulzberg)*, domicilié à *Sales* _____
 et de *Marie Josephine Henneberger* _____
 de *Guggisberg (Bulle)* _____
 Inscrit au présent registre le *vingt-cinq Mars* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Charles W. Imort

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie *Eug. Projois*

N° 81

*Bergien
Hans-Heinrich*

Le *vingt-cinq Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *minuit* heure _____ *vingt-cinq* minutes du _____
 est _____ né à *Sales, commune du Châtelard*, _____
Bergien Hans-Heinrich fils légitime _____
 de *Christian Auguste Hugo Bergien* Profession : *négociant*
 de *Halbentadt (Prinne de Saxe)* domicilié à *Sales* _____
 et de *Louisa Marguerite Guichard ne Bernard*, sa femme
 de *Châtelard* _____
 Inscrit au présent registre le *vingt-cinq Mars* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

H. Bergien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie *Eug. Projois*

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée
 visée par le Conseil d'Etat dans le délai
 légal que Christian Auguste Hugo Bergien
 a acquis pour lui et sa famille la
 bourgeoisie de la Commune du Châtelard
 Inscrit par ordre du Département de
 Justice et Police et sur production d'une
 lettre de la Chancellerie du Canton de Fribourg
 du 20 janvier 1914.

Montreux le 23 janvier 1914
 L'Officier de l'Etat civil :
[Signature]
 Par décision du 23 septembre 1914 et en vertu
 de l'art. 30 du Code civil suisse le Consul
 d'Etat du Canton de Fribourg a autorisé
 Bergien Hans-Heinrich, désigné ci-dessus,
 à changer de prénom et à porter à l'avenir
 celui de "Hans-Heinrich".
 Montreux le 6 octobre 1914
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL
[Signature]

N° 82
Demages
Marie - Eugénie

Le *trente mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *huit heures* _____ minutes du *soir*
est _____ née à *u Clos du Lac, Clarens, Commune du Châteland*
Demages Marie - Eugénie fille légitime _____
de *Demages Alois* _____ Profession : *employé au tramway*
de *Olten* _____ domicilié à *u Clos du Lac* _____
et de *Marie - Christine née Rey* _____
de *Mollens (Valais)* _____
Inscrit au présent registre le *trente et un mars* _____
mil huit cent quatre-vingt- *dix-huit* sur la déclaration d' *u père* _____

Confirmé après lecture faite :

Demages

Communiqué à *Olten*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N° 83
Niemann
Elisabeth - Fida - Ema

Le *trente un mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *trois heures* _____ minutes du *soir*
est _____ née à *Clarens, Commune du Châteland*, _____
Niemann Elisabeth - Fida - Ema fille légitime _____
de *Charles - Frédéric - Wilhelm Niemann* Profession : *musicien* _____
de *Hambourg (Allemagne)* domicilié à *Clarens* _____
et de *Helene Elisabeth née Wymann* _____
de *Luzern (Suisse)* _____
Inscrit au présent registre le *premier avril* _____
mil huit cent quatre-vingt- *dix-huit* sur la déclaration d' *u père* _____

Confirmé après lecture faite :

Niemann

Communiqué à *la Chancellerie*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N^o 84
Ramelet
Bertha - Emma

Le *trente un mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez-huit à *trois heures* _____ minutes du *matin*
est _____ né à *Clarens, Commune du Chateaud*
Ramelet Bertha - Emma _____ fille légitime _____
de *Ramelet Arnold Charles* Profession: *employé au tramway*
de *Orbe* _____ domicilié à *Clarens* _____
et de *Marie née Robélag soit Robellag* _____
de *Bullet* _____

Inscrit au présent registre le *premier avril* _____
mil huit cent quatre-vingt- *diez-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Ramelet Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Orbe*

Bullet

N^o 85
Rossire
Gaston

Le *trente un mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez-huit à *neuf heures* _____ *dix* minutes du *soir*
est _____ né à *Les Blanchés* _____
Rossire Gaston _____ fils légitime _____
de *François Henri Samuel Rossire* Profession: *employé* _____
de *Monay* _____ domicilié à *Les Blanchés* _____
et de *Marie-Luise née Brunton* _____
de *Gessenay* _____

Inscrit au présent registre le *premier avril* _____
mil huit cent quatre-vingt- *diez-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Rossire


L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *P. Legier*

Eug. Rossire

N^o 86
 Stäubli
 (Henri) Victor.

Par décision du 27 février 1917
 le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
 a ordonné la rectification de l'acte de
 naissance ci-contre, de Henri
 Stäubli, en ce sens qu'
 au lieu de Henri, attribué par
 erreur à l'enfant, ait substitué celui
 de "Victor".

Inscrit le 6 mars 1917
 L'officier de l'état civil


Le quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à dix heures quinze minutes du soir
 est _____ né à Clarens, commune de Châtelard
 Stäubli Henri _____ fils légitime _____
 de Stäubli Jean-Henri _____ Profession: cocher
 de Morges, Lucerne / domicilié à Clarens
 et de Marie née Stucki _____
 de Grosshaschtellen / Berne /
 Inscrit au présent registre le cinq avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Stäubli Hⁿⁱ

Communiqué à Morges

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N^o 87
 Marforio
 Louis-Charles

Le quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures quarante cinq minutes du soir
 est _____ né à Sâles, commune du Châtelard
 Marforio Louis-Charles _____ fils légitime _____
 de Marforio Charles-Joques _____ Profession: cimenteur
 de Trona / Novare, Italie / domicilié à Sâles
 et de Marie-Caroline née Zbinden _____
 de Wählern / Berne /
 Inscrit au présent registre le cinq avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Marforio Charles

Communiqué à la chancellerie

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N° 88

~~Grognez~~
Louise - Emilie

D'un acte passé le vingt-cinq
juin mil neuf cent trois, devant
le Juge de Paix du Cercle de
Montreux, il appert que
Grognez Louise - Emilie
a été reconnue par Zéni
Etienne Antoine fils de
Angelo, originaire de Varallo
Sombe (Novare, Italie)
cimenteur, domicilié à Montreux.
En conséquence, la dite enfant
prend le nom de Zéni
Louise - Emilie, fille illégitime
reconnue de Zéni Antoine
Zéni et de Louise Grognez
laquelle est décidée le qua-
tre-vingt-neuf janvier mil neuf cent trois
inscrit le trentième juin mil neuf
cent trois sur production d'un
carnet de l'Etat-civil du Juge de Paix
L'Officier de l'Etat-civil:

Le deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du soir
est _____ née à u Crat, Commune des Planches

Grognez Louise - Emilie _____ fille illégitime _____
de Grognez Louise _____ Profession: sepoiveuse
de Foliez - Pittet domicilié à u Crat _____
~~et de~~ fille elle-même de François - Louis Grognez
et de Susanne - Marie - Henriette nee Magnin.

Inscrit au présent registre le vingt-cinq avril _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration de Louise
Currian, sage femme _____

Confirmé après lecture faite :

L^{re} Currian sellen sage femme

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:



Communiqué au Juge de Paix

et à Foliez-le-Grand.

N° 89

~~Corsi~~
Joseph - Emile - Cristoforo

Le vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du soir
est _____ né à la Rouvenettaz, Commune du Chablais

Corsi Joseph - Emile - Cristoforo fils illégitime _____
de Corsi Augustina _____ Profession: domestique
de Macugnaga - Novare, Italie domicilié à la Rouvenettaz _____
~~et de~~ filles elle-même de Corsi Cristoforo _____
et de _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq avril _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration de Louise
Currian, sage femme _____

Confirmé après lecture faite :

L^{re} Currian sellen sage femme

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:



Communiqué au Juge de Paix,
au Département et à la Chancellerie

N^o 90
 Will
 Victor - Emile

Le neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures _____ trente minutes du matin
 est _____ né à Charnoz, Commune du Châtelard,
Will Victor - Emile _____ fils légitime _____
 de Gustave - Auguste Will _____ Profession : agriculteur
 de Sainte-Croix _____ domicilié à Charnoz _____
 et de Louise - Augusta née Schrenter _____
 de Spessmay (Boone) _____
 Inscrit au présent registre le neuf Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Will Gustave

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à S^{te} Croix

Eug. Pypis

N^o 91
 Pauly
 François - Robert

Le huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Charnoz, Commune du Châtelard,
Pauly François - Robert _____ fils légitime _____
 de Louis - Adolphe Pauly _____ Profession : agriculteur
 de Forel (Caroux) domicilié à Charnoz _____
 et de Marie née Margairaz _____
 de Forel (Caroux) _____
 Inscrit au présent registre le neuf Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Pauly

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Forel

Eug. Pypis

N° 92.

Chatelarat
Alice

Le cinq Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du matin
est _____ née à Tuit, Commune du Châtelard,
Chatelarat Alice _____ fil le légitime _____
de Edouard Philémon Chatelarat Profession : *ouvrier* _____
de *Lempierre & Foudon* domicilié à Tuit _____
et de Emma Elise Louise née Bonjour _____
de *Flouay* _____

Inscrit au présent registre le neuf Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Chatelarat E. E.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Moudon
et à Lucens

Eug. Boyois
neuf

N° 93.

Maggi
Augusta

Le sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née aux Blanchés,
Maggi Augusta _____ fil le légitime _____
de Martin Maggi _____ Profession : *maçon* _____
de Quarna Sotto (Italie) domicilié aux Blanchés _____
et de Rosalie Hortense née Sottier _____
de Annot-de-pans _____

Inscrit au présent registre le neuf Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Maggi Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancellerie

Eug. Boyois

N^o 94.
 Mazelli
 Louis-Angel

Le onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à midi heure _____ quinze minutes du _____
 est _____ né à Vin, commune du Châtelard,
Mazelli Louis-Angel _____ fils légitime _____
 de Auguste Fortuné Marie Mazelli Profession: mason _____
 de Carpi (Modena, Italie) domicilié à Vin _____
 et de Marie-Julie née Dubochet, _____
 de Châtelard, _____

Inscrit au présent registre le douze avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Mazelli Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancellerie

Eug. Projois

N^o 95.
 Mora
 Charles

Le douze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à onze heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vernes, commune du Châtelard
Mora Charles _____ fils légitime _____
 de Anselme Jean-Baptiste Mora Profession: mason _____
 de Belzano (Sora, Italie) domicilié à Vernes _____
 et de Maria-Catherine-Joséphine née Gattori, _____
 de Belzano _____

Inscrit au présent registre le douze avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Mora Anselme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancellerie

Eug. Projois

N° 96
Pidoua
Violette Gabrielle

Le douze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du soir
est _____ née à u Trait, Commune des Planches
Pidoua Violette Gabrielle fille légitime _____
de Pidoua Louis _____ Profession: tapissier _____
de Villars le Boute domicilié à u Trait _____
et de Béline Susanne Henriette née Sedevray _____
de Suty et Grandvaux _____
Inscrit au présent registre le douze avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Pidoua
Communiqué Neyrua

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

N° 97
Perret
Rose

Le dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures quarante-cinq minutes du matin
est _____ née à la Rouvenaz, Commune du Chatelard
Perret Rose _____ fille légitime _____
de Perret Constant _____ Profession: marchand de vin _____
de Chatelard _____ domicilié à la Rouvenaz _____
et de Laure Elise née Giroud _____
de Petit-Bayard (Veuchatel) _____
Inscrit au présent registre le douze avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

[Signature]
Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

N^o 98
Mounoud
Louis Aimé

Le *seize* avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez-huit à *une* heure _____ minutes du *soir*
est _____ né à *Verretet, Commune des Hautes* _____

Mounoud Louis-Aimé _____ fils légitime _____
de *Mounoud François-Louis* _____ Profession: *signeron* _____
des *Chisleys et des Tavernes* domicilié à *Verretet* _____
et de *Julie Françoise née Bujard* _____
de *Suty et de Rice* _____

Inscrit au présent registre le *diez-huit* avril _____
mil huit cent quatre-vingt- *diez-huit* sur la déclaration *du père* _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Mounoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Oron-la-Pelle*



N^o 99
Deluz
Jeanne-Alice

Le *diez-huit* avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez-huit à *quatre heures trente* _____ minutes du *soir*.
est _____ née à *Charnes, Commune du Chatelard* _____

Deluz Jeanne-Alice _____ fille légitime _____
de *Deluz Louis-Jules* _____ Profession: *agriculteur* _____
de *Jouxtenis* _____ domicilié à *Charnes* _____
et de *Alice-Henriette née Duruz* _____
de *Vufflens-le-Château* _____

Inscrit au présent registre le *diez-neuf* avril _____
mil huit cent quatre-vingt- *diez-huit* sur la déclaration *du père* _____

Confirmé après lecture faite:

Jules Deluz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Romand*



N^o 100.
Ramelet
Robert-Edouard

Le dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à six heures _____ dix minutes du matin
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard,
Ramelet Robert-Edouard fils légitime _____
de Louis-Constant Ramelet _____ Profession: employé au tramway
de Orbe _____ domicilié à Clarens _____
et de Marie-Françoise née Margot _____
de St-Broix _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

L. Ramelet.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Orbe _____



N^o 101.
Ramelet
Rose-Anna

Le dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Clarens, Commune du Châtelard,
Ramelet Rose-Anna fille légitime _____
de Louis-Constant Ramelet _____ Profession: employé au tramway
de Orbe _____ domicilié à Clarens _____
et de Marie-Françoise née Margot _____
de St-Broix _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

L. Ramelet.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Orbe _____



N° 102.

Linsig
Elba

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée Rodes, à Lohrbourg le trente-un mai mil neuf cent neuf et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Linsig Jean-Georges, père de Elba Linsig dont l'acte de naissance est ci-contre, a été reçu ainsi que tous ses descendants, au nombre des bourgeois de la comm. mune du Châtelard.

Inscrit le vingt-huit juillet mil neuf cent neuf devant l'Office de la Chancellerie d'Etat du 24 juillet 1909, transmis le même jour par le D^e. Département de Justice et Police.

L'Officier de l'Etat civil:

Eug. Broyois

N° 103

Murrian
Gaston-Moise

Le vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à trois heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Sâles, Commune du Châtelard;

Linsig Elba _____ fille légitime _____
de Jean-Georges Linsig _____ Profession: *substantier* _____
de Sâles (Baden) domicilié à Sâles _____
et de Anna-Marie née Schrankel _____
de Neuhof (Pfalz) _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux avril _____
mil huit cent quatre-vingt-deux-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Linsig

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie

Eug. Broyois

Le vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures _____ minutes du soir
est _____ né à Vernex, Commune du Châtelard _____

Murrian Gaston-Moise _____ fils légitime _____
de Murrian Louise _____ Profession: *Blanchisseuse* _____
de Satigny, Genève _____ domiciliée à Vernex _____
~~est~~ fille elle-même de Murrian Charles-Simon _____
et de Amélie née Bougnard _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Adèle _____

Rouge, sage-femme _____

Confirmé après lecture faite:

Adèle Rouge-sage-femme

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué au Bureau Cantonal
au Juge de Paix et au Département

Rodes

N° 104

Herrmann
Ehard Bruno

Par décret du Grand Conseil du
24 novembre 1925, Herrmann
Ehard Bruno... désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été naturalisé
Vaudois et reçu au nombre des bour-
geois de la commune de
Laudanne

Inscrit le 12 février 1926

L'officier de l'état civil:

J. Berthelot

com. à Laudanne vers St

Le vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du soir
est _____ né à Trév, Commune des Haanches, _____
Herrmann Ehard Bruno fil & légitime _____
de Louis Herrmann _____ Profession: tailleur _____
de Steinfeld (Paris) domicilié à Trév _____
et de Martha Pauline née Stenzleit _____
de Berlin _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de sa mère _____

Confirmé après lecture faite:

P. Herrmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie _____
Eng. Puyois

N° 105

Amez-Droz
Marguerite

Le vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vernex, Commune du Châtelard,
Amez-Droz Marguerite fil & légitime _____
de Léon Georges Amez-Droz _____ Profession: médecin
de la Chaux-de-Fonds, du Locle & domicilié à Vernex _____
et de Rosine née Schär _____
de Gondswil (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-six avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de sa mère _____

Confirmé après lecture faite:

L. Amez-Droz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chaux de Fonds
au Locle et à Dombutton _____
Eng. Puyois

N° 106.
Graf
Bertha

Le vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, à huit heures _____ minutes du matin
est _____ née à u Trait, Commune des Planches, _____
Graf Bertha _____ fil le légitime _____
de Auguste Graf _____ Profession: boulanger _____
de Kullingen (Argovie) domicilié à u Trait _____
et de Marie-Thérèse née Schindler, _____
de Bollingen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Aug. Graf.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Kulligen

Eug. Broyais

N° 107.
Ferrario
Alfredo-Guido

Le trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, à huit heures _____ trenteminutes du soir
est _____ né à la Rourenaz, Commune du Châtelain
Ferrario Alfredo-Guido fils légitime _____
de Francesco Ferrario _____ Profession: vignier _____
de Bellagio (Côme, Italie) domicilié à la Rourenaz _____
et de Odèle née Poletti _____
de Bellagio _____

Inscrit au présent registre le deux mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

F. Ferrario

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancellerie

Eug. Broyais

N° 108
Masson
Amélie Marie

Le premier mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à _____ heures _____ minutes de _____
est _____ né à Veytaux _____
Masson Amélie Marie _____ fil ^{le} légitime _____
de Armand Masson _____ Profession : agriculteur
de Veytaux & Pellenneure domicilié à Veytaux _____
et de Marie Lydia née Purlod _____
de Armand Dupuis _____
Inscrit au présent registre le trois mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Armand Masson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Pellenneure _____
Le 3 mai 1898 _____

N° 109
Terribilini
Henri

Le deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ minutes du matin
est _____ né au Trait, Commune des Planches
Terribilini Henri _____ fil ^s légitime _____
de Terribilini Enrico _____ Profession : gypcier
de Vergeletto. (Cessing) domicilié au Trait _____
et de Emma Adèle née Duruz _____
de Vufflens-le-Château. _____
Inscrit au présent registre le trois mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Terribilini Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Vergeletto _____
F. Rosset

N° 110.
Jacquier
Emile Albert

Le premier Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, à sept heures ⁴⁰ quarante minutes du matin
est _____ né à Vernex, Commune du Châtelard,
Jacquier Emile Albert _____ fils illégitime _____
de Heloise dite Louise née Jacquier, Profession: cuisinière
femme divorcée de Alfred Derivat, fils le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt dix-sept
de Saint-Jingolphe (Palais), domiciliée à Vernex _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le trois Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Aimée
Dutoit, sa femme.

Confirmé après lecture faite:
St. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à St-Jingolphe 

N° 111
Gilloz
Henri

Le premier Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit, à une heure _____ quarant. minutes du soir
est _____ né à Vernex, Commune du Châtelard,
Gilloz Henri _____ fils légitime _____
de Emile Gilloz _____ Profession: journalier
de Irina Coste, Italie, domicilié à Vernex _____
et de Crescentia Fosina née Jutee,
de Metendorf (Rome) _____

Inscrit au présent registre le trois Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:
Emile Gilloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie 

N° 112
 Rodé
 Emile Louis Philippe

Le quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à neuf heures vingt _____ minutes du soir
 est _____ né à Clarens, commune du Châtelard
 Rodé Emile Louis Philippe fils légitime _____
 de Rodé Emile - Henri - Otto _____ Profession : ministre de Suisse à
 Buenos - Ayres.
 de Effingen (Argovie) domicilié à Buenos - Ayres, en séjour à Montevideo.
 et de Marie - Amélie née Peyramale _____
 d'origine française. _____
 Inscrit au présent registre le cinq mai _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Wae

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à Effingen
 et à la Chancellerie

N° 113
 Joly
 Henri

Le cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à neuf heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Clarens, commune du Châtelard,
 Joly Henri _____ fils légitime _____
 de Paul Ernest Joly _____ Profession : Suisse, _____
 de Effingen _____ domicilié à Clarens _____
 et de Elise au Croset, _____
 de Mon, _____
 Inscrit au présent registre le sept mai _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Joly

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué _____

N^o 114.
Schmied
Elisabeth Jenny

Le vingt mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à deux heures _____ minutes du soir,
est _____ née au Trait, Commune des Blanches, _____
Schmied Elisabeth Jenny _____ fille légitime _____
de Ferdinand Schmied _____ Profession: negociant
de Spikrich Bern, domicilié au Trait _____
et de Julie Pauline nee Dupontois _____
de Omont d'oprus _____

Inscrit au présent registre le Sept mai _____
mil huit cent quatre-vingt- deux huit _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Ferdinand Schmied

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Spikrich

Jug. P. P. P.

N^o 115.
Barmann
Paul Charles

Le _____ vingt mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à deux heures _____ minutes du soir,
est _____ né aux Blanches, _____
Barmann Paul Charles _____ fils légitime _____
de Bernard Emile Barmann _____ Profession: cuisinier _____
de St Maurice Palais, domicilié aux Blanches _____
et de Marie nee Dupresne, _____
de Argle & de Leyzin, _____

Inscrit au présent registre le Sept mai _____
mil huit cent quatre-vingt- deux huit _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Barmann Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à St Maurice

Jug. P. P. P.

N^o 116.
 Monod
 Robert-Emile

Le sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à deux heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Clavens, commune du Châtelard, _____
 Monod Robert-Emile _____ fils légitime _____
 de François Eugène Monod _____ Profession: employé au Commerce
 de Châtelard & Morille domicilié à Clavens, _____
 et de Clara Matha née Kiener, _____
 de Bollingen (Borne), _____

Inscrit au présent registre le sept mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Monod Eugène

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Pellenneux

Eug. Pérois

N^o 117.
 Jungi
 Lina-Caroline

Le sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à dix heures _____ quinze minutes du matin
 est _____ né à au Trait, commune des Hanches,
 Jungi Lina-Caroline _____ fille légitime _____
 de Frédéric Jungi _____ Profession: cafetier _____
 de Toffen (Borne) domicilié au Trait _____
 et de Anna Maria née Bisele, _____
 de Guntach (Wurtemberg), _____

Inscrit au présent registre le neuf mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Fritz Jungi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Belp

Eug. Pérois

N^o 118
Parlier
Louis-Henri

Le huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures vingt _____ minutes du matin
est _____ né à Bornaux, commune du Châtelard
Parlier Louis-Henri _____ fils légitime _____
de Parlier Eugène _____ Profession: facteur postal
de Ollon _____ domicilié à Bornaux.
et de Louise-Sophie-Marie nés Chevalley _____
de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le neuf mai _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration du père .

Confirmé après lecture faite :

Eug. Parlier

Communiqué à Ollon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N^o 119
Haller
André

Le huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à douze heures quinze _____ minutes du jour
est _____ né à Glion, commune des Planches
Haller André _____ fils légitime _____
de Haller Paul-Frédéric _____ Profession: hotelier
de Reinach (Stgovie) domicilié à Glion _____
et de Amélie nés Guillemot _____
de Paris _____

Inscrit au présent registre le neuf mai _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration du père .

Confirmé après lecture faite :

Paul Keller

Communiqué à Reinach

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

N° 120
Martinoni
Henri-Alexis

Le dix mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ vingt minutes du matin,
est né à Peray, commune des Hautes-Alpes, _____
Martinoni Henri Alexis fils légitime _____
de Pierre-Julien Martinoni _____ Profession: agriculteur,
de Nendaz (Valais), _____ domicilié à Peray _____
et de Louise Pauline née Jetterani, _____
de St. Surs _____

Inscrit au présent registre le dix mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Martignoni Julien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Nendaz _____

Lug. P. Jais

N° 121
Lorho
René-Emile

Le douze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à Crin, commune du Chablard
Lorho René-Emile _____ fils légitime _____
de Lorho Félix-Joseph-Marie _____ Profession: peintre en bâtiment
de Etel, (Morbihan, France) domicilié à Crin _____
et de Béatrice-Louise née Gervaz _____
de Rivière-Enversée (Haute-Savoie) _____

Inscrit au présent registre le douze mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Félix Lorho

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie _____

L. P. Jais

N^o 122
 Hauwer
 Ernest - Frédéric

Le onze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ né au trait, Commune des Blanches
Hauwer Ernest - Frédéric _____ fils légitime/posthume
 de Hauwer Frédéric, décédé au trait, le _____ Profession : deux mois mil huit
 de Schüpfen / Berny domicilié à u trait _____
 et de Marie-Léonie née Meillard _____
 de Liddes / Vatin _____

Inscrit au présent registre le douze mai _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration de Louise
Currian - Allen, sage-femme _____

Confirmé après lecture faite :

L^{re} Currian Allen sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Schüpfen

[Signature]

N^o 123
 Mercier
 Gabrielle - Adeline

Le quatorze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures quarante-cinq minutes du soir
 est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard,
Mercier Gabrielle - Adeline _____ fille légitime
 de Victor Charles - Emile Mercier _____ Profession : ingénieur
 de Coppet _____ domicilié à Clarens _____
 et de Marguerite Adeline née Roussy _____
 de Gessenay et de Torcy _____

Inscrit au présent registre le seize mai _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Victor Mercier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Coppet

[Signature]

N° 124
 Prost
 Jeanne

Le *treize mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dieux-huit à *minuit* ~~heure~~ *trente* _____ minutes ~~de~~ _____
 est née à *Noraye, Commune des Planches*
Prost Jeanne _____ fille *illégitime* _____
 de *Prost Léon - Emile* _____ Profession: *chef de cuisine* _____
 de *Besançon / Doubs - France / domicilié à Noraye* _____
 et de *Marie - Louise Schmitt* _____
 de *Saint Louis / Haute - Alsace / domiciliés à Noraye* _____
 Inscrit au présent registre le *seize mai* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *dieux-huit* sur la déclaration de *Léon - Emile*
Prost, lequel déclare être le père de l'enfant et en faire la reconnaissance
légale.
 Confirmé après lecture faite:
Emile Prost
 Communiqué à la *chancellerie*
 et au *Conseil d'Etat*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



N° 125
 Rasca
 Germaine - Jeanne

Le *dieux-sept mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dieux-huit à *deux* heures _____ minutes du *soir* _____
 est née à *Neytaux* _____
Rasca Germaine - Jeanne _____ fille *légitime* _____
 de *Bézar - Félix Rasca* _____ Profession: *mason* _____
 de *Brisago / Côte - d'Alais / domicilié à Neytaux* _____
 et de *Thérèse - Marie née Giorgetti* _____
 de *Brisago* _____
 Inscrit au présent registre le *dieux-huit mai* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *dieux-huit* sur la déclaration de *le père* _____
 Confirmé après lecture faite:
Rasca Bézar
 Communiqué à la *chancellerie*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



N° 126

Wieland

Gemaine-Henriette

Le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à neuf heures minutes du matin est née à Clarens, Commune du Châtelard, Wieland Gemaine-Henriette fille légitime de François-Vincent Wieland Profession: agriculteur de Jollikofen (Terne) domicilié à Clarens et de Marie-Louise veuve Dufour de Châtelard.

Inscrit au présent registre le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Vincent François Wieland

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Jollikofen

Eug. Puyis

N° 127

Buffat

Hermann Frédéric

Le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à huit heures minutes du soir est né à Crin, Commune du Châtelard, Buffat Hermann Frédéric fils légitime de Marie-Rosalie Buffat Profession: épaveuse de Olon y Aigle domicilié à Crin et de Fille elle-même de Charles-Félix Buffat de Aline Oriolat veuve Porlez.

Inscrit au présent registre le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Louise Turrian, sage femme.

Confirmé après lecture faite :

L^{re} Turrian, Aellen, sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Olon, Aigle et au Juge de Paix

Eug. Puyis

N° 128.
Jaton
Henri Robert

Le dix-huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du matin
est _____ né à Prun, Commune du Châtelard,
Jaton Henri Robert _____ fils légitime _____
de Jean-Louis Jaton _____ Profession: agriculteur,
de Henry Le Jeat domicilié à Prun _____
et de Suzanne née Gressen _____
de Kandoguen _____

Inscrit au présent registre le dix-huit mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jaton Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Corcelles
le Jeat.

Eug. Pypis

N° 129.
Moser
Paul Robert

Le dix-neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ minutes du soir
est _____ né à Clavens, Commune du Châtelard,
Moser Paul Robert _____ fils - légitime _____
de Jean Moser _____ Profession: hôtelier
de Biglen (Berne) domicilié à Clavens _____
et de Emma née Kungli _____
de Kappel (St. Gall) _____

Inscrit au présent registre le vingt mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Moser

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Biglen

Eug. Pypis

N° 130.

Pottaz

Anna Louise

Le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-
deux à onze heures minutes du matin
 est née à Clarens, Commune du Châtelard,
Pottaz Anna Louise fille légitime
 de Emile-François Pottaz Profession: royaume de commerce
 de Marie domicilié à Clarens
 et de Marie née Marti
 de Shangnau (Borne)
 Inscrit au présent registre le vingt mai
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

E. Pottaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Villeneuve

Eug. Pottaz

N° 131

Bridel

Marcel Auguste

Emmanuel

Le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-
deux à onze heure minutes du soir
 est né à Clarens (Châtelard)
Bridel Marcel Auguste Emmanuel fil légitime
 de Eugène Charles Bridel Profession: pasteur
 de Moudon et Genève domicilié à Clarens
 et de Alice Ellen Amélie née Boiceau
 de Apples
 Inscrit au présent registre le vingt mai
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration d' un père

Confirmé après lecture faite :

Eug. Bridel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Moudon et
au Bureau cantonal, à Genève

E. Bridel

N° 132.

Thorens

Berthe-Henriette

Le dix-neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ née à Ranchamp, Commune du Châtelard,
Thorens Berthe-Henriette _____ fille légitime _____
de Jules-Gustave Thorens _____ Profession : architecte _____
de Concise _____ domicilié à Ranchamp _____
et de Marie-Elisabeth née Schragmann, _____
de Ischagguis (Autriche), _____
Inscrit au présent registre le vingt mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Thorens
arf.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Concise

Eug. Anjois

N° 133.

Mury

Adèle-Sophie

Le vingt mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du soir
est _____ née à Chailly, Commune du Châtelard, _____
Mury Adèle-Sophie _____ fille légitime _____
de Cévaire-Émile Mury _____ Profession : agriculteur _____
de Châtelard _____ domicilié à Chailly _____
et de Henriette-Fanny née Masson, _____
de Châtelard _____
Inscrit au présent registre le vingt-un mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Pierre Mury

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Anjois

N^o 134.
Freitag
Renée - Savulle

Le vingt huit mil huit cent quatre-vingt-
deux à sept heures vingt minutes du matin
est née à la Rouvenaz, Commune du Châtelard,
Freitag Renée - Savulle fille légitime
de Louis - Christian Freitag Profession: coiffeur
de Wülflingen (Zurich) domicilié à ? (en Angleterre)
et de Emma - Susanne - Henriette née Sermond,
de Poliez - le Grand, domiciliée à la Rouvenaz

Inscrit au présent registre le vingt - trois mil huit cent quatre-vingt-
deux - huit sur la déclaration de Aimée Dubois,
sage femme

Confirmé après lecture faite :

A. Dubois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Wülflingen

Eug. Profsis

N^o 135.
Müller
Bertha

Le vingt - un huit mil huit cent quatre-vingt-
deux à trois heures vingt minutes du matin
est née à Crin, Commune du Châtelard,
Müller Bertha fille légitime
de Charles - Antoine Müller Profession: miturier,
de Bâle domicilié à Crin
et de Julie - Eugénie née Luy
de Partigny - Velle

Inscrit au présent registre le vingt - quatre mil huit cent quatre-vingt-
deux - huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

C. Müller - Luy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Bâle

Eug. Profsis

N° 136.
 Monnet
 Violette-Alice

Le vingt-trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vaux, Commune du Châtelard, _____
 Monnet Violette-Alice fil le légitime _____
 de Louis-Emile Monnet _____ Profession : agriculteur
 de Châtelard _____ domicilié à Vaux _____
 et de Julie-Louise née Brogniez _____
 de Poluz-Pellet _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Madame
 E. Parisod, sage femme, le père étant absent _____

Confirmé après lecture faite :

E. Parisod sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

[Signature]

N° 137
 Cochard
 Hector-Emile-Louis

Le vingt quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à cinq heures trente _____ minutes du matin
 est _____ né à Charnez, Commune du Châtelard
 Cochard Hector-Emile-Louis fil le légitime _____
 de Cochard Jules _____ Profession : charpentier
 de Châtelard _____ domicilié à Charnez _____
 et de Louise-Elise née Bonjour _____
 de Blonay _____

Inscrit au présent registre le vingt six mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Madame
 Aina Dutoit, sage femme, le père étant malade. _____

Confirmé après lecture faite :

A. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

[Signature]

N° 138

Junod

James-Albert-Edouard

Le *trente et un mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *sept heures* _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *le Trait, Commune des Planches* _____
Junod James-Albert-Edouard fils légitime _____
 de *Junod Jules-Auguste* _____ Profession: *jardinier* _____
 de *Sainte-Croix* _____ domicilié à *le Trait* _____
 et de *Hélène - Eugénie, née Bruan* _____
 de *Valloches* _____

Inscrit au présent registre le *trente et un mai* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *dix-huit* sur la déclaration de *le père* _____

Confirmé après lecture faite :

J. Rey-Sumos

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à *St-Croix*

N° 139

Rothén

Hélène

Terribilini, Hélène

Le *trente et un mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *sept heures* _____ minutes du *matin*
 est _____ née à *Veray, Commune des Planches* _____
Rothén Hélène _____ fille *illégitime* _____
 de *Rothén Anna* _____ Profession: *Blanchisseuse* _____
 de *Wahlern (Berne)* domiciliée à *Veray* _____
 et de *elle-même de Rothén Pierre* _____
 de *Susanne - Catherine, née Werren* _____

Inscrit au présent registre le *deux juin* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *dix-huit* sur la déclaration de *M^{lle} Aimée*
Dutoit, sage femme _____

Confirmé après lecture faite :

St. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à *Schwarzenburg*

au *Juge de Paix* et au *Département*.

Suivant communication
 de l'Officier de l'état-civil
 de Vergeletto (Tessin),
 cet enfant a été légitimé
 par le mariage subséquent
 de ses parents *Terribilini*
Giovanni-Diodato, de
Vergeletto (Tessin) plâtrier,
 domicilié à *Vergeletto*,
 et *Anna, née Rothén*,
 de *Wahlern (Berne)*;
 l'acte de légitimation
 a été dressé le jour du
 mariage, le sept août
 mil neuf cent sept.
 En conséquence la dite
 enfant prend le nom
 de *Terribilini Hélène*
 fille légitime des sus-
 nommés.

Montreux le seize Sep.
 mille neuf cent sept.
 L'Officier de l'Etat-civil.
[Signature]

N° 140
Thonney
Fernand-Emile

Le deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à dix heures _____ trente minutes du soir
 est mort - né à Clarens, Commune du Châtelard,
 Thonney Fernand-Emile fils légitime _____
 de Emile Thonney _____ Profession : contrôleur au campay
 de Vullens _____ domicilié à Clarens _____
 et de Ida Reichler née Franey, la femme,
 de Richtsmil (juive) _____
 Inscrit au présent registre le quatre juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

E. Thonney

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Projeis

N° 141.
Amy
Henri-Alexis

Le trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à six heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard,
 Amy Henri-Alexis _____ fils légitime _____
 de Jules-Henri Amy _____ Profession : ouvrier,
 de Opens _____ domicilié à Clarens _____
 et de Adèle née Cochard, _____
 de Châtelard _____
 Inscrit au présent registre le quatre juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

J. Amy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à S^t-Leger

Eug. Projeis

N° 142
 Dubois
 Marie-Henriette

Le six juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à une heure vingt _____ minutes du matin
 est _____ né à Charney, Commune du Châtellard _____
 Dubois Marie-Henriette fil le légitime _____
 de Dubois Charles-Eugène _____ Profession: jardinier
 de Soles (Neuchâtel) domicilié à Charney _____
 et de Catherine née Jordan _____
 de Bollinges (Valais) _____
 Inscrit au présent registre le sept juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Dubois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au Soles _____



N° 143
 Descartier
 Julia-Henriette

Le cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à deux heures _____ vingt minutes du matin
 est _____ née à Tarel, Commune du Châtellard _____
 Descartier Julia-Henriette fil le légitime _____
 de Guillaume-Antoine Descartier Profession: cordonnier
 de Château d'Orx domicilié à Tarel _____
 et de Henriette née Bonzon _____
 de Armont-deffrous _____
 Inscrit au présent registre le huit juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Descartier Antoine

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Château d'Orx _____



N° 144
 Guenzi
 Clarise Jeanne

Le sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à cinq heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Clarens, commune du Châtelard
 Guenzi Clarise-Jeanne fille légitime _____
 de Guenzi Louis _____ Profession: cimenteur
 du Châtelard _____ domicilié à Clarens _____
 et de Julie-Suzanne née Steinhäuser _____
 de Guggisberg (Berne) _____
 Inscrit au présent registre le huit juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Guenzi.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 145.

Fischer
 Gustave Louis

Le six juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à six heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Bon Pösch, commune de Planches,
 Fischer Gustave Louis fils légitime _____
 de Gottlob Wilhelm Fischer _____ Profession: tailleur,
 de Lindelfingen (Schwytz) domicilié à Bon Pösch _____
 et de Louise-Henriette Emilie née Grandjean _____
 de Genève _____
 Inscrit au présent registre le huit juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Wilk. Fischer.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancellerie



N^o 146.
Malera
Martha

Le sept juin mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à quatre heures cinquante minutes du soir
est née à la Rouvenaz, Commune du Châtelard,
Malera Martha fille légitime
de Emile Charles Malera Profession: violoniste
de Tinggen (Grisons) domicilié à la Rouvenaz
et de Marije née Bottelli,
de Blanches,

Inscrit au présent registre le huit juin
mil huit cent quatre-vingt-dis-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Emile Malera

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Tinggen

Eug. Pujais

N^o 147
Rey
Ernest-Jean

Le sept juin mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à neuf heures minutes du soir
est né à Petit, Commune du Châtelard,
Rey Ernest-Jean fils illégitime
de Marie-Rosine Rey Profession: domestique
de Granges-Vésin (Tinggen) domicilié à Petit
et de Fille elle-même de Denise Rey.

Inscrit au présent registre le huit juin
mil huit cent quatre-vingt-dis-huit sur la déclaration de Sophie
Depallens, sage-femme.

Confirmé après lecture faite :

Sophie Depallens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Clumont, au

Juge de Paix et au Département

Eug. Pujais

N° 148.
Besenval
Ida

Le huit juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures quarante minutes du matin
est née aux Planches, _____
Besenval Ida _____ fille légitime _____
de Alexis Germain Besenval Profession: menuisier
de Chambare (Suisse) domicilié aux Planches, _____
et de Virginie née Pillet, _____
de Coste. _____

Inscrit au présent registre le neuf juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Germain Besenval

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancellerie

Eug. Brisais

N° 149.
Gheriglio
Elinna

Le neuf juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ minutes du matin
est née à Claens, Commune du Châtelain,
Gheriglio Elinna _____ fille légitime _____
de Pasquale Gheriglio _____ Profession: mason
de Bolzano (Italie) domicilié à Claens _____
et de Maria née Pecora, _____
de Amoro (Italie) _____

Inscrit au présent registre le neuf juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Gheriglio Pasquale

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancellerie

Eug. Brisais

N° 150.

Gérardin

Raoul Gaston Ange Louis

Le *treize* juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *six* heures _____ *dis-huit* minutes du *matin*.

est _____ né à *Clarens (Villas des Pierriers), Commune du Châtelard,*

Gérardin Raoul Gaston Ange Louis fils *légitime* _____

de *Marie Joséphine Jeanne Gérardin* Profession: *aucune* _____
sœur de Laurent Joseph Louis Lereuil, des le 18 Octobre 1895
de Saint-Dizier (Hospice-Sainte-Barbe), domicilié à Paris, en épan à Clarens.

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le *treize* juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration du *Docteur Henri*
Lavarié, qui a pratiqué l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :

D. H. Barrault fils

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancelleire _____
au Juge de Paix et au Département _____

N° 151.

Renaud

Marguerite - Irène

Le *douze* juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *onze* heures _____ *quinze* minutes du *soir*

est _____ née à *Clarens, Commune du Châtelard,*

Renaud Marguerite - Irène fil le *légitime* _____

de *Jules Renaud* Profession: *judiciaire* _____

de *Mont-sur-Rolle* domicilié à *Clarens* _____

et de *Suzanne Marie née Noirat,* _____

de *Laigny* _____

Inscrit au présent registre le *treize* juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Renaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Rolle.* _____

N° 152.

Luy
Berthe-Ida

Le huit juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à quatre heures _____ quarante minutes du soir
 est _____ né(e) à Sâles, commune du Châtelard,
 Luy Berthe-Ida _____ fil le légitime _____
 de Ernest Charles Luy _____ Profession : employé
 de Martigny-Ville domicilié à Sâles _____
 et de Marguerite-Elisa née Dufour, _____
 de Châtelard, _____

Inscrit au présent registre le treize juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Luy


L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Martigny

Eug. Prieis


N° 153.

Reynard
Josephine

Le quatorze janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à _____ minutes _____ minutes de _____
 est _____ né(e) à Marens, commune du Châtelard
 Reynard Josephine fil le légitime _____
 de Josephine Reynard _____ Profession : domestique
 de Sariève (Palais) domiciliée à Sariève (Montreux)
 et de elle-même de Jean-Baptiste Reynard
 et de Anne-Sarah née Brunner _____

Inscrit au présent registre le quatorze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de la mère de l'enfant.
 (Inscription tardive dénoncée au Département.) _____

Confirmé après lecture faite :

Josephine Reynard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au Juge de Paix
 à Sariève et au Département

Eug. Prieis


N° 154.
Normand
Marius-Charles-Ernest-Gabriel

Le *treize* juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à *sept* heures *quarante-cinq* minutes du *matin*
 est _____ né à *Veysseux*
Normand Marius-Charles-Ernest-Gabriel fils légitime _____
 de *Abram-Louis Normand* _____ Profession: *agriculteur*,
 de *Guyon* _____ domicilié à *Guyon* _____
 et de *Lea née Pilet*, _____
 de *Villemur, en séjour à Veysseux* _____
 Inscrit au présent registre le *quatorze* juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:
Abram Louis Normand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Guyon*

Eugé Dupuis

N° 155.
Zwahlen
Jean-Faurie

Le *quatorze* juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *cinq* heures _____ *trente* minutes du *matin*
 est _____ né à *Chailly, commune du Châtelard*,
Zwahlen Jean-Faurie fils légitime _____
 de *Jean Zwahlen* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Gessenay* _____ domicilié à *Chailly* _____
 et de *Emma-Faurie née Curdy*, _____
 de *Bernes (St. Saurie)* _____
 Inscrit au présent registre le *quatorze* juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:
Jean Zwahlen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Gessenay*

Eugé Dupuis

N° 156.
Bopp
Marguerite

Le *deux* *juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis *huit* à *deux* heures _____ *rente* minutes du *matin*
est _____ né à *Trait*, *Commune des Planches*,
Bopp Marguerite _____ fils *légitime* _____
de *Charles Edouard Bopp* _____ Profession: *negociant*
de *Zurich* _____ domicilié à *Trait* _____
et de *Marie Adèle ne Boillot* _____
de *Laet (Doubs)* _____

Inscrit au présent registre le *quinze* *juin* _____
mil huit cent quatre-vingt- *dis* *huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

E. Bopp Boillot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Zurich*.

Eug. Dufois

N° 157
Cuvit
Eugène Gustave

Le *quinze* *juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis *huit* à *quatre* heures _____ minutes du *matin*
est _____ né à *Clarens*, *Commune du Châtelard*,
Cuvit Eugène Gustave _____ fils *légitime* _____
de *Henri Cuvit* _____ Profession: *capitaine* _____
de *Nollens* _____ domicilié à *Clarens* _____
et de *Marie ne Coccard* _____
de *Nollens* _____

Inscrit au présent registre le *quinze* *juin* _____
mil huit cent quatre-vingt- *dis* *huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Cuvit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Nollens*

Eug. Dufois

N^o 158
 Gambaro
 Ulrich - Joseph

Le quinze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à trois heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Chailly, Commune du Châtelard,
 Gambaro Ulrich - Joseph fils légitime _____
 de Michel Gambaro _____ Profession: manoeuvre
 de Cameri (Sovane, Italie) domicilié à Chailly _____
 et de Maria née Celotti, _____
 de Cameri _____

Inscrit au présent registre le seize juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Adèle
 Rouge, sage femme, - en l'absence du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Rouge s^g. - femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

Eug. P. P. P.

N^o 159
 Günther
 Olga

Le dix-sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ née à la Rouvenaz, Commune du Châtelard,
 Günther Olga _____ fille légitime _____
 de Henri Günther _____ Profession: cordonnier
 de Markelsheim (Hambourg) domicilié à la Rouvenaz _____
 et de Trisca née Kaiser _____
 de Blumegg (Baden) _____

Inscrit au présent registre le dix-huit juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

H. Günther

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

Eug. P. P. P.

N° 160
Rapin
Alois-Albert

Le vingt juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure quarante minutes du soir
est _____ né à aux Hanches, _____
Rapin Alois-Albert fils légitime _____
de Alois-Albert Rapin Profession: *publantier*,
de Sayane _____ domicilié à aux Hanches _____
et de Marie-Pauline née Andros _____
de Gachetel (Sœur) _____

Inscrit au présent registre le vingt juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:

Rapin Alois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Sayane

Eug. P. P. P.

N° 161
Leyraz
André-Louis

Le vingt juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures cinquante cinq minutes du matin
est _____ né à Augy, commune du Châtelard,
Leyraz André-Louis _____ fils légitime _____
de Adolphe Leyraz Profession: *imprimeur*
de Rivaz _____ domicilié à Augy _____
et de Louise Aglaé née Messaz _____
de l'Isle _____

Inscrit au présent registre le vingt juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:

A. Leyraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Chobres

Eug. P. P. P.

N° 162

Rubin

Angeline - Marguerite

Le vingt juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à onze heures _____ minutes du matin
 est née à la Rouvray, Commune du Châtelard,
 Rubin Angeline Marguerite fille illégitime _____
 de Anna Rosalie Rubin _____ Profession: _____
 de Reichenbach Berne domicilié à la Rouvray _____
 et de Fille elle-même de Jean Rubin _____
 de Anna Barbara née Tillmann. _____

Inscrit au présent registre le vingt-un juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Justine Dupretius,
 sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite:

Justine Dupretius

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Reichenbach _____ Eug. Dufais _____
 au Département et au Juge de Paix.

N° 163

Jaquerod

Anna

Le vingt-deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à une heure _____ minutes du matin
 est mort-née à la Rouvray, Commune du Châtelard,
 Jaquerod Anna _____ fille légitime _____
 de Emil Eugène Jaquerod _____ Profession: employé de bureau
 de Ormont-Depuis _____ domicilié à la Rouvray _____
 et de Anna née Griesben, _____
 de St. Pierre (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Eug. Jaquerod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Eug. Dufais _____

N° 164

Buser
Charles

Par décision du Grand Conseil de Bâle-Ville en date du dix juin mil neuf cent quatorze Charles Buser, désigné ci-contre a acquis la bourgeoisie de la ville de Bâle.

Montreux, le 16 juillet 1914
L'Officier de l'état civil:



Le vingt-un juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à dix heures _____ minutes du soir

est né à Clarens, Commune du Châtelard

Buser Charles _____ fils légitime _____

de Ferdinand Auguste Buser Profession: hôtelier

de Ziefen, Bâle campagne domicilié à Clarens _____

et de Amalia Johanna Maria nee Gabelé _____

de Gundelshiem (Nuchenberg) _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Ziefen _____



N° 165

Buser
Henri

Par décision du Grand Conseil de Bâle-Ville en date du dix juin mil neuf cent quatorze Henri Buser, désigné ci-contre a acquis la bourgeoisie de la ville de Bâle.

Montreux, le 16 juillet 1914
L'Officier de l'état civil:



Le vingt-un juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à onze heures _____ minutes du soir

est né à Clarens, Commune du Châtelard,

Buser Henri _____ fils légitime _____

de Ferdinand Auguste Buser Profession: hôtelier

de Ziefen, Bâle campagne domicilié à Clarens _____

et de Amalia Johanna Maria nee Gabelé _____

de Gundelshiem (Nuchenberg) _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Ziefen _____



N° 166.

Mottaz

Arthur Marcel

Le vingt-un juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à trois heures _____ trente minutes du matin
 est _____ né à Peray, Commune des Hautes, _____
 Mottaz Arthur Marcel _____ fils légitime _____
 de August-Jules Mottaz _____ Profession: gypcier-peintre
 de Lyons & Montperreux domicilié à Peray _____
 et de Ulric ne Collet, _____
 de Suchy _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Mottaz Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Moudon
 & à Corcelles-le-Jorat

Eug. Projois

N° 167

Wittser

Blanche Rosa

Le vingt-quatre juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à quatre heures _____ cinquante minutes du soir
 est _____ née à Sales, Commune du Châtelard,
 Wittser Blanche Rosa _____ fille légitime _____
 de Hermann Ferdinand Wittser _____ Profession: peintre en bâtiments
 de Oberbermoos (Bâle) domicilié à Sales _____
 et de Bertha-Louise née Moyard, _____
 de Perrengey _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Hermann F. Wittser

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Kerzenberg

Eug. Projois

N° 168

Charrière
Jules-Louis

Le vingt-cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à midi heure _____ vingt minutes de _____
est _____ né aux Hanches, _____
Charrière Jules-Louis _____ fils légitime _____
de Claude Charrière _____ Profession: employé _____
de Honon (St-Larcie) domicilié aux Hanches _____
et de Aimée née Terret, _____
de Châtelard, _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:

C. Charrière

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie

Eug. Prieis

N° 169

Crausaz
Fernand-Robert

Le vingt-cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du matin _____
est _____ né au Trait, Commune des Hanches, _____
Crausaz Fernand-Robert fils légitime _____
de Jules-Louis Crausaz _____ Profession: employé _____
de Lutry & d'Hemenches domicilié au Trait _____
et de Laure Rosine née Nibelthaler _____
de Graben (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:

Crausaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Lutry et
à Moudon

Eug. Prieis

N^o 140.
Löss
Alfred

Le quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du soir
est né à Clarens, Commune du Châtelard,
Löss Alfred _____ fils légitime _____
de Charles Löss _____ Profession: appareilleur
de Benken, Pâle-campagne domicilié à Clarens _____
et de Marie née Dutoit, _____
de Chamannes et Rousson _____

Inscrit au présent registre le six juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:
Charles Löss fils

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Benken

Eug. Proffis

N^o 141
Gorgerat
Henri-Ernest

Le cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ minutes du matin
est _____ né à Ternier, Commune du Châtelard,
Gorgerat Henri-Ernest fils légitime _____
de Eugène Gorgerat _____ Profession: menuisier
de Neuchâtel & Boudry domicilié à Ternier _____
et de Léonie-Caroline née Niklaus _____
de Prétigny (Berne) _____

Inscrit au présent registre le sept juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:
Gorgerat Eugène

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Neuchâtel
et à Boudry

Eug. Proffis

N^o 142.
Scherrer
Joachim

Le quatre juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ trente minutes du soir

est né aux Hanches, _____

Scherrer Joachim _____ fils légitime _____

de Albert Scherrer _____ Profession: architecte

de Kirchberg (St. Gall) domicilié aux Hanches, _____

et de Laura née Terribilini, _____

de Puzetto (Tessin) _____

Inscrit au présent registre le sept juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Albert Scherrer, arch.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Kirchberg _____ Eug. Puzetto

N^o 143.
Antenen
Alice - Anna

Le cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ dix minutes du matin

est née aux Hanches, _____

Antenen Alice - Anna _____ fille légitime _____

de Frédéric Antenen _____ Profession: cominge

de Ober-Diessbach (Tessin) domicilié aux Hanches _____

et de Caroline-Catherine née Troller, _____

de Starkirch (Soleure) _____

Inscrit au présent registre le sept juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Marie Dubois,

sage-femme, - en l'absence du père. _____

Confirmé après lecture faite:

et. Dubois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Diessbach _____ Eug. Puzetto
Ceci Thun

N° 174.
Antenen
Ida - Hedwige

Le six juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures quarante-cinq minutes du soir

est _____ née aux Hanches,

Antenen Ida - Hedwige _____ fil le légitime _____

de Frédéric Antenen _____ Profession : *commerçant*

de Ober-Diesbach (Bern) domicilié aux Hanches,

et de Caroline Cathérine née Toller,

de Hankirch (Solure)

Inscrit au présent registre le sept juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de *Aimée Dutoit*

sage femme, - en l'absence du père _____

Confirmé après lecture faite :

A. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Diesbach _____
bei Thun _____ *Eug. Projois*

N° 175.
Genillard
Paul Alexandre Auguste

Le huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit à six heures quarante minutes du matin

est _____ né à la Pournoyette, commune du Châtellard,

Genillard Paul Alexandre Auguste fils illégitime _____

de Alice Genillard _____ Profession : *couturière*

de Ormont-Depuis _____ domiciliée à la Pournoyette

et de Elle-même fille de Gabriel Auguste Genillard.

de _____

Inscrit au présent registre le neuf juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de *Justine Dupontais*

sage femme _____

Confirmé après lecture faite :

Justine Dupontais

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Ormont-Depuis _____
et au Juge de Paix _____ *Eug. Projois*

N^o 176
Tschabold
Marquise

Le neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures _____ minutes du matin
est mort-né à Veray, Commune des Ranches, _____
Tschabold Marquise _____ fille légitime _____
de Jean-Joseph Tschabold _____ Profession: agriculteur
de Sellenbach (Berne) domicilié à Veray _____
et de Anne-Marie Elisabeth née Combrüel _____
de Sonthey (Valais) _____

Inscrit au présent registre le neuf juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Emily
Borsley, tante de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Emily Borsley Tschabold

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Projois

N^o 177
Buzzi
Robert-Joseph

Le dix juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures _____ quinze minutes du matin
est _____ né à Veray, Commune des Ranches, _____
Buzzi Robert-Joseph fils légitime _____
de Robert-François Buzzi Profession: officier-piastre
de Vergeletto (Tessin) domicilié à Veray _____
et de Adelaïde née Rothler, _____
de Sahlern (Berne) _____

Inscrit au présent registre le onze juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Robert Buzzi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Vergeletto

Eug. Projois

N° 148
 Depallens
 Clara-Germaine

Le *douze juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *midi* *heure* _____ *minutes* du _____
 est _____ née à *Clarens, Commune du Châtelard,* _____
Depallens Clara-Germaine _____ fille légitime _____
 de *Jules Depallens* _____ Profession: *employé au G. N.* _____
 de *Châtelard* _____ domicilié à *Clarens* _____
 et de *Leonie née Heiss* _____
 de *Bugue (Palais)* _____
 Inscrit au présent registre le *douze juillet* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Depallens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pypis

N° 149
 Perret-Jeanerret
 Marguerite

Le *onze juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *cinq heures* _____ *trente* minutes du *soir* _____
 est _____ née à *Vernex, Commune du Châtelard,* _____
Perret-Jeanerret Marguerite _____ fille légitime _____
 de *Emile Arnold Perret-Jeanerret* _____ Profession: *peintre* _____
 de *Loche et de la Brévine* domicilié à *Vernex* _____
 et de *Mathie-Sophie née Berthoud,* _____
 de *Couret (Muhâtel)* _____
 Inscrit au présent registre le *douze juillet* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Perret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au *Loche et à la*
Brévine

Eug. Pypis

N° 180.
Fetter
Paul-Charles

Le douze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Vernes, Commune du Châtelard,
Fetter Paul-Charles _____ fils légitime _____
de Charles Constantin Fetter _____ Profession : cafetier _____
de Brique (Palais) domicilié à Vernes _____
et de Emilie ne Wahlen, _____
de Gessenay (Gene) _____
Inscrit au présent registre le quatorze juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Fetter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Brique Eug. Pérois

N° 181
De Regibus
Saurice

Le treize juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à la Pouronnetaz, Commune du Châtelard,
De Regibus Saurice _____ fils légitime _____
de Martin De Regibus _____ Profession : mazon _____
de Vogogna (Morav, Italie) domicilié à la Pouronnetaz _____
et de Judith ne Parone, _____
de Vogogna _____
Inscrit au présent registre le quatorze juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père, qui
ne sachant écrire, appose sa marque habituelle, soit une croix.

Confirmé après lecture faite :

+

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie Eug. Pérois

N° 182.

Maison
Marc-Raimond

Le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures vingt cinq minutes du soir
est né à Ternex, Commune du Châtelard,
Maison Marc-Raimond fils légitime
de Charles-Frédéric Maison Profession: banquier
de Roche domicilié à Ternex
et de Fanny-Louise née Morax,
de Mex,

Inscrit au présent registre le quatorze juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Maison

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Tilleneuve Eug. Boyois

N° 183.

Graf
Elisabeth

Par acte, notarié J. Freyraud
à Fribourg le 27 mai 1912, le
père de l'enfant désigné ci-contre
a acquis la bourgeoisie de la
Commune de Romanelle
Fribourg, le 27 juillet 1912.

L'Officier de l'Etat Civil:

Freymeyer

Le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures quarante-cinq minutes du soir
est né à au Bâset, Commune du Châtelard,
Graf Elisabeth fille légitime
de Robert Graf Profession: rammier ambulant
de Schwytz domicilié à Lausanne, en passage au Bâset
et de Anne Marie née Abel
de S. Margrétin (S. Gall)

Inscrit au présent registre le quinze juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Robert Graf

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Schwytz Eug. Boyois
et à Lausanne,

N° 184

Favez
Fidexis Emmanuel

Le *quinze juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *une* heure _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *la Corsaz, Commune des Planches,*
Favez Fidexis Emmanuel fils légitime _____
 de *Charles Ernest Favez* _____ Profession: *employé à la B. de*
 de *Pentheriaz* _____ domicilié à *la Corsaz* _____
 et de *Louise Henriette née Berdoz* _____
 de *Repinivie* _____

Inscrit au présent registre le *seize juillet* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration de *Mme Dubois*
sage-femme, - en l'absence du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

A. Dutot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Pentheriaz*

Eug. P. P. P.

N° 185

Francsey
Olga-Gemaine-Elise

Le *dix-huit juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *sept* heures _____ minutes du *soir*
 est _____ né(e) à *Clarens, Commune du Châtelard,*
Francsey Olga-Gemaine-Elise fil(l)e légitime _____
 de *Alors Francsey* _____ Profession: *charcutier*
 de *Châtelard* _____ domicilié à *Clarens* _____
 et de *Elise-Henriette Marie née Favre* _____
 de *Amont-depus ytrille* _____

Inscrit au présent registre le *dix-neuf juillet* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Alors Francsey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. P. P. P.

N^o 186.
 Hermoud
 Armand-Gustave

Le dix-neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à midi heures _____ quinze minutes du _____
 est _____ né à Crin, Commune du Châtelard, _____
 Hermoud Armand-Gustave fils légitime _____
 de Oscar-Jean-Samuel Hermoud Profession: comptable _____
 de Polley-le-Grand domicilié à Crin _____
 et de Françoise-Octavie Cometti née Dusseaux, sa femme
 de Berentino (Tepin), _____
 Inscrit au présent registre le dix-neuf juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Hermoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Polley-le-Grand

Eugé Prjais

N^o 187
 Dizerens
 Tell

Le dix-huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à neuf heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Brent, Commune du Châtelard,
 Dizerens Tell _____ fils légitime _____
 de Aloys Dizerens _____ Profession: cultivateur
 de Faudes _____ domicilié à Brent _____
 et de Sophie-Elise née Villard, _____
 de Aubryrie, _____
 Inscrit au présent registre le vingt juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alois Dizerens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Tully

Eugé Prjais

N° 188.
Derrdney
Archibald-Henry

Le *dis-neuf juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à neuf heures _____ minutes du *matin*
est _____ né à *Vernex, Commune du Châtelard,*
Derrdney Archibald-Henry fils légitime _____
de *Henry-Lesell Derrdney* _____ Profession: *maître d'hôtel*
de *Langate (Kent, Angleterre)* domicilié à *New-York* _____
et de *Fanny-Emilie nee Ducommun dit Pécron* _____
de *Loche & Chaux de fonds*, en séjour à *Vernex* _____

Inscrit au présent registre le *vingt juillet* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* _____ sur la déclaration de *Jules Ducommun*
grand-mère de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite:
J. Ducommun

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la *Chancellerie* _____
Eng. P. Pypis

N° 189.
Huber
Rosa

Le *vingt juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à neuf heures _____ minutes du *matin*
est _____ né à *Blarins, Commune du Châtelard,*
Huber Rosa _____ fille légitime _____
de *Emile Huber* _____ Profession: *servicier*
de *Unter-Embrach (juich)* domicilié à *Blarins* _____
et de *Rosina nee Halchli* _____
de *Stollnau* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-un juillet* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* _____ sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:
Emil Huber

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Unter-Embrach* _____
Eng. P. Pypis

N^o 190.
Depallens
Marie

Le *vingt juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *midi* *heure* _____ *minutes* du _____
est _____ née à *Chêne*, commune du *Châtelard*,
Depallens Marie _____ fil le légitime _____
de *Ami Depallens* _____ Profession: *facteur postal*
de *Châtelard* _____ domicilié à *Chêne* _____
et de *Mathilde née Martin*, _____
de *Château d'Ox et Rapsinière* _____
Inscrit au présent registre le *vingt-un juillet* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Ami Depallens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Eug. Dupuis

N^o 191
Foillet
Alice Edith

Le *dix-huit juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *quatre* *heure* _____ *minutes* du *soir*
est _____ née à *Le Pacot*, commune des *Flanches*
Foillet Alice Edith _____ fil le légitime _____
de *Joseph Hidore Foillet* Profession: *garde voie*
de *Montboron* _____ domicilié à *Le Pacot* _____
et de *Mari Céline Faquet* _____
de *Marans* _____
Inscrit au présent registre le *vingt-un juillet* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration de *Arminé*
Dupoit, sa femme en l'absence du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

A. Dupoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Montboron*

L. H. H.

N° 192.
de Siebenthal
Clara - Marie

Le vingt-deux juillet — mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à ~~minuit~~ ^{neuf heures} — ~~vingt~~ minutes du —
est né à Vernez, Commune du Châtelard,
de Siebenthal Clara - Marie fil^e légitime —
de Alfred de Siebenthal — Profession: employé au tramway
de Gessenay — domicilié à Vernez —
et de Clara née Troisset - Soaux, —
de la Chapelle d'Abondance (St. Sarcis)

Inscrit au présent registre le vingt-deux juillet —
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père —

Confirmé après lecture faite:

de Siebenthal Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Gessenay

Auguste Dupuis

N° 193.
Dupraz
René - Emile

Le vingt-deux juillet — mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures — minutes du soir
est né à Ranchamp, Commune du Châtelard,
Dupraz René - Emile — fils légitime —
de Auguste - Emile Dupraz — Profession: agriculteur,
de Blonay — domicilié à Ranchamp —
et de Marie - Mathilde née Parisod, —
de Villette & Saigny. —

Inscrit au présent registre le vingt-trois juillet —
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père —

Confirmé après lecture faite:

St. Dupraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à S. - Léger

Auguste Dupuis

N^o 194.
Pulfer
Henri-Samuel

Le vingt-deux juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à midi heure _____ minutes du _____
est _____ né à Vevey _____
Pulfer Henri Samuel _____ fils légitime _____
de Rodolphe Samuel Pulfer _____ Profession: jardinier _____
de Rueggisberg (Berne) domicilié à Vevey _____
et de Sydonie Marie-Oline née Gaillard _____
de Césiers (Valais) _____
Inscrit au présent registre le vingt-trois juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

R. Pulfer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Rueggisberg Eug. Proffis

N^o 195.
Pattaroni
Gaetano-Henri

Le vingt-cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à six heures _____ minutes du matin _____
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard _____
Pattaroni Gaetano Henri _____ fils légitime _____
de Gaetano Edone Faustino Pattaroni _____ Profession: cimenteur _____
de Cota Noraise (Rome, Italie) domicilié à Clarens _____
et de Marie Marguerite Thérèse née Ceutti _____
de Cesara (Italie) _____
Inscrit au présent registre le vingt-cinq juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Pattaroni Gaetano

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie Eug. Proffis

N° 196

Gillioz
Ernest-René

Le vingt-deux juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à dix heures _____ vingt minutes du soir
 est _____ né à Non-Fret, commune des Ranches,
Gillioz Ernest-René _____ fils légitime _____
 de Ignace Ernest Gillioz _____ Profession: journalier
 de Granges (Palais) domicilié à Non-Fret
 et de Alphonsine Zoé née Genoud
 de Remaufens (Fribourg)
 Inscrit au présent registre le vingt-quatre juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Ernest Giloley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Granges

N° 197

Bernard
Gustave

Le vingt-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à midi _____ heure _____ trente minutes de _____
 est _____ né à Ranchamp, commune du Châtelard,
Bernard Gustave _____ fils légitime _____
 de François Félix Bernard _____ Profession: cultivateur,
 de Bev _____ domicilié à Ranchamp
 et de Marie Josette Cecile née Parichent,
 de Palais (Palais)
 Inscrit au présent registre le vingt-sept juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père
Félix Bernard

Confirmé après lecture faite :

Félix Bernard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Bev

N° 198.
Michel
Albert

Le vingt-huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à onze heures _____ quinze minutes du matin
 est _____ né à Javel, Commune du Châtelard,
 Michel Albert _____ fils légitime _____
 de Louis-Edouard Michel _____ Profession: agriculteur,
 de Châtelard _____ domicilié à Javel _____
 et de Elisabeth nee Schlappbach, _____
 de Pöls (Bohème) _____
 Inscrit au présent registre le vingt-huit juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

L. Michel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Poyais

N° 199
Simceik
Franz

Le vingt-huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ minutes du soir
 est _____ né aux Planches,
 Simceik Franz _____ fils légitime _____
 de Thomas Simceik _____ Profession: cordonnier
 de Sobeslav, Prince de Jabok domicilié aux Planches _____
 et de Martha-Emma nee Bojak, _____
 de Linden (Allemagne) _____
 Inscrit au présent registre le vingt-neuf juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Simceik Thomas

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____

Eug. Poyais

N° 200
Bayer
Johann Gottfried Walter

Le vingt-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ quarante minutes du matin
est _____ né à la Rouvenettes, Commune du Châtelard,
Bayer Johann Gottfried Walter fils légitime _____
de Jean Bayer _____ Profession : cuisinier _____
de Grindelwald (Berne) domicilié à la Rouvenettes _____
et de Wilhelmine Christiane Friederike née Föhle _____
de Kochendorf (Haut-Rhin) _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Anne Dubois,
sage femme ou l'absence du père _____

Confirmé après lecture faite :

Et. Dubois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Grindelwald

Eug. Dreyfus

N° 201
Bosson
Albertine Clémence

Le trente juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ cinq minutes du _____
est _____ née à la Corsaz, Commune des Blancs,
Bosson Albertine Clémence fille légitime _____
de Albert Louis Maurice Bosson Profession : maréchal _____
de Monthey (Palais) domicilié à la Corsaz _____
et de Marie Peronique née Andrey _____
de Hauterive & Berniat (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le trente juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Bosson Albert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Monthey

Eug. Dreyfus

N^o 202.
Gaillard
Benjamin

Le trente juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du soir
est _____ né à Veytaux, _____
Gaillard Benjamin _____ fils légitime _____
de Oswald Gaillard _____ Profession: seller-tapissier
de Orsières (Palais) domicilié à Veytaux _____
et de Marie née Furst _____
de Kerzers (Tribourg) _____
Inscrit au présent registre le premier Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Oswald Gaillard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Orsières

Eug. Puyois

N^o 203.
Schönbächler
Théodore-Gottfried

Le trente juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Papel Commune du Châtelard,
Schönbächler Théodore-Gottfried _____ fils légitime _____
de Joseph Alois Schönbächler _____ Profession: menuisier
de Einsiedeln (Schmyz) domicilié au Papel _____
et de Anna née Hofer _____
de Niderholz (Argovie) _____
Inscrit au présent registre le premier Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Adèle Hofer,
sage-femme, - en l'absence du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Hofer sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Einsiedeln

Eug. Puyois

N° 204

Rossier
Aurice-Léo

Le trente juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à la Revenaz, Commune du Châtelard,
Rossier Aurice-Léo _____ fils légitime _____
de Jean Edouard Rossier Profession: voyageur de commerce
de Hannes Trubert, domicilié à la Revenaz _____
et de Louise au Cornioley _____
de Nigle _____

Inscrit au présent registre le deux Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Rossier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Hannes _____

Eug. Puyois

N° 205

Knorr
Olga

Le premier Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures quarante cinq minutes du matin
est _____ né à au Trait, Commune des Planches,
Knorr Olga _____ fille légitime _____
de Louis Auguste Knorr Profession: pâtissier _____
de Kuhlrose Allemagne domicilié au Trait _____
et de Marie Louise dite Elise au Ducrot _____
de St. Sulpice _____

Inscrit au présent registre le deux Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Olga Knorr

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie _____

Eug. Puyois

Olga Knorr, dont l'acte de naissance est ci-contre, est devenue citoyenne de la Commune des Planches, ensuite de la naturalisation de son père, constatée par une lettre de bourgeoisie notariée, datée le vingt-un juillet mil neuf-cent-deux, visée par le Conseil d'Etat dans le terme légal.

Inscrit le deux septembre mil neuf cent deux, devant l'office de la Chancellerie d'Etat du 30 Août 1902. L'Officier de l'état-civil. *Eug. Puyois*

N° 206.

Bresset
Alice - Marthe

Le deux Ooüt _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard,
Bresset Alice - Marthe _____ fille légitime _____
de Charles - Louis Bresset _____ Profession: pâtissier _____
de Aléaz (Tribourg) domicilié à Clarens _____
et de Marie - Louise née Hader _____
de Auenegg (Boone) _____

Inscrit au présent registre le deux Ooüt _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Bresset Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Prof

Lug Puyois

N° 207.

De Marchi
Florentin

Le deux Ooüt _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ minutes du soir
est _____ né à Ternez, Commune du Châtelard,
De Marchi Florentin _____ fils légitime _____
de Giovanni - Battista De Marchi _____ Profession: cariste _____
de Premosello (Novara, Italie) domicilié à Ternez _____
et de Marie - Teresa Guida née Romagnolo, _____
de Refanese (Italie) _____

Inscrit au présent registre le trois Ooüt _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jean De Marchi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chanellia

Lug Puyois

N° 208
 Stucki
 Ernest Albert

Par décision du 23 octobre 1953
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-contre, en ce
 sens que le père de l'enfant
 soit désigné comme étant
 originaire de Gasshächstet-
 ken (Suisse) et de l'état de
 Neuchâtel.

Montreux, le 28 octobre 1953
 L'officier de l'état civil

[Signature]

Le quatre-vingt-dix-huit à huit heures _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard,
 Stucki Ernest Albert fils légitime _____
 de Ernest Stucki _____ Profession: boucher _____
 de Goss-Höchstetten (Pays) domicilié à Clarens _____
 et de Maria née Gerber, _____
 de Steffisburg (Pays) _____
 Inscrit au présent registre le quatre-vingt-
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Ernest Stucki

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Goss-Höchstetten *Eug. Dreyer*

N° 209
 Dubochet
 Haline Rosalie

Le trois-vingt-dix-huit à neuf heures quarante-cinq minutes du matin
 est _____ née à Vevey, Commune des Ranches,
 Dubochet Haline Rosalie fille légitime _____
 de Charles-Jules Dubochet Profession: agriculteur _____
 de Châtelard _____ domicilié à Vevey _____
 et de Marie Adelaïde née Herneberg _____
 de Juggisberg (Pays) _____
 Inscrit au présent registre le quatre-vingt-
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Ch. Dubochet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____ *Eug. Dreyer*

N° 210.

*Omarini
Rose - Marie*

Le *quatre* *voit* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *huit* heures _____ minutes du *soir*,
est _____ née au *Trait*, Commune des *Blanches*,
Omarini Rose - Marie _____ fil le légitime _____
de *Charles - Bartolomeo - Jean Omarini* Profession: *maçon* _____
de *Arona (Aoste, Italie)* domicilié au *Trait* _____
et de *Susanne - Marie - Ida née Accillon* _____
de *Gyon* _____

Inscrit au présent registre le *cinq* *voit* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Omarini Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

Eug. Dreyfus

N° 211.

*Löss
Charles - Emile*

Le *trois* *voit* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *sept* heures _____ minutes du *soir*
est *mort - né* à *Tavel*, Commune du *Châtelard*,
Löss Charles - Emile _____ fils légitime _____
de *Ernest Löss* _____ Profession: *appareilleur*
de *Piel - Herten (A. S. G. G.)* domicilié à *Tavel* _____
et de *Sophie - Caroline née Montandon* _____
de *Châtelard* _____

Inscrit au présent registre le *cinq* *voit* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Lou Ernest

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Eug. Dreyfus

N° 212

Ackermann
Jeanne Céline

Le quatre Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à six heures _____ minutes du soir
 est _____ née à la Rouvenaz, Commune du Châtelard,
 Ackermann Jeanne Céline fille légitime _____
 de Jules Ackermann _____ Profession : cafetier _____
 de Wolf (Solure) domicilié à la Rouvenaz _____
 et de Léontine née Charrière _____
 de Thours (Savoie) _____

Inscrit au présent registre le six Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Ackermann Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Wolf

Eugé Puyois

N° 213

Masson
Cécile Sophie

Le cinq Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ quinze minutes du soir
 est _____ née à Clarens, Commune du Châtelard,
 Masson Cécile Sophie fille légitime _____
 de Vincent Masson _____ Profession : agriculteur _____
 de Châtelard _____ domicilié à Clarens _____
 et de Marie Blise Sophie Louise née Duravaud _____
 de St. Léger la Chiesaz _____

Inscrit au présent registre le six Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Vincent Masson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eugé Puyois

N° 214.
Pasche
Marius - Henri

Le huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à trois heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Vernex, Commune du Châtellard,
 Pasche Marius - Henri _____ fils légitime _____
 de Charles - Henri Pasche _____ Profession: menuisier
 de Servion et Foul domicilié à Vernex _____
 et de Caroline - Henriette née Marielloni, _____
 de Liguins (Tessin) _____

Inscrit au présent registre le neuf Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Pasche

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Cron-la-Salle
 et à Foul.

Liguins
 [Signature]

N° 215.
Vurlod
Marcel - Auguste

Le dix Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à dix heures quarante-cinq minutes du matin
 est _____ né à Servin, Commune des Planches,
 Vurlod Marcel - Auguste _____ fils légitime _____
 de Auguste Alfred Vurlod _____ Profession: employé au tramway
 deumont-depours domicilié à Servin _____
 et de Marie - Joséphine née Orbaletta, _____
 de Montbailly (Talais) _____

Inscrit au présent registre le dix Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Vurlod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué àumont-depours

Liguins
 [Signature]

N° 216.

Zimmermann
Louise Paula

Le *onze* *doit* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *deux* heures _____ minutes du *soir*
est _____ né(e) au *trait*, Commune des *Blanches*,
Zimmermann Louise Paula fille légitime _____
de *Carl-Bruno Zimmermann* Profession: *musicien* _____
de *Chemnitz P. Nicolas* domicilié au *trait* _____
et de *Emilia née Bilke*, _____
de *Breslau (Silesie)* _____

Inscrit au présent registre le *douze* *doit* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Bruno Zimmermann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

Eug. Bryois

N° 217

Gervaz
Raoul John-Raoul

Le *douze* *doit* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *une* heure _____ minutes du *matin*
est _____ né(e) au *trait*, Commune des *Blanches*,
Gervaz Raoul John-Raoul fils légitime _____
de *Louis-Aristide Gervaz* Profession: *menuisier* _____
de *Chessel* _____ domicilié au *trait* _____
et de *Ida-Adèle née Robert*, _____
de *Saale (Saxe)* _____

Inscrit au présent registre le *douze* *doit* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

A. Gervaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Pellenau*

Eug. Bryois

N^o 218.

*Mayer
Marguerite Alice*

Le *quinze Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à *neuf* heures _____ minutes du *matin*

est _____ née à *Clarens, Commune du Châtelard,*

Mayer Marguerite Alice fil *le* légitime _____

de *Eugène-David Mayer* _____ Profession: *pierrrier au transport*

de *Echallens* _____ domicilié à *Clarens* _____

et de *Jenny Bertha née Egger,* _____

de *Frutigen (Berne)* _____

Inscrit au présent registre le *quinze Août* _____
mil huit cent quatre-vingt-*deux* huit sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Mayer Eugène

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Echallens*

Eug. Dreyfus

N^o 219

*Terribilini
Anastasio*

Le *quatorze Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux huit à *dix* heures _____ minutes du *soir*

est _____ né à *Vernex, Commune du Châtelard;*

Terribilini Anastasio fil *le* légitime _____

de *Louis Terribilini* _____ Profession: *plâtrier peintre*

de *Pergeletta (Tepin),* domicilié à *Vernex,* _____

et de *Lina née Ulrich,* _____

de *Triengen (Lucerne)* _____

Inscrit au présent registre le *quinze Août* _____
mil huit cent quatre-vingt-*deux* huit sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Terribilini

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Pergeletta*

Eug. Dreyfus

N° 220.

Giobellina
Suisse - Aghita

Le *treize* *août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *six* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ né(e) à *au Trait*, Commune des *Blanches*,
Giobellina Suisse - Aghita fil le légitime _____
 de *Joseph Giobellina* _____ Profession: *charrier*
 de *Cigliano (Nora, Italie)* domicilié à *au Trait* _____
 et de *Josephine née Pasteris* _____
 de *Cigliano* _____

Inscrit au présent registre le *dia-huit* *août* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dia-huit* sur la déclaration d'un *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Giobellino Giuseppe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____
Aug. Protais

N° 221.

Longhi
Emilie - Marie

Le *dia-neuf* *août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dia-huit à *trois* heures _____ *dia* minutes du *matin*
 est _____ né(e) à *aux Arants*, Commune du *Châtelard*,
Longhi Emilie - Marie fil le légitime _____
 de *François Antoine Louis Longhi* Profession: *entrepreneur*,
 de *Ostiglia (Montona, Italie)* domicilié à *aux Arants* _____
 et de *Rosa - Marie Suisse née Ramponi* _____
 de *Pieno (Italie)* _____

Inscrit au présent registre le *dia-neuf* *août* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dia-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

X Longhi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____
Aug. Protais

N° 222.
Bardelli
Jean Auguste

Le dix-sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ minutes du soir,
est _____ né à Collonge, Commune des Ranches,
Bardelli Jean Auguste fils légitime _____
de Aquilin Gaston Bardelli _____ Profession: maçon _____
de Novate (Côme, Italie) domicilié à Collonge _____
et de Emilie née Falquier, _____
de Vignaux _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

A Bardelli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie Eug. Pérois

N° 223.
Bissat
Charles

Le dix-neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du soir
est mort-né à Sâles, Commune du Châtelard,
Bissat Charles _____ fils légitime _____
de Louis Marc Julien Bissat _____ Profession: employé au tramway
de Gournioins-la-Ville domicilié à Sâles _____
et de Anna née Pranchi _____
de Gimmevald (Piemonte) _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Bissat Julien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ Eug. Pérois

N° 224.

Dupraz
Hélène - Berthe

Le dix-huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ minutes du soir
est _____ né à Charnas, Commune du Châtelard,
Dupraz Hélène - Berthe fille légitime _____
de Louis-Henri Dupraz Profession: charpentier
de Monay _____ domicilié à Charnas _____
et de Marie Adelaïde née Bertholet _____
de Rougemont. _____

Inscrit au présent registre le vingt-un _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

L^s Dupraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à S^t Léger 

N° 225.

Sellié
Olga - Frida

Le dix-neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à six heures _____ minutes du matin
est _____ né à Sermont, Commune des Blanches,
Sellié Olga - Frida fille légitime _____
de Paris Sellié _____ Profession: agriculteur
de Casalborgone (Italie) domicilié à Sermont _____
et de Sophie - Elisa dite Louise née Taton _____
de Châtelard. _____

Inscrit au présent registre le vingt Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Mario Sellié

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la
Chancellerie



N° 226.
Hulliger
Arnold

Le vingt huit _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à sept heures _____ minutes du matin
 est mort - né à Teritet, Commune des Haanches, _____
 Hulliger Arnold _____ fils légitime _____
 de Arnold Hulliger _____ Profession: maréchal
 de Heimisryhl (Borne) domicilié à Teritet _____
 et de Bertha née Imhoof _____
 de Zofingen (Argovie) _____
 Inscrit au présent registre le vingt huit _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Arnold Hulliger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Projois

N° 227.
Nonney
Louise-Marie

Le vingt-un août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à dix heures _____ trente minutes du matin
 est _____ né(e) à Vernez, Commune du Châtelard, _____
 Nonney Louise Marie _____ fille légitime _____
 de Charles Nonney _____ Profession: hôtelier
 de Châtelard _____ domicilié à Vernez _____
 et de Wilhelmine - Maria née Stiller, _____
 de Vienne (Autriche) _____
 Inscrit au présent registre le vingt-deux août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Marry fils.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Projois

N° 228

Delapraz
Gustave Aimé

Le vingt-deux Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ quinze minutes du matin
 est _____ né à Vernes, commune du Châtelard,
 Delapraz Gustave Aimé fils légitime _____
 de Adrien-Henri Delapraz Profession : peintre en bâtiments
 de Corbeaux _____ domicilié à Vernes _____
 et de Nery née Dubois, _____
 de Corbeaux & Pispiniers _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Adrien Delapraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Corcier

Eug. Pérois

N° 229

Kammer
Marie-Louise

Le vingt-deux Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à sept heures quarante-cinq minutes du soir
 est _____ née à Clarens, commune du Châtelard,
 Kammer Marie-Louise fille légitime _____
 de Louis-Alfred Kammer Profession : charbonnier,
 de Schwenden, ^{commune de Dismantigen} domicilié à Clarens _____
 et de Hélène née Vouilloz _____
 de Nantigny Velle _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Kammer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Brieng

Eug. Pérois

N° 230.

Argenton
Marcel Albert

Le vingt-un Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du soir

est _____ né à Territet, Commune des Blancs, _____

Argenton Marcel - Albert fils légitime _____

de Alexis - Marc Argenton _____ Profession: sculpteur peintre

de Vandocures (Genève) domicilié à Territet _____

et de Françoise - Henriette - Isaline née Grand _____

de Monay _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

A. Argenton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au Bureau _____
de l'Etat Civil à Genève _____

N° 231.

Delacretaz
Paul - Henri

Le vingt-un Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures _____ trente minutes du matin

est _____ né à Vevey, Commune des Blancs, _____

Delacretaz Paul - Henri fils légitime _____

de Charles - Emile Delacretaz _____ Profession: boulanger

de Yverne _____ domicilié à Vevey _____

et de Sophie - Elise née Pilet _____

de Yverne _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Delacretaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à _____
à _____

N° 232.
Cochard
Ferdinand

Le vingt-deux Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à six heures _____ trente minutes du soir
est mort-né à Ranchamp, commune du Châtelard,
Cochard Ferdinand _____ fils légitime _____
de Samuel Cochard _____ Profession : charpentier
de Châtelard _____ domicilié à Ranchamp _____
et de Marie Eugénie née Pyde _____
de Château d'Orge _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

S. Cochard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Puyois

N° 233.

Gasser
Germaine-Thérèse

Le vingt-trois Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ minutes du soir
est _____ née à la Pourcettaz, commune du Châtelard,
Gasser Germaine-Thérèse fille légitime _____
de Florian Antoine Gasser Profession : menuisier,
de Baidrich (Sylat), domicilié à la Pourcettaz _____
et de Anne-Marie-Elise née Chessel, _____
de Abondance, H^{te} Savoie, _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Florian Gasser

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la

Chancellerie

Eug. Puyois

N° 234.
Boillod
Marie Emilia

Le vingt-cinq Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à la Rouvenettaz, Commune du Châtelard,
Boillod Marie Emilia _____ fille légitime _____
de Fritz-Amand Boillod _____ Profession: charpentier
de Ceneux-Féquignot, ^{Muchâtel} domicilié à la Rouvenettaz, _____
et de Pauline Emilia née Richard, _____
de Cuffane. _____

Inscrit au présent registre le vingt-six Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Aimée Dubois,
sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite:

St. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Ceneux-Féquignot _____ Eug. Dupois _____

N° 235.
Chessez
Henri

Le vingt-cinq Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à trois heures _____ trente minutes du soir,
est mort-né à Ceneux, Commune du Châtelard,
Chessez Henri _____ fils légitime _____
de Maurice-Julius Chessez, Profession: négociant, _____
de St-Marches _____ domicilié à Ceneux _____
et de Camille-Julie Félicité née Fenier, _____
de Sauteluis, _____

Inscrit au présent registre le vingt-six Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Chessez Maurice _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Eug. Dupois _____

N^o 236.

Mayer

Marguerite-Lucie-Emilie

Le vingt-neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à onze heures _____ trente minutes du matin
 est _____ né à Collonge, Commune des Planches,
 Mayer Marguerite-Lucie-Emilie fils légitime _____
 de Daniel-Emile Mayer _____ Profession: agent de police
 de Oron-le-Châtel domicilié à Collonge _____
 et de Félicie-Louise née Gaudin, _____
 de Chilly _____

Inscrit au présent registre le trente-un Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Mayer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Oron la Sille

Eugé Dreyfus

N^o 237.

Fassbind

Paul

Le vingt-huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à sept heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Caux, Commune des Planches,
 Fassbind Paul _____ fils légitime _____
 de Antoine Fassbind _____ Profession: cordonnier,
 de Lucerne Ville, domicilié à Caux _____
 et de Robine née Burnard _____
 de Biévy-Agnoux _____

Inscrit au présent registre le trente-un Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Antoine Fassbind

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Lucerne

Eugé Dreyfus

N° 238.

Masson
Maurice-Louis-Gustave

Le *vingt* *deux* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *six* heures _____ minutes du *soir*
est _____ né à *Sales, commune du Châtelard*, _____
Masson Maurice-Louis-Gustave fils légitime _____
de *André Maurice Masson* _____ Profession: *employé au transport*
de *Frignoley de Bagnes* domicilié à *Sales* _____
et de *Louise Marie née Mayor* _____
des *Marches* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-un* *deux* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Maurice Masson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Bagnes*

Eng. Pérois

N° 239.

Reymond
Georges-Henri

Le *vingt-un* *deux* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *neuf* heures _____ minutes du *soir*
est _____ né à *au Trait, commune des Marches*, _____
Reymond Georges-Henri fils légitime _____
de *Georges-Eduard Reymond* Profession: *menuisier*
de *St. Sulpice (Mûchâtel)* domicilié à *au Trait* _____
et de *Esther née Telfini*, _____
de *Cossagne (Italie)* _____

Inscrit au présent registre le *premier* *septembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

G. Reymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *St. Sulpice*

Eng. Pérois

N° 240.
Terribilini
Ersilio-filles

Le *trente-un Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à quatre heures _____ minutes du *matin*
est _____ né à *la Versaz, Commune des Blancs,* _____
Terribilini Ersilio-filles fils légitime _____
de *Georgio Tranquillo Terribilini* _____ Profession: *Plâtrier* _____
de *Vergetto (Tessin)* domicilié à *la Versaz* _____
et de *Marie-Pauline ne Bellens,* _____
de *Gronand* _____

Inscrit au présent registre le *deux Septembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Terribilini Georges

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Vergetto*

Eng. Proffois

N° 241.
Saurer
Marguerite

Le *deux Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à cinq heures _____ minutes du *soir*
est *mort-née* à *Collonge, Commune des Blancs,* _____
Saurer Marguerite _____ fille légitime _____
de *Robert Saurer* _____ Profession: *agriculteur* _____
de *Zollkofen (Berne)* domicilié à *Collonge* _____
et de *Marie Albertine, Caroline ne Leprat* _____
de *Blignat (France)* _____

Inscrit au présent registre le *cinq Septembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Robert Saurer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Zollkofen*

Eng. Proffois

N° 242.
Longchamp
Paul-Emmanuel

Le quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ minutes du matin
est _____ né à la Reurnaz, Commune du Châtelard,
Longchamp Paul-Emmanuel fils légitime _____
de Raide-Joseph Longchamp _____ Profession: négociant
de Bollens _____ domicilié à la Reurnaz _____
et de Marie-Célestine née Baud _____
des Gets (Savoie) _____
Inscrit au présent registre le six Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

H. Longchamp

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Poliez le Grand *Aug. Pypis*

N° 243
Jeanneret
Alice-Louisa

Le cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures _____ minutes du soir
est _____ née aux Marches,
Jeanneret Alice-Louisa fille légitime _____
de Arnold Jeanneret _____ Profession: négociant _____
de Travers et du Lochle, pub. domicilié aux Marches, _____
et de Léna Pauline née Dubois _____
de Sarannes & Auden _____
Inscrit au présent registre le sept Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

A. Jeanneret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Travers *Aug. Pypis*
et au Lochle.

N° 244.

Gentinetta
Michel-Lucien Auguste

Le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à midi heures _____ minutes du _____
 est _____ né à Clavans, commune du Châtelard,
 Gentinetta Michel-Lucien Auguste fils légitime _____
 de Philippe Augustin Gentinetta Profession: confiseur _____
 de Mme (Alphes-Fantimes) domicilié à Clavans _____
 et de Joséphine née Geiran _____
 de _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Philippe Gentinetta

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

Eug. Poyois

N° 245.

Welschen
Hildebrand-Alfred

Le huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à onze heures _____ minutes du soir
 est _____ né à la Rouennaz, commune du Châtelard,
 Welschen Hildebrand-Alfred fils légitime _____
 de Eugène Ferdinand Welschen Profession: cafetier _____
 de Grenziols (Palais) domicilié à la Rouennaz _____
 et de Catherine née Franzen _____
 de Fusch (Palais) _____

Inscrit au présent registre le neuf Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

F. Welschen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Grenziols

Eug. Poyois

N° 246.
Manzini
Marie-Louise

Le *sept* *Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *huit* heures *quarante* minutes du *matin*
 est _____ née à *Sales, Commune du Châtelard,* _____
Manzini Marie-Louise fille légitime _____
 de *Jean Manzini* _____ Profession: *plâtrier* _____
 de *Carandone (Sorac)* domicilié à *Sales* _____
 et de *Marquerite née Tridondani,* _____
 de *Carandone.* _____

Inscrit au présent registre le *neuf* *Septembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration de *Clémence Duboit,*
sage femme. _____

Confirmé après lecture faite:

Cl. Duboit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancelerie. *Eug. Dupuis*

N° 247
Tosoni
Violette-Léa

Le *dix* *Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *une* heure _____ *vingt* minutes du *soir*
 est _____ née à *Le Trait, Commune des Planches,* _____
Tosoni Violette-Léa _____ fille légitime _____
 de *Louvent Tosoni* _____ Profession: *peintre en bâtiment*
 de *Casenzano (Vesin)* domicilié à *Le Trait,* _____
 et de *Fanny née Barbouin,* _____
 de *Anges & Donay* _____

Inscrit au présent registre le *dix* *Septembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Louvent Tosoni

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Casenzano *Eug. Dupuis*

N° 248
Busso
Raphaël-Joseph

Le dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ minutes du soir
est _____ né à Chailly, Commune du Châtelard,
Busso Raphaël-Joseph fils légitime _____
de Gabriel-Geranni Busso _____ Profession: vitrier _____
de Ronco-Canavese Turin, domicilié à Chailly _____
et de Maria-Rosa née Gioldo _____
de Ronco-Canavese.

Inscrit au présent registre le douze Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Geon Busso

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

[Signature]

N° 249
Terbelet
Martha-Arquerite

Le quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à Veray, Commune des Hautes,
Terbelet Martha-Arquerite fille légitime _____
de Vincent-Jules Terbelet _____ Profession: facteur-postal _____
des Hautes _____ domicilié à Veray _____
et de Maria-Anna née Herren, _____
de Mürrenegg.

Inscrit au présent registre le quatorze Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Jules Terbelet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

[Signature]

N° 250.
Borcard
Emma-Marie-Louise

Le seize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ née à au Trait, Commune des Planchettes,
 Borcard Emma-Marie-Louise fil le légitime _____
 de Henri-Louis-Frédéric Borcard Profession: employé au tramway
 de St-Gingolph (St-Louis) domicilié au Trait _____
 et de Marguerite-Louise née Montet, _____
 de Blonay _____

Inscrit au présent registre le seize Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Borcard Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie 

N° 251.
Billod
Lea-Ansoinette

Le quatorze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à onze heures _____ quinze minutes du soir
 est _____ née à la Rouvenettes, Commune du Châtelard,
 Billod Lea-Ansoinette fil le légitime _____
 de Pierre-Narcisse Billod _____ Profession: domestique
 de Lac ou Villus (Doubs) domicilié à la Rouvenettes _____
 et de Lina-Vitaline-Vermot née Petit-Cuthenin, _____
 de la Chapelle du Nilou (Neuchâtel) _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Billod Narcisse

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie 

N° 252.

Tacheron
Marguerite-Elisabeth

Le quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à onze heures _____ trente minutes du soir
 est _____ né(e) aux Hanches, _____
 Tacheron Marguerite-Elisabeth fil le légitime _____
 de Marc Ernest Tacheron _____ Profession: ébéniste _____
 de Vesins _____ domicilié aux Hanches, _____
 et de Rosine Chessez ne Gourmaz, _____
 de Hanches _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

E. Tacheron,

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Vesins _____

Eug. Pypis

N° 253.

Chaillet
Eugénie-Henriette

Le dix-sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à deux heures quarante cinq minutes du matin
 est _____ née à Sales, commune du Châtelard, _____
 Chaillet Eugénie-Henriette fil le légitime _____
 de Léopold Chaillet _____ Profession: agriculteur, _____
 de Charvornay _____ domicilié à Sales _____
 et de Marguerite ne Weller _____
 de Vesins (Fume) _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Léopold Chaillet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Charvornay _____

Eug. Pypis

N^o 254.

Kammer
Gemmaire - Marie

Le dix-sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à dix heures quarante cinq minutes du soir

est _____ née aux Blanches, _____

Kammer Gemmaire - Marie fille légitime _____

de Eugène - Emile Kammer _____ Profession : menuisier

de Lauterbrunnen (Borne) domicilié aux Blanches, _____

et de Marie - Louise née Martin _____

de Robinière _____

Inscrit au présent registre le vingt Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Kammer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Lauterbrunnen _____

Eug. Profsis

N^o 255.

Blanc
Cécile - Fanny

Le vingt Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à quatre heures _____ trente minutes du soir

est _____ née à Sâles, Commune du Châtelard,

Blanc Cécile - Fanny fille légitime _____

de Emile Blanc _____ Profession : cultivateur

de Châtelard, _____ domicilié à Sâles, _____

et de Luisa nu Jonnet, _____

de Châtelard, _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Blanc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Profsis

N° 256.

Galli
Charles-Jaques-Henri

Le vingt-trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à sept heures _____ minutes du soir
 est né à Trait, Commune des Hautes, _____
 Galli Charles-Jaques-Henri fils légitime _____
 de Louis Galli _____ Profession: maçon _____
 de Albasio (Comm. Italie) domicilié à Trait _____
 et de Caroline née Bassi, _____
 de Albasio _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Galli Luigi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____
 Eug. Brisson

N° 257.

Sticky
Georges-Constant

Le vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ minutes du soir
 est né à Baus, Commune des Hautes, _____
 Sticky Georges-Constant fils légitime _____
 de Pierre-Charles Sticky _____ Profession: garde-roule
 de Schuffheim (Comm. Alsace) domicilié à Baus _____
 et de Marie Emma née Perret, _____
 de Amont-d'Alsace _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite :

Lse. Currier Allen sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Schuffheim _____
 Eug. Brisson

N^o 258.
 Sternemann
 Paul-Emile

Le vingt-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Ternex, Commune du Châtelard, _____
 Sternemann Paul-Emile fils légitime _____
 de Emile Sternemann _____ Profession: employé au J. S.
 de Kirchlerau (Argorie) domicilié à Ternex _____
 et de Lisette née Ingold, _____
 de Insrygl (Bern) _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:


L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Kirchlerau 

N^o 259.
 Turrian
 Marie-Sophie

Le vingt-neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à quatre heures _____ vingt minutes du soir
 est _____ née à Marchamp, Commune du Châtelard,
 Turrian Marie-Sophie fille légitime _____
 de Louis Henri Turrian _____ Profession: agriculteur
 de Château d'Oex domicilié à Marchamp _____
 et de Julie-Elise née Beroud, _____
 de Leschaux _____

Inscrit au présent registre le trente Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:
 Louis Henri Turrian

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Château d'Oex 

N° 260.
Schneider
Lina Marie

Le trente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ cinquante minutes du soir
est _____ né à Vernes, Commune du Châtelard, _____
Schneider Lina Marie _____ fils légitime _____
de Henri Schneider _____ Profession: *serurier*
de Arni (Berne) domicilié à Vernes, _____
et de Lina née Krummen, _____
de Fuhleberg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le premier Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

H. Schneider

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Biglen

Aug. Pujos

N° 261
Cheneval
Félix-Marie-Charles

Le trente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à midi ~~heure~~ _____ minutes du _____
est _____ né à la Rouvenettes, Commune du Châtelard, _____
Cheneval Félix-Marie-Charles _____ fils légitime _____
de Victor-Albert Cheneval _____ Profession: *parquetier*
de Benthonne (M^e Sarin) domicilié à la Rouvenettes _____
et de Mathilde née Saville _____
de Benthonne (M^e Sarin) _____

Inscrit au présent registre le trois Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alb. Cheneval

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

Aug. Pujos

N° 262.
Dutoit
Yvonne

Le premier Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures _____ minutes du soir
est _____ née à Marans, Commune du Châtelard,
Dutoit Yvonne _____ fille légitime _____
de Jules-Emile Dutoit _____ Profession: charretier,
de Marans et de Moudon domicilié à Marans _____
et de Tanny-Rosine née Depallens _____
de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le trois Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Moudon _____ [Signature]

N° 263
Morod
Emile Paul

Le quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heure et trente _____ minutes du soir
est _____ né à Chêne (Châtelard) _____
Morod Emile Paul _____ fils légitime _____
de Emile Auguste Henri Morod _____ Profession: voiturier
de Châtelard et Morite domicilié à Chêne _____
et de Adèle Chevally _____
de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le cing Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ sur la déclaration du père. L'enfant
Morod Emile Paul est frère jumeau du N° 264. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Morod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Pellencure _____ [Signature]

N^o 264
 No 120 d
 Louis François

Le *cinq* *Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *deux* heure *et* *huit* _____ minutes du *matin*
 est *mort* né à *Chêne (Châtelard)* _____
No 110 d *Louis François* _____ fil *et* *légitime* _____
 de *Emile Auguste Henri Monod* Profession : *voiturier*
 de *Châtelard et No 110 d* domicilié à *Chêne* _____
 et de *Antoine Charvalley* _____
 de *Châtelard* _____

Inscrit au présent registre le *cinq* *Octobre* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *dix-huit* sur la déclaration d'après l'impression
Monod Louis François est fils jumeau de N^o 263

Confirmé après lecture faite :

Auguste Monod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué

N^o 265
 Aeschbacher
 André-Georges

Le *Six* *Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux *huit* à *quatre* heures *quarante* *vingt* minutes du *matin*
 est _____ né à *la Corsaz, Commune de Planches,*
Aeschbacher André Georges _____ fil *et* *légitime* _____
 de *Samuel Aeschbacher* _____ Profession : *géomètre* _____
 de *Seedorf (Berne)* domicilié à *la Corsaz* _____
 et de *Marie-Louisa née Pâhni* _____
 de *Polligen (Berne)* _____

Inscrit au présent registre le *Six* *Octobre* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *deux* *huit* sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite :

Aeschbacher

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à *Seedorf*
bei Aarberg

N° 266.

~~Sinnig~~
Kammer
Henri

Suivant communication de l'officier de l'état civil de Briques l'enfant ci-contre, Sinnig Henri, a été légitimé par le mariage subséquent de ses parents qui sont: Kammer, Louis Eugène, receveur, de Hauterbuschen (Moselle) domicilié à Gless Buss, et Catherine Sinnig.

L'acte de légitimation a été dressé le jour du mariage soit le quatre-vingt-neuf cent (1900)

En conséquence, le dit enfant prend le nom de Kammer Henri, fils légitime des sus-nommés.

Inscrit le quatre-vingt-neuf cent. L'officier de l'état civil

Lug. Pypois

N° 267.

Flückiger
Lucien Charles

Le six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à midi _____ heure _____ minutes du _____

est né à Trait, Commune du Flanchès, _____

Sinnig Henri _____ fils légitime _____

de Catherine Sinnig _____ Profession: ménagère _____

de Rich. Dist. Paroisse, Salais, domicilié à Trait _____

et de elle-même de Charles Sinnig, _____

de Anna Maria née Schreyer _____

Inscrit au présent registre le six Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Adèle Rouge, _____

sage femme _____

Confirmé après lecture faite:

Rouge sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Noël, au _____
Juge de Paix et au Département

Lug. Pypois

Le sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dieux-huit à trois heures _____ minutes du soir _____

est né à Chailly, Commune du Châtelard, _____

Flückiger Lucien Charles fils légitime _____

de Lucien Charles Flückiger _____ Profession: laitier _____

de Hattwyll (Moselle) domicilié à Chailly _____

et de Louise née Yersin, _____

de Rougemont _____

Inscrit au présent registre le huit Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Lucien Flückiger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Hattwyll _____

Lug. Pypois

N° 268.

Desponds
Charles-Jules

Le neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ cinquante minutes du soir
 est _____ né à la Pourmettas, Commune du Châtelard,
 Desponds Charles-Jules _____ fils légitime _____
 de Edouard Desponds _____ Profession: poëte _____
 de Lussery _____ domicilié à la Pourmettas _____
 et de Olga Augusta Adeline née Ackermann _____
 de Muhlehorn (Glaris) _____

Inscrit au présent registre le Neuf Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Ed. Desponds.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Savraz _____
 Eug. Dupuis _____

N° 269.

Reichler René-Jeanne

Le neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à quatre heures _____ minutes du soir
 est _____ née à la Fage, Commune du Châtelard,
 Reichler René-Jeanne _____ fil-le légitime _____
 de Joseph-Auguste Reichler _____ Profession: sciens _____
 de Mauraz _____ domicilié à la Fage _____
 et de Elise, née Decivas _____
 de St Gingolf. (Falais) _____

Inscrit au présent registre le dix Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Reichler Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Sampigny _____

N° 270.

Streit

Albert-Frédéric

Le huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ vingt minutes du soir

est _____ né à la Borsaz, Commune des Hautes,

Streit Albert-Frédéric _____ fils légitime _____

de Christian-Jules-Alcide Streit Profession: employé de bureau

de Könitz (Saxe) domicilié à la Borsaz _____

et de Anna-Fina née Petotti, _____

de Sazzoleni (Italie) _____

Inscrit au présent registre le dix Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Streit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Könitz

Aug. P. P. P.

N° 271.

Giavannoni

Stella-Rose.

Le neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à six heures _____ trente minutes du matin

est _____ née à Careus, _____

Giavannoni Stella-Rose fille légitime _____

de Enrico-Ubaldo Giavannoni Profession: marchand

de Orino (Côme Italie) domicilié à Careus (Châtellard)

et de Colomba-Ernesta Calambo, sa femme _____

de Casalquigno (Côme Italie) _____

Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Giavannoni Ubaldo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

P. P. P.

N° 272.

Rufenacht
Alice Sophie

Le dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ trente minutes du soir
est _____ né(e) à Tavel, Commune du Châtelard,
Rufenacht Alice Sophie fil le légitime _____
de Emile Rufenacht _____ Profession: comptable
de Thoun _____ domicilié à Tavel _____
et de Elisabeth Hedwige née Herrmann, _____
de Sallers & Hâle. _____

Inscrit au présent registre le onze Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père -

Confirmé après lecture faite :

E. Rufenacht

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Thoun



N° 273.

Moser
Edouard-Henri

Le neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures cinquante minutes du matin
est _____ né au Trait (Nantoux) _____
Moser Edouard-Henri _____ fil le légitime _____
de Charles Henri Moser _____ Profession: chassier
de Rothembach (Berne) domicilié au Trait (Nantoux)
et de Maria Häfliger, sa femme. _____
de Siquan (Berne) _____

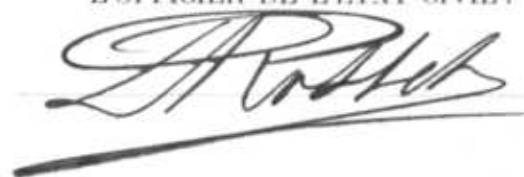
Inscrit au présent registre le onze Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Moser.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Rothembach



N° 274
 Morandi
 Angelo-Mario-Henri

Le douze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à trois heures cinquante minutes du soir
 est _____ né à la Rausvetta, Commune du Châtelard
 Morandi Angelo-Mario-Henri fils légitime _____
 de Salvatore Giovanni Morandi Profession: menuisier
 de Ranco et Isola San-Giulio domicilié à la Rausvetta _____
 et de Maria-Caterina, née Cerutti, _____
 de Cesara (Italie) _____

Inscrit au présent registre le treize octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____
 Jean Borandi _____

Confirmé après lecture faite:

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie



N° 275.
 Thouney
 Lucien-Émile

Le treize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à une heure quinze minutes du soir
 est _____ né au Chêne, Commune du Châtelard
 Thouney Lucien-Émile fils légitime _____
 de Charles-Henri Thouney Profession: menuisier
 de Kullius (Vaud) domicilié à Mauterex, Chêne
 et de Elisabeth, née Storer (Storer)
 de Büch (Schaffhouse) _____

Inscrit au présent registre le treize octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Charles-Henri Thouney

Communiqué à M^{rs} M^{rs}

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N^o 276
 Chevallay
 Joseph-Émile

Le *seize* *Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *cinq* heures _____ minutes du *soir*
 est _____ né à *la Rouvenettes, Commune du Châtelard,*
Chevallay Joseph-Émile fils légitime _____
 de *Émile Chevallay* _____ Profession: *agriculteur,* _____
 de *St-Gingolph (Palais)* domicilié à *la Rouvenettes* _____
 et de *Marie-Georgine née Horny* _____
 de *Kallnach (Berne)* _____

Inscrit au présent registre le *dieu-sept* *Octobre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Chevallay Émile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *St-Gingolph* _____
Auguste Pérois

N^o 277.
 Guillon
 Louis-François

Le *seize* *octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *cinq* heures _____ minutes du *soir*
 est _____ né aux *Planches* _____
Guillon Louis-François _____ fils légitime _____
 de *Justus-Joseph Guillon* _____ Profession: *scieur* _____
 de *Coubres (Vaire & Cher, France)* domicilié aux *Planches*, _____
 et de *Philomène-Thérèse, née Genault* _____
 de *Châtel St-Denis (Fribourg)* _____

Inscrit au présent registre le *dieu-sept* *octobre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration du *père*, _____

Confirmé après lecture faite:

Justus Guillon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *la Chancellerie*

Justus

N° 278.

Hofer
Jean-Charles

Le *dieu-sept Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dieu-huit à *quatre heures* _____ minutes du *soir*
est _____ né à *la Roumettas, Commune du Châtelard,*
Hofer Jean-Charles _____ fils légitime _____
de *Jean Hofer* _____ Profession: *serurier*
de *Rothrist (Argovie)* domicilié à *la Roumettas* _____
et de *Marie-Adelaine née Hofer* _____
de *Murgstein (Berne)* _____
Inscrit au présent registre le *dieu-huit Octobre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dieu-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Jean Hofer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Rothrist* _____ *Eug. Dypsis*

N° 279.

Dufaux
Ernest

Le *dieu-sept Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dieu-huit à *neuf heures* _____ minutes du *soir*
est *mort-né* à *au Trait, Commune des Blancs* _____
Dufaux Ernest _____ fils légitime _____
de *Jules Dufaux* _____ Profession: *facteur*
de *Châtelard* _____ domicilié à *Trait* _____
et de *Marie Emma Anna, née Ternet* _____
de *Ormant-Dessus* _____
Inscrit au présent registre le *dieu-huit Octobre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dieu-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

J. Dufaux, port

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

J. P. H.

N° 280.

Cesutti
Attilio-Pietro Clemente

Le dix-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à quatre heures _____ minutes du soir
est _____ né à la Nouvauvattaz, Commune du Châtelard
Cesutti Attilio-Pietro Clemente fils légitime _____
de Giovanni-Apro Cesutti _____ Profession: chaudronnier
de Césara (Province de Navare domicilié à la Nouvauvattaz-Montreuve
Italie)
et de Marcellina, née Barone _____
de Césara, Province de Navare (Italie). _____

Inscrit au présent registre le dix-huit octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite:

Cesutti Giovanni-Apro

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancelleie



N° 281.

Holzer
Frida Mathilde

Le seize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à Crin, Commune du Châtelard,
Holzer Frida-Mathilde fille légitime _____
de Jean-Jacob Holzer _____ Profession: plâtrier-peintre
de Erlenchach (Berne) domicilié à Crin _____
et de Bertha-Christina née Haberer, _____
de Sprengach (Basle) _____

Inscrit au présent registre le dix-sept octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

J. Jakob Holzer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Erlenchach



N° 282.
Nihlemann
Cécile

Le vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à la Reurenettaz, Commune du Châtelard,
Nihlemann Cécile _____ fille légitime _____
de Louis Nihlemann _____ Profession: portier _____
de Bonigen (Gene) domicilié à la Reurenettaz _____
et de Marguerite Elise née Wyler _____
de Grindelwald (Gene) _____

Inscrit au présent registre le vingt Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Louis Nihlemann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Interlaken 

N° 283.
Hunold
Maria-Pertha

Le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ minutes du soir
est _____ née au Trait, Commune des Ranches,
Hunold Maria-Pertha _____ fille légitime _____
de Antoine Hunold _____ Profession: chauffeur,
de Obermunen (Glaris) domicilié au Trait _____
et de Maria-Lina née Glauser _____
de Toubunnen (Gene) _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Hunold Antoine.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Obermunen 

N° 284.

Marmillod
Ernest-Henri.

Le *dieux-neuf* octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dieux-huit à-neuf heures _____ *dieux* minutes du *soir*
est _____ né à *ux Hauches*, _____

Marmillod Ernest-Henri fil *l* légitime _____
de *Charles-Siméon Marmillod* Profession: *agriculteur*,
de *Rossinières* _____ domicilié à *ux Hauches*, _____
et de *Louise, née Nicolet*, _____
de *Sillenave*, _____

Inscrit au présent registre le *vingt-quatre* octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- *dieux-huit* sur la déclaration d*u* *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Marmillod Chs

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Rossinières*

N° 285.

Borgatta
Salvina

Le *vingt-quatre* octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dieux-huit à *six* heures *quarante-ung* minutes du *soir*
est _____ née à *Charma, Commune du Châtelard*,

Borgatta Salvina _____ fille légitime _____
de *Jean Borgatta* _____ Profession: *mason* _____
de *Tonio (Tone, Italie)* domicilié à *Charma* _____
et de *Cherubina née Fogliani* _____
de *Tonio* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-cinq* octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- *dieux-huit* sur la déclaration d*u* *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Borgatta Giovanni

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *la Chancellerie*

N° 286.

(Pilet)

Emma-Elise

Paliarquès

Par acte de reconnaissance
du 16 septembre 1904, devant
le Maire du III^e arrondis-
sement de Paris, Département de
la Seine, Paliarquès Barthélemy
employé de chemins de fer
de Paris et domicilié, a re-
connu être le père de l'enfant
désigné ci-contre.

Montreux le 3 février 1913

L'officier de l'état civil

[Signature]

Le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ minutes du matin

est née aux Varennes, Commune du Châtelet, _____

Pilet Emma-Elise _____ fil le légitime _____

de Elise-Henriette Pilet _____ Profession: peintre _____

de Château d'Or _____ domicilié aux Varennes _____

et de fille elle-même de David Vincent Louis Pilet, _____

de Marie-Joséphine née Schnidrig. _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Sophie Depallens,

sage femme. _____

Confirmé après lecture faite:

Sophie Depallens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Château d'Or _____

et au Juge de Paris _____

[Signature]

N° 286.

Collomb

Henri Charles-Henri

Le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit à deux heures quarante-cinq minutes du matin

est né à Vezfauc, _____

Collomb Henri Charles-Henri fils légitime _____

de Henri Collomb _____ Profession: agriculteur _____

de Trains, Noille & Pennaz domicilié à Noille _____

et de Clara née Pilet, _____

de Villeneuve _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Collomb

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Donnelaye _____

et à Villeneuve _____

[Signature]

N° 288,

Gallarotti

Ida Colombina Catharina

Le vingt-cinq octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à onze heures _____ minutes du soir

est _____ née à Seraye, Commune des Stenches.

Gallarotti Ida Colombina Catharina fille légitime _____

de Giovanni Battista Gallarotti — Profession: maçon —

de Nonio (Navare, Italie) domicilié à Seraye _____

et de Maria, née Cavini, _____

de Nonio, (Navare, Italie) _____

Inscrit au présent registre le vingt-six octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration du père, _____

Confirmé après lecture faite:

Gallarotti Battista

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie



N° 289

De Regibus
Martina

Le vingt-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à neuf heures _____ minutes du soir

est _____ née à Verona, Commune du Châtelard,

De Regibus Martina _____ fille légitime _____

de Jean Baptiste De Regibus Profession: manoeuvre

de Poggina (Verona, Italie) domicilié à Verona _____

et de Angelina née Pradini, _____

de Poggina _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit _____

mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

De Regibus Baptiste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie



N° 290.

Borloz

Robert Auguste.

Le vingt-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né à Selys _____

Borloz Robert Auguste _____ fil, légitime _____
de Louis Gustave Borloz _____ Profession: agriculteur
de Naville, Nuncy, Roche et domicilié à Selys _____
et de Anna Alina nie Poyat _____
de Corcelles près Coucise. _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

L. Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Sellenneuve
et à Ormont-dessous

[Signature]

N° 291.

Parisod

Edouard Victor.

Le vingt-huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures trente minutes du soir
est _____ né à Gliou (Commune de Planches).

Parisod Edouard Victor fil, légitime _____
de Henri François Parisod _____ Profession: agriculteur
de Châtelard _____ domicilié à Gliou _____
et de Elise Marie, nie Galacritaz. _____
de Yvorne _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Parisod Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

[Signature]

N° 292.

Mayor
Louis-Marius.

Le vingt-huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Favel, Commune du Châtelard
Mayor Louis-Marius _____ fil J légitime _____
de Charles François Mayor _____ Profession: comptable
de J. Flachet _____ domicilié à Favel _____
et de Anne, née Monard _____
de Neuchâtel _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

N° 293.

Braito
Jean.

Le vingt-neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures _____ minutes du matin
est _____ né à Favel, Commune du Châtelard
Braito Jean _____ fil J légitime _____
de Giovanni-Gabriele-Joseph Braito Profession: charretier
de Premia (Novarre, Italie) domicilié à Favel _____
et de Anna, née Seiler _____
de Bönigen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Communiqué à la Chancellerie _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Braito Jean, dont l'acte de naissance est dressé ci-dessus est devenu bourgeois de la Commune du Châtelard suite de la naturalisation de son père constatée par un lettre de bourgeoisie notariée Rostet, à Moudrens, le vingt-trois septembre mil neuf cent sept et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal.

Cette inscription a lieu suite de l'office de la Chancellerie du droit souverain.

Moudrens, quinze janvier mil neuf cent huit
L'Officier de l'état civil

Et Allen
remist

N° 294.
Liscardi
Ovidio.

Le deux novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-huit à midi ^{heure} _____ minutes du _____
est _____ né à la Rouvenettez, Commune du Châtelard
Liscardi Ovidio _____ fil *J* légitime _____
de Lorenzo Liscardi _____ Profession: menuisier
de Laino (Coeu Italia) domicilié à la Rouvenettez _____
et de Regina, née Conti. _____
de Laino. _____

Inscrit au présent registre le deux novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-six-huit sur la déclaration d'un père. _____

Confirmé après lecture faite :

Viverra Lorenzo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie



N° 295.
Richard
Mathilde-Elisabeth.

Le quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-huit à six heures _____ trente minutes du Soir
est _____ née à Clarens
Richard Mathilde-Elisabeth fille légitime _____
de Jules Alexandre Richard _____ Profession: comptable
de Ormont-Dessus domicilié à Clarens, _____
et de Elisabeth née Buggert _____
de Uttersen (Berne) _____

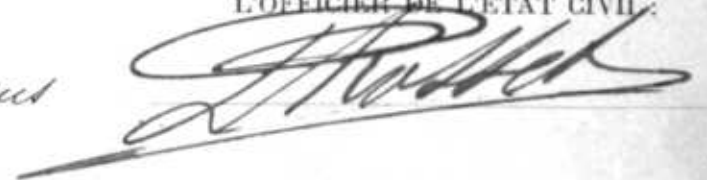
Inscrit au présent registre le cinq novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-six-huit sur la déclaration d'un père. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Richard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Ormont-Dessus



N^o 296,
Hertig
Christian Robert

Le quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à trois heures _____ minutes du soir
est _____ né à Veysaue-Chillon, _____
Hertig Christian Robert fils légitime _____
de Christian Hertig _____ Profession : menuisier
de Oberhofen (Storne) domicilié à Veysaue-Chillon
et de Eugénie Mathilde née Ramelot, _____
de Ober _____

Inscrit au présent registre le cinq Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Hertig Christian

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Oberhofen 

N^o 297,
Jolliet
Charles-Jean

Le cinq Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à au Trait, Commune des Blancs,
Jolliet Charles-Jean fils légitime _____
de Jean Polycarpe Jolliet _____ Profession : agriculteur
de Montboron (Freiburg) domicilié à au Trait, _____
et de Anna Marguerite née Burger, _____
de Schwend (Storne) _____

Inscrit au présent registre le sept Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Jolliet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Montboron 

N^o 298.
 Brunner
 Jean.

Le six novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix huit à quatre heures _____ trente minutes du matin
 est _____ né à Grandchamp, Commune de Leyfaut.
 Brunner Jean _____ fils légitime _____
 de Jacob Brunner _____ Profession: mécanicien
 de Lützelflüh (Berne) domicilié à Grandchamp _____
 et de Maria Elisabeth, née Scheidegger _____
 de Lützelflüh. _____

Inscrit au présent registre le sept novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Jacques Brunner.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Lützelflüh



N^o 299.
 Salvi
 Rosine-Angeline

Le huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ trente minutes du soir
 est _____ née aux Thuarences, Commune du Châtelard
 Salvi Rosine-Angeline fille légitime _____
 de Louis Salvi _____ Profession: manoeuvre
 de Mazzoleni (Bergamo) domicilié aux Thuarences _____
 et de Maria née Frosio _____
 de Mazzoleni (Italie) _____

Inscrit au présent registre le neuf novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Salvi Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la
 Chancellerie



N° 300
Bloch
Léon

Le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures minutes du soir
est né à la Rouvenaz, Commune du Châtelard
Bloch Léon fils légitime
de Simon Bloch Profession: négociant
de Pontarlier (Doubs) domicilié à la Rouvenaz
et de Sara née Halch
de Hagenbach (Hte Alsace)
Inscrit au présent registre le neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Simon Bloch

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

Eug. Pypois

N° 301.
Cherix
Augusta

Le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à trois heures trente minutes du soir
est née à Clarens, Commune du Châtelard
Cherix Augusta fille légitime
de Henri-Auguste Louis Cherix Profession: agriculteur
de Rex domicilié à Clarens
et de Héloïse-Julie née Raymond,
de Paulion
Inscrit au présent registre le dix novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Auguste Cherix

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Rex

Eug. Pypois

N^o 302
 Jaques
 Robert

Le *neuf* *Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *dix* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *Collonge, Commune des Hautes,*
Jaques Robert _____ fils légitime _____
 de *Adolphe Jaques* _____ Profession: *ingénieur*
 de *Luby & Sorel* _____ domicilié à *Collonge* _____
 et de *Emma née Fauquez* _____
 de *Rica & Luby* _____

Inscrit au présent registre le *dix* *Novembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *dix-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Jaques

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Luby*
 et *Foul*

Aug. Papis

N^o 303
 Knecht
 Yvonne, Béatrice
 Louisa

Le *neuf* *Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à _____ heure *midi* _____ minutes du _____
 est _____ né à *Clarens (Châtelard)* _____
Knecht Yvonne Béatrice Louisa fil le légitime _____
 de *Jaques Knecht* _____ Profession: *hôteleur*
 de *Basile Himmel (Jülich)* domicilié à *Clarens* _____
 et de *Fanny Marie Roulet* _____
 de *Donatque* _____

Inscrit au présent registre le *vingt* *Novembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt- *dix-huit* sur la déclaration d'un *père* _____

Confirmé après lecture faite :

J. Knecht

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Himmil*

H. Roulet

N^o 304
Challandes
Robert - Amand

Le quatorze Novembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures — minutes du matin
est — né à Tallens, commune du Châtelard
Challandes Robert Amand fils légitime —
de Amand Eugène Challandes Profession : mécanicien
de Fontaines (Sudard) domicilié à Tallens —
et de Anna - Estelle mi Gaspierre - Tochenet
de La Sagne & Prot - Harboz —
Inscrit au présent registre le quatorze Novembre —
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père —

Confirmé après lecture faite :

R. Challandes

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Fontaines

Eug. Papis

N^o 305
Dufaux
Henriette Marie

Le douze Novembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à six heures — trente minutes du matin
est — née à Charma, commune du Châtelard
Dufaux Henriette Marie fille légitime —
de Eugène François Jacques Dufaux Profession : agriculteur
de Châtelard — domicilié à Charma —
et de Marguerite mi Deluz —
de Guatems - Segery —
Inscrit au présent registre le douze Novembre —
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père —

Confirmé après lecture faite :

Eugène Dufaux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué —

Eug. Papis

N° 306
Taroni
Joseph

Le quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ vingt minutes du soir
est _____ né à Vernes, Commune du Châtelard,
Taroni Joseph _____ fils légitime _____
de Pierre-Dominique Taroni _____ Profession: maçon
de Laglio (Parma, Italie) domicilié à Vernes _____
et de Julie-Nathalie née Angelinetta _____
de Gaizano (Italie) _____
Inscrit au présent registre le quinze Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Taroni Pierre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

Eug. Puffis

N° 307
Pasca
Arthur-Joseph

Le quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à Yvetaux,
Pasca Arthur-Joseph _____ fils légitime _____
de Emile-Auguste Pasca _____ Profession: maçon
de Prissago (Côme, Italie) domicilié à Yvetaux _____
et de Anne-Elisabeth née Nathalie _____
de Trépiedoz (Fribourg) _____
Inscrit au présent registre le quinze Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Pasca

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

Eug. Puffis

N^o 308
Kramer
Eleonore-Jacquette

Le quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à midi heure _____ minutes du _____
est née au Trait, Commune des Planches, _____
Kramer Eleonore-Jacquette fil le légitime _____
de Marie-Rosine Kramer - Profession: Sommelière
de Sillenbuech (Muehlenberg) domiciliée au Trait _____
et de née à Sillenbuech le trente Mai mil huit
de cent soixante seize _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Louise
Turrian, sage-femme _____

Confirmé après lecture faite :

L^{re} Turrian Ellen sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au Juge de Paix
au Département et à la Chancellerie.

Eug. Prieis

N^o 309
Golaz
Alice Eugénie

Le dix-sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ vingt minutes du soir
est née à Sâles, Commune du Châtelard,
Golaz Alice Eugénie fil le légitime _____
de Oscar-Alfred-Jules Golaz Profession: agent de police
de L'Abbaye _____ domicilié à Sâles _____
et de Louise-Charlotte née Schmidt _____
de Wren (Argonie) _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Golaz agt.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Abbaye

Eug. Prieis

N° 310.
 Ducret
 Charlotte.

Le dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à ouze heures _____ minutes du Soir
 est naït née à Serres, Commune du Châtelard,
Ducret Charlotte fille légitime
 de Monsi Ducret Profession: marbrier
 de M^r Salpica domicilié à Serres,
 et de Jenny Augustine, née Abrozal
 de Mautherod.

Inscrit au présent registre le dix-neuf novembre
 mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Henri Ducret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à E. Lullin

[Signature]

N° 311.
 Borlat
 Blanche

Le dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à trois heures quarante cinq minutes du soir
 est _____ née à Tarel, Commune du Châtelard,
Borlat Blanche fille légitime
 de Clement Borlat Profession: marbrier
 de Clement desours domicilié à Tarel
 et de Marie née Kohler
 de Sandisny (Serres)

Inscrit au présent registre le dix-neuf Novembre
 mil huit cent quatre-vingt- dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Borlat Clement

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Clement desours

[Signature]

N° 312

*Giroud
Marie-Lucie-Louise*

Le *deux-huit Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *six heures* minutes du *matin*
 est né à *Clarons, Commune du Châtelard,*
Giroud Marie-Lucie-Louise fils légitime
 de *Luc-Auguste Giroud* Profession: *marchand de bois*
 de *Partigny-Ville* domicilié à *Clarons*
 et de *Marie-Lucie Régine née Couterquin,*
 de *Saurillers-Fongival (France)*

Inscrit au présent registre le *vingt-un Novembre*
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite :

Luc Giroud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Partigny*

Eng. Pypis

N° 313

*Depallens
Marc-Armand*

Le *vingt-un Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à *deux heures* *quatre* minutes du *matin*
 est né à *Perdit, Commune du Châtelard,*
Depallens Marc-Armand fils légitime
 de *Marc-Eugène Depallens* Profession: *cultivateur*
 de *Châtelard* domicilié à *Perdit*
 et de *Julie-Camille née Corboz*
 de *Sausanne et du Pont*

Inscrit au présent registre le *vingt-un Novembre*
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-huit* sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite :

Depallens Marc

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Eng. Pypis

N° 314.
Emery
Louis-Charles

Le vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du matin
est _____ né à Bon Port, Commune des Planches, _____
Emery Louis-Charles _____ fils légitime _____
de Charles-François Emery _____ Profession: agriculture
de Chardonne _____ domicilié à Bon Port _____
et de Marie-Marguerite née Ducraux _____
de St. Léger la Chisay _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Charles Emery

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Cozier

Eugène Dupuis

N° 315.
Allas
Gertrude-Maria.

Le vingt novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures _____ minutes du soir
est _____ née à Seytaux _____
Allas Gertrude-Maria _____ fille légitime _____
de Adrien Allas _____ Profession: maître d'hôtel
de Seytaux _____ domicilié à Seytaux _____
et de Marguerite-Louise née Röhring _____
de Bamberg (Bavière) _____

Inscrit au présent registre le vingt-un novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

A. Allas

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Strobel

N^o 316.Martin
César - Alfred

Le vingt-un Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à minuit heure _____ vingt minutes du _____
est _____ né à Veray, Commune des Planches,
Martin César - Alfred fils légitime _____
de Henri Martin _____ Profession: securier _____
de Rossinière _____ domicilié à Veray _____
et de Horlense - Nancy née Samel _____
de Château d'Or _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-deux-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Martin Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Rossinière

N^o 317Guehl
Pierre-Jean Paul

Le vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Veritot, Commune des Planches,
Guehl Pierre-Jean Paul fils légitime _____
de Justare Guehl _____ Profession: chef de cuisine
de Steckborn (Surgorie) domicilié à Veritot _____
et de Mathilde - Fernanda - Caroline née Marquet
de Dommarin _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-deux-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

G. Guehl

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Steckborn


N° 318

Sommer
Ernest-Adolphe

Le vingt-un Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures _____ minutes du soir
est _____ né à Territet, Commune des Banches, _____
Sommer Ernest-Adolphe _____ fils légitime _____
de Robert Sommer _____ Profession: tailleur _____
de Sumiswald (Berne) domicilié à Territet _____
et de Adeline née Postmann _____
de Escholzmatt (Lucerne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Robert Sommer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Sumiswald

Eug. Dupuis

N° 319

Grichting
Robert-Eugène

Le vingt-trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à l'infirmerie de Pontevise (Châtelard)
Grichting Robert-Eugène fils légitime _____
de Oscar Grichting _____ Profession: agriculteur
de Leuckerbad (Valais) domicilié à Clarens (Châtelard)
et de Philomène née Wokat _____
de ? _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Odèle
Rouge, sage-femme _____

Confirmé après lecture faite:

Rouge, sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Leuckerbad

Eug. Dupuis

N° 320

Merk
Esther-Lucie

Le vingt-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ née aux Hanches _____
 Merk Esther-Lucie fil le légitime _____
 de Jean-Frédéric Merk Profession: menuisier _____
 de Rheinau (Zwick) domicilié aux Hanches _____
 et de Jacqueline-Clémence du Ronod, _____
 de Châtelard & Tonille _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

F. Merk

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Rheinau

Eug. Brisais

N° 321

Barnet
Lucie-Emma

Le vingt-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à huit heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Collonge, Commune des Hanches,
 Barnet Lucie-Emma fil le légitime _____
 de Lucien-Auguste Barnet Profession: baigneur _____
 de Purbigny _____ domicilié à Collonge _____
 et de Léna du Rabin _____
 de Courron _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Lucien Barnet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué Gilly

Eug. Brisais

N^o 322.
 Michel
 Fanny-Julie

Le vingt-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à cinq heures trente minutes du matin
 est née à Sernex, Commune du Châtelard
Michel Fanny-Julie - fils légitime
 de Eugène Michel Profession: agriculteur
 de Blanches domicilié à Sernex
 et de Julie née Dind,
 de St.-Cierges

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Eugène Michel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Dupuis

N^o 323.
 Talon
 Blanche-Augusta

Le vingt-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à dix heures minutes du matin
 est née à Glion, Commune des Blanches;
Talon Blanche-Augusta le légitime
 de Marc-Vincent Talon Profession: chef de gare
 de Châtelard domicilié à Glion
 et de Marie-Louise née Duplan
 de Rougemont & Poussens.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Talon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Dupuis

Visé par le Préfet
 du district de Vevey
 le 5. XII. 98. U. Blanz

N° 324.

Furciau
Edmond-René.

Le six décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-huit à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ né à ux Planches _____
 Furciau Edmond-René _____ fil *l* légitime _____
 de Henri Charles Adolphe Furciau Profession: magasinier _____
 de Château-d'Or _____ domicilié à ux Planches _____
 et de Sophie-Louise Flaviette Anna, *galar*
 de l'abbaye _____

Inscrit au présent registre le six décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six-huit sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Furciau *Ch*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Château-d'Or



N° 325.

Dovera
Thérèse-Alphonsine
Céline

Le cinq décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-huit à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ née à la Rouvenaz, Commune du Châtellard,
 Dovera, Thérèse-Alphonsine Céline fil *le* légitime _____
 de Charles Dovera _____ Profession: industriel ambulant
 de Milan (Italie) domicilié en passage à Pontoux, place
 et de Jeanne née Pulvenne, _____ de la Rouvenaz
 de Chêne (Belgique) _____

Inscrit au présent registre le six décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Dovera *Carls*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancelerie



N° 325.

Boraley
Bertha-Elise.

Le trois décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures _____ minutes du Soir
est _____ née à Clarens, Commune du Châtelard
Boraley Bertha-Elise _____ fille légitime posthume
de François Louis Boraley, décédé le _____ Profession: charpentier
de Blouay _____ domicilié à Clarens.
et de Bertha Sylvie, née Tousse _____
de Meyrieu et Ormout-Dessous _____
Inscrit au présent registre le Six décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Tousse
Eurrien, sage-femme.

Confirmé après lecture faite:

L^{re} Eurrien Allen sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Blouay



N° 326.

Suichoud
Susanne.

Le cinq décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure _____ minutes du Soir
est _____ née aux Planches _____
Suichoud Susanne _____ fille légitime _____
de Constant Suichoud _____ Profession: agriculteur
de Châtelard _____ domicilié aux Planches _____
et de Marie-Susanne, née Choux _____
de Planches.

Inscrit au présent registre le six décembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

C. Suichoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____



N° 328

Girard
Paul-Joseph

Le *six Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à *huit* heures _____ *vingt* minutes du *soir*
 est _____ né à *Sernex, Commune du Châtelard,*
Girard Paul-Joseph fils légitime _____
 de *Paul-Joseph Alfred Girard* Profession: *telegraphiste*
 de *Martigny-Ville* domicilié à *Sernex* _____
 et de *Stéphanie Cecile née Collobin,* _____
 de *Martigny-Ville* _____

Inscrit au présent registre le *sept Décembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*deux* à *huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Alf. Girard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Martigny**Eug. P. P. P.*

N° 329

Imbach
Ernest-Frédéric

Le *six Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à *sept* heures _____ *vingt* minutes du *matin*
 est _____ né à *Sornay sur Pont-Stury (Blanches)*
Imbach Ernest-Frédéric fils légitime _____
 de *Alois Imbach* Profession: *agriculteur,*
 de *Holhusen (Sornay)* domicilié à *Sornay* _____
 et de *Elisabeth née Kunzi* _____
 de *Sandquand (Sornay)* _____

Inscrit au présent registre le *sept Décembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*deux* à *huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Imbach Alois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Holhusen**Eug. P. P. P.*

N^o 330
Cochard
Pierre

Le dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ né aux Ranches, _____

Cochard Pierre _____ fils légitime _____
de Louis-François Cochard _____ Profession: huissier de paix
de Châtelain _____ domicilié aux Ranches, _____
et de Marie-Louise Rosine née Husy _____
de Beublers _____

Inscrit au présent registre le dix Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

L. Cochard
huissier

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Eug. Puyois

N^o 331
Cochard
Vincent

Le dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à dix heures _____ minutes du matin,
est mort-né aux Ranches, _____

Cochard Vincent _____ fils légitime _____
de Louis-François Cochard _____ Profession: huissier de paix
de Châtelain _____ domicilié aux Ranches, _____
et de Marie-Louise Rosine née Husy _____
de Beublers _____

Inscrit au présent registre le dix Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

L. Cochard
huissier

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Eug. Puyois

N° 332.

Cecutti
Aivaldo

Le *neuf* Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dieux-huit à *onze* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *la Rouvenettes*, Commune du *Châtelard*
Cecutti Aivaldo _____ fils légitime _____
 de *Jean-Marie Cecutti* _____ Profession: *chaudronnier*
 de *Cesara (Proce, Italie)* domicilié à *la Rouvenettes* _____
 et de *Marie née Trisconi*, _____
 de *Cesara*, _____

Inscrit au présent registre le *douze* Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dieux-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Perrin Jean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie

Eng. Puyois

N° 333.

Burdet
Jeanne

Le *dix* Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dieux-huit à *six* heures _____ minutes du *matin*
 est *mort-né* à *Clarens*, Commune du *Châtelard*
Burdet Jeanne _____ fille légitime _____
 de *Charles-Louis-Emile Burdet* Profession: *tonnelier* _____
 de *Châtelard* _____ domicilié à *Clarens* _____
 et de *Constance née Falda*, _____
 de *Cesara*, _____

Inscrit au présent registre le *douze* Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dieux-huit* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Burdet Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Eng. Puyois

N^o 334.
Aellen
Edmond-Emile-Jules

Le dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures — quarante minutes du soir,
est _____ né à aux Planches, _____

Aellen Edmond-Emile-Jules fils légitime _____
de Emile Aellen _____ Profession: facteur au télégraphe
de Gessenay (Berne) domicilié aux Planches, _____
et de Pauline née Butzberger, _____
de Huenbach (Berne) et Noiraigue (Nuchâtel) _____

Inscrit au présent registre le douze Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Aellen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Gessenay _____ Eug. Projois _____

N^o 335.
Errauti
Enri Salugre

Le onze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née au Trait, Commun des Planches

Errauti Enri Salugre fils légitime _____
de Ruggiero Errauti _____ Profession: négociant
de Vulazzo (Mara, Italie) domicilié au Trait _____
et de Maria-Filomena, née Giavanacci _____
de Monteggio (Mara, Italie) _____

Inscrit au présent registre le douze Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Errauti Ruggiero

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Charcellerie.

N° 336.

Steuery
Jean-Wilhelm

Le douze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à deux heures vingt sept minutes du matin
 est _____ né à Steuery, Commune du Châtelard,
 Steuery Jean-Wilhelm fils légitime _____
 de Jean-Wilhelm Steuery _____ Profession: hôtelier _____
 de Laufer (Berne) domicilié à Laufer _____
 et de Léa née Gloor _____
 de Raggenbühl _____
 Inscrit au présent registre le douze Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Wilhelm Steuery

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Laufer

Auguste Dupuis

N° 337.

Perret
Rosalie

Le onze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à six heures _____ minutes du Soir
 est _____ né à Clarus, Commune du Châtelard
 Perret Rosalie _____ fil le légitime _____
 de Marc-François Perret _____ Profession: agriculteur
 de Châtelard _____ domicilié à Clarus _____
 et de Rosina, née Stettler _____
 de Balligou (Berne) _____
 Inscrit au présent registre le onze décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Marc Perret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Perret

N^o 338.
Dufaux
Lucie - Sophie

Le treize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à sept heures _____ minutes du matin
est _____ née à Songier, Commune du Châtelard, _____
Dufaux Lucie - Sophie fil le légitime _____
de François-Louis Dufaux _____ Profession: cultivateur
de Châtelard _____ domicilié à Songier _____
et de Ceile née Ronod, _____
de Châtelard & Nozille. _____

Inscrit au présent registre le quinze Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Dufaux François

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

[Signature]

N^o 339.
Desplands
Lina Adèle.

Le seize décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à ux Planches _____
Desplands Lina - Adèle fil le légitime _____
de Alfred Desplands _____ Profession: employé au bureau
de Rougemont _____ domicilié à ux Planches _____
et de Julie, née Girard _____
de Travenç _____

Inscrit au présent registre le dix-sept décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Desplands Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Rougemont.

[Signature]

N° 340,

Grämiger

jeune Clarine - Alicia

Le seize décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-huit à dix heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Clarus, Commune du Châtelard
 Grämiger jeune Clarine - Alicia fille légitime _____
 de Georges Grämiger _____ Profession: coker _____
 de Mosnang (S^t Gall) domicilié à Clarus _____
 et de Annie Emma, née Chapuis _____
 de Culus et d'Élagneus. _____

Inscrit au présent registre le dix-sept décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- six-huit sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:

Grämiger

Communiqué à Mosnang.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



N° 341,

Pasche

Louise.

Le vingt-deux décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-huit à onze heures (cinq-vingt) minutes du matin
 est morte-née à Chailly, Commune du Châtelard
 Pasche Louise _____ fille légitime _____
 de Emile Pasche _____ Profession: agriculteur _____
 de Furlus _____ domicilié à Chailly _____
 et de Elise - Alice - Marcette, née Guex _____
 de S^t Vigier - la - Chiesaz _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- six-huit sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Pasche

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



N° 342,
 Amin
 Louise - Susanne
 Sophie

Le vingt-trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à quatre heures _____ minutes du matin
 est _____ né(e) à Flon, Commune des Planches, _____
 Amin Louise - Susanne - Sophie fille légitime _____
 de François Louis Amin _____ Profession: agriculteur
 de Blonay _____ domicilié à Flon _____
 et de Louise née Laranchy _____
 de Foch & Sarigny _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Flois Amin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Blonay _____
 Eug. Dupuis

N° 343,
 Cardis
 Dominique - Baptiste

Le vingt-trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à deux heures (midi) _____ minutes du soir
 est _____ né à Senex, Commune du Châtelard _____
 Cardis Dominique - Baptiste fils légitime _____
 de Dominique Pierre Cardis _____ Profession: maçon _____
 de Bienv (Novare, Italie) domicilié à Senex _____
 et de Basia Dominica, née Torteschi _____
 de Bienv _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Dominique Cardis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancelerie _____

Eug. Dupuis

N° 3444,
Rehbock
Jeanne-Berthe.

Le vingt-quatre décembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à onze heures — minutes du soir
est — née à Bas-Port, Commune des Glanches,
Rehbock Jeanne-Berthe fille légitime —
de Auguste-Hermann Rehbock Profession: musicien —
de Königsberg (Prusse) domicilié à Bas-Port —
et de Marie-Louise nee Sittz —
de Erlach (Berne) —

Inscrit au présent registre le vingt-sept décembre —
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père. —

Confirmé après lecture faite:

H. Rehbock.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie

N° 3445,
Rouiller
Albert-Salentin.

Le vingt-sept décembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à trois heures — minutes du matin
est — né à Clarens, Commune du Châtelard
Rouiller Albert-Salentin fils légitime —
de Joseph-Salentin Rouiller Profession: cultivateur —
de Boverrier (Valais) domicilié à Clarens —
et de Marie-Philomène, nee Uldry —
de Attalens —

Inscrit au présent registre le vingt-sept décembre —
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration du père. —

Confirmé après lecture faite:

Valentin Rouiller

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Boverrier

N^o 346.

Donaglia
Olga - Santine

Le *singt. sept Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *quatre heures* _____ minutes du *soir*
est _____ née à *Chailly, Commune du Châtelard,*
Donaglia Olga - Santine fille légitime _____
de *Jacques-Joseph Donaglia* _____ Profession: *mazon* _____
de *Guarna - Sotto (Italie)* domicilié à ? (*repulsé du Canton*)
et de *Isa née Pichoud* _____
de *Rice, Grammont & Lully* _____

Inscrit au présent registre le *singt-huit Décembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration de *Angèle*
Pillou, sage femme. _____

Confirmé après lecture faite:

Angèle Pillou

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie *Engt Pérois*

N^o 347

Oesinger
Marcelle Marie

Le *trente Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit à *dis heures* _____ minutes du *soir*
est _____ né à *au Trait, Commune des Hanches,*
Oesinger Marcelle-Marie fils légitime _____
de *Ernest Oesinger* _____ Profession: *medecin* _____
de *Chessel* _____ domicilié à *Trait* _____
et de *Jeannette-Joséphine née Rouge* _____
de *P. - Maurice (Valais)* _____

Inscrit au présent registre le *trente-un Décembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* sur la déclaration de *un père* _____

Confirmé après lecture faite:

E. Oesinger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'illustre *Engt Pérois*

Un double a été remis le 10 janvier 1899 à l'autorité compétente, en exécution de l'art. 2 de la loi sur l'Etat civil.
Engt Pérois

Le Numéro 347, à la page 167, est celui de la dernière page dans l'année 1898. Les deux doubles du présent registre conformes. Je que nous certifions.
Montreux, le 31 Décembre 1898
L'Officier de l'Etat civil: *Engt Pérois*



N^o 1.
Schiller
Ida-Bertha

Le *trois* janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *midi* heures _____ *rente* minutes du _____
est _____ née à *Vernex*, Commune du *Châtellard*, _____
Schiller Ida-Bertha fil le légitime _____
de *Julius Hermann Schiller* Profession : *cordonnier*
de *Steinseifen (Silesie)* domicilié à *Vernex* _____
et de *Catharina-Cresenz-Antonia nu Sargelisch*
de *Potten (Valais)* _____

Inscrit au présent registre le *quatre* janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Hermann Schiller

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *la Chancellerie*

Engt. Projois

N^o 2.
Borlat
Berthe

Le *six* janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *deux* heures _____ *rente* minutes du *matin*
est _____ né à *Chailly*, Commune du *Châtellard*, _____
Borlat Berthe fil le légitime _____
de *Louis-François-Alfred Borlat* Profession : *agriculteur*
de *Arment-dessous* domicilié à *Chailly* _____
et de *Marie-Louette-Alexandrine nu Duprez*, _____
de *Gumefens (Tribourg)* _____

Inscrit au présent registre le *six* janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Borlat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Arment-dessous*

Engt. Projois

N° 3.

Rubin
Gustave-Robert

Le sept janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à la Courmayeur, Commune du Châtelard,
Rubin Gustave-Robert fils légitime _____
de M^{lle} Rubin _____ Profession: courrier _____
de Reichenbach (Bern) domicilié à la Courmayeur _____
et de Marie Caroline née Aubert, _____
de Charat (M^{ais}) _____

Inscrit au présent registre le sept janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Ulysse Rubin Aubert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Reichenbach _____
Eug. Pérois

N° 4.

Boraley
Charles-Eugène

Le dix janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à Charnez, Commune du Châtelard,
Boraley Charles-Eugène fils légitime _____
de Eugène Louis Boraley _____ Profession: agriculteur _____
de Monay _____ domicilié à Charnez _____
et de Marie Emilie née Tschald, _____
de Reichenbach (Bern) _____

Inscrit au présent registre le dix janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Boraley Eugène

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à St Léger _____
Eug. Pérois

N° 5.

Guillemin
Albert - Marcel

Le sept janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à sept heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vernex, Commune du Châtelard, _____
 Guillemin Albert - Marcel fils légitime _____
 de Marie - Albert Guillemin _____ Profession : négociant _____
 des Fours (Dombes, France) domicilié à Vernex _____
 et de Rosina dite Rosa née Trauffer, _____
 de Hatten (Borne) _____

Inscrit au présent registre le sept janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Guillemin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

L'Officier de l'état civil

N° 6.

Burdet
Victor - Julien

Le neuf janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Chailly, Commune du Châtelard
 Burdet Victor - Julien _____ fils légitime _____
 de Jean - Jacques Burdet _____ Profession : employé au tramway
 de Châtelard _____ domicilié à Chailly _____
 et de Louise - Jeanne née Dupré _____
 de Gamfeus (Feibourg) _____

Inscrit au présent registre le dix janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Burdet Jacques

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

L'Officier de l'état civil

N° 7.
Lang
Hedwig-Gerstend

Le neuf janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-vingt à deux heures _____ minutes du soir
est _____ née à Clarus, Commune du Châtelard _____
Lang Hedwig-Gerstend _____ fille légitime _____
de Modest Lang _____ Profession: pasteur _____
de Schaffhouse et Gächlingen domicilié à Clarus _____
et de Helène Marie-Johanna née Steinbrück _____
de Larau (Pamiranie) _____
Inscrit au présent registre le deux janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- deux-vingt sur la déclaration de un père _____

Confirmé après lecture faite:

M. Lang pasteur

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Schaffhouse
et à Gächlingen



N° 1.
Dufour
Liolotte.

Le treize janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-vingt à deux heures _____ minutes du matin
est _____ née à aux Avants, Commune du Châtelard _____
Dufour Liolotte _____ fille légitime _____
de Adrien-Louis Dufour _____ Profession: hôtelier _____
de Châtelard _____ domicilié à aux Avants _____
et de Olga née Portoch _____
de Reybaux _____
Inscrit au présent registre le quatorze janvier _____
mil huit cent quatre-vingt- deux-vingt sur la déclaration de Adèle
Rouge, sages-femme _____

Confirmé après lecture faite:

A. Rouge, sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____



N° 9
Chalet
Fernand - Héli

Le *seize* janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *quatre* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *Sales*, Commune du *Châtelain*,
Chalet Fernand - Héli fils légitime _____
 de *Louis Chalet* _____ Profession: *agent d'affaires*
 de *Hermenches* _____ domicilié à *Sales* _____
 et de *Caroline née Fiaux*, _____
 de *Hermenches* _____

Inscrit au présent registre le *seize* janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

L. Sales

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Moudon* _____ *Engt. Pypis*

N° 10
Falda
Pierre

Le *quinze* janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *trois* heures _____ minutes du *soir*
 est _____ né à *Charnes*, Commune du *Châtelain*,
Falda Pierre fils légitime _____
 de *Thagio Falda* _____ Profession: *mason* _____
 de *Cesara Novati, Italie* domicilié à *Charnes* _____
 et de *Sinfa née Combolini*, _____
 de *Maria (Italie)* _____

Inscrit au présent registre le *seize* janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Falda Bossi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *la chancellerie* _____ *Engt. Pypis*

N^o 11.
Mottier
René Esther

Le *dix sept Janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à *sept* heure *et dix* _____ minutes du *soir*
est _____ né e à *ux Haarmes (Châtelard)* _____
Mottier René Esther _____ fils _____ légitime _____
de *François David Louis Mottier* Profession: *cultivateur*
de *Crumont-dessous* domicilié à *ux Haarmes* _____
et de *Anne Marie Rohrbach* _____
de *Erlenbach (Bun)* _____
Inscrit au présent registre le *dix huit Janvier* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix neuf* sur la déclaration *du père* _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Mottier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Crumont-dessous*.

[Signature]

N^o 12.
Hubler
Edith-Ida

Le *seize Janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *six* heures _____ minutes du *soir*
est _____ née à *la Hourmaz, Commune du Châtelard*,
Hubler Edith-Ida _____ fille _____ légitime _____
de *Jean Hubler* _____ Profession: *hôtelier* _____
de *Bätterkinden (Bun)* domicilié à *la Hourmaz* _____
et de *Lina née Rutishauser* _____
de *Hollighofen (Surgovie)* _____
Inscrit au présent registre le *dix-huit Janvier* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration *du père* _____

Confirmé après lecture faite:

J. Hubler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Bätterkinden*.

[Signature]

N° 13.

*Chevallay
François-Jules.*

Le *diez-neuf janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez-neuf à *quatre heures* _____ minutes du matin
 est _____ né à *Clavens, Commune du Châtelard,*
Chevallay François-Jules fils légitime _____
 de *Adolphe-Joseph Chevallay* Profession: *cultivateur*
 de *Pernes (St. Marie)* domicilié à *Clavens* _____
 et de *Madeline Léonie née Maillard* _____
 de *Villaranon & Hennes (Tribourg)* _____

Inscrit au présent registre le *diez-neuf janvier* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*diez-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Chevallay Adolphe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *la Chevallay*

Eug. P. P. P.

N° 14.

*Billémin
Eugène-Samuel.*

Le *diez-neuf janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez-neuf à *huit heures* _____ minutes du matin
 est _____ né à *la Rauvenaz, Commune du Châtelard*
Billémin Eugène-Samuel fils légitime _____
 de *Johu dit Eugène Billémin* Profession: *caiffeur* _____
 de *Genève* _____ domicilié à *la Rauvenaz* _____
 et de *Isaline-Julie née Mermoud* _____
 de *Poliez-le-Grand.* _____

Inscrit au présent registre le *vingt janvier* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*diez-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Eug. Willémin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué au *Bureau*

L. P. P.

Contonnet à Genève

N° 15.
Burdet
Georges-Albert

Le vingt janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à une heure _____ minutes du matin
 est né à Pyssaux,
Burdet Georges Albert _____ fils légitime _____
 de Abram-Philippe Burdet _____ Profession : cordonnier
 de Châtelard _____ domicilié à Pyssaux _____
 et de Catherine-Adèle née Renotti _____
 de Albasio (Côme, Italie) _____
 Inscrit au présent registre le vingt janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration d. père _____

Confirmé après lecture faite :

Philippe Burdet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pignis

N° 16.
Schiavo
Pierre

Le dix-huit janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à six heures _____ minutes du soir
 est mort-né à Perth, commune du Châtelard,
Schiavo Pierre _____ fils légitime _____
 de Ariano Schiavo _____ Profession : mazon _____
 de Salame (Italie) domicilié à Perth _____
 et de Fianchi-Piccioli, Caterina-Aarina,
 de Albasio (Côme) _____
 Inscrit au présent registre le vingt-un janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration d. père _____

Confirmé après lecture faite :

Schiavo Mariano

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pignis

N^o 17
Schiavo
Albert

Le *dis-huit janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *sept* heures _____ minutes du *soir*
est _____ né à *Tritit*, Commune du *Châtelard*,
Schiavo Albert _____ fils légitime _____
de *Arriano Schiavo* _____ Profession: *mason* _____
de *Palermo (Italie)* domicilié à *Tritit* _____
et de *Pianchi-Piccioli, Caterina Parina* _____
de *Nalkasio (Côme)* _____
Inscrit au présent registre le *vingt-un janvier* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Schiavo Arriano

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Aug. P. P. P.
Aug. P. P. P.

N^o 18
Reiners
Natha-Emma

Le *vingt janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *huit* heures _____ minutes du *soir*
est _____ née à *Trait*, Commune des *Ranches*,
Reiners Natha-Emma _____ fille légitime _____
de *Karl Johann Hermann Reiners* Profession: *coiffeur* _____
de *Oldenburg, Ville (Prusse)* domicilié à *Trait* _____
et de *Emma née Kouchel*, _____
de *Appel (Berne)* _____
Inscrit au présent registre le *vingt-un janvier* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Reiners

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué *à la Chancellerie*

Aug. P. P. P.
Aug. P. P. P.

N^o 19
Pittet
René Marcel

Le *Vingt em Janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *une* heure *huit* _____ minutes du *soir*
est né à *la Rouvenay (Marbœuf)* _____
Pittet René Marcel _____ fils _____ légitime _____
de *Auguste Pittet* _____ Profession : *employé de commerce*
de *Pampigny* _____ domicilié à *la Rouvenay* _____
et de *Hélène Louise née Bobb* _____
de *Saint-Clément (Sera)* _____
Inscrit au présent registre le *Vingt trois Janvier* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration de *un père* _____

Confirmé après lecture faite :

APPEL

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Pampigny*

APPEL

N^o 20
Camandona
Emma Emilie

Le *vingt-deux janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *dix* heures _____ ~~minutes~~ du *soir*
est _____ née à *Warras, Commune du Châtelard* _____
Camandona Emma Emilie _____ fille _____ légitime _____
de *Dominique Camandona* _____ Profession : *cocher* _____
de *Cigliano (Sera, It)* _____ domicilié à *Clayens* _____
et de *Louise-Henriette née Norel* _____
de *Chardonne* _____
Inscrit au présent registre le *vingt-trois janvier* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration de *un père* _____

Confirmé après lecture faite :

Camandona

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *le Chancelier*

Camandona

N^o 21
Lorenzini
Marcel Pierre

Le vingt-trois janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à _____ heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Crin, commune du Châtelard,
 Lorenzini Marcel Pierre fils légitime _____
 de Joseph Fortuné Lorenzini Profession : maçon _____
 de Lisano (Nouv. Italie) domicilié à Crin _____
 et de Antoinette née Dusser _____
 de Salins (Valais) _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Lorenzini Joseph

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chanâllerie

Eug. Pypois

N^o 22
Borloy
Jules Alexis

Le vingt-trois janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à _____ heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Ternex, commune du Châtelard,
 Borloy Jules Alexis _____ fils légitime _____
 de David Alexandre Borloy Profession : scieur _____
 de Ciment-dessous domicilié à Ternex _____
 et de Cicile-Marguerite née Gétay _____
 de Châtelard d'Or _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Borloy Alexandre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Ciment-dessous

Eug. Pypois

N° 23
Mury
Marguerite

Le *diez-neuf janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez-neuf à *six heures* _____ *minutes* du *soir*
 est _____ né à *Chêne, Commune du Châtelard,*
Mury Marguerite _____ fils légitime _____
 de *Alphonse Mury* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Châtelard* _____ domicilié à *Samont (Hanches)*
 et de *Louise Marie née Aeschlimann* _____
 de *Saugnan (Boone)* _____
 Inscrit au présent registre le *vingt-trois janvier* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*diez-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Alphonse Mury

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Poyais

N° 24.
Fonjallas
Ernest

Le *vingt-trois janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
diez-neuf à *onze heures* _____ *quarante minutes* du *soir*
 est _____ né à *le Basset, Commune du Châtelard,*
Fonjallas Ernest _____ fils légitime _____
 de *Robert Fonjallas* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Luby et Epesses* _____ domicilié à *le Basset* _____
 et de *Julie née Corboz* _____
 de *Corsier & Vein le Château.* _____
 Inscrit au présent registre le *vingt-quatre janvier* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*diez-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Robert Fonjallas

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Luby et*
de Lully

Eug. Poyais

N° 25.
Butticaz
Henri

Le vingt-trois janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à huit heures quarante cinq minutes du matin
est _____ né à Veysbauc, _____

Butticaz Henri _____ fils légitime _____
de Marc Butticaz _____ Profession : plâtrier _____
de Châtelard & Jongny domicilié à Veysbauc _____
et de Alice Rose Marianne née Roussy _____
de Stigle _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Butticaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'ordie :

Eug. Pypois

N° 26.
Quaders
Alice Eugénie

Le vingt-sept janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à quatre heures quinze minutes du soir
est _____ née à ve Flanches, _____

Quaders Alice Eugénie fille légitime _____
de Emile-Henri Quaders Profession : employé _____
de Plonay _____ domicilié à ve Flanches, _____
et de Elise née Henchoz _____
de Chateau d'Or. _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-deux-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

E. Quaders

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à St-Léger

Eug. Pypois

N° 27

Margot
Hélène - Louise

Le *trente janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
des-neuf à *trois heures* _____ *trente* minutes du matin
est *mort-née* à *Crin*, Commune du *Châtelard*,
Margot Hélène Louise fil *légitime* _____
de *Benoit Charles Margot* Profession: *cimenteur*
de *St. Croix* _____ domicilié à *Crin* _____
et de *Hélène Anna née Schoenborn* _____
de *Aix la Chapelle (Empire)* _____

Inscrit au présent registre le *trente janvier* _____
mil huit cent quatre-vingt-*des-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Cl. Margot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Puyois

N° 28

Boulgaris
Alexandre

Le 28 février 1919, Boulgaris
Alexandre, désigné ci-dessus, a été
reçu citoyen genevois, résidant habitant
à la commune de Genève.
Inscrit le 5 mai 1919.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

E. Puyois

Le *vingt-neuf janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
des-neuf à *neuf heures* _____ *minutes* du matin
est _____ né à *la Pournettaz*, Commune du *Châtelard*
Boulgaris Alexandre fil *légitime* _____
de *Nichel-Jean Boulgaris* Profession: *négociant*
de *Kallaryta (Grèce)* domicilié à *la Pournettaz* _____
et de *Clémence Rose née Dubois* _____
de *Genève* _____

Inscrit au présent registre le *huit - un janvier* _____
mil huit cent quatre-vingt-*des-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

M. Boulgaris

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué *à la Chancellerie*

Eug. Puyois

N^o 29
Schmid
Natha Maria

Le premier février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à cinq heures _____ trente minutes du matin
 est _____ née à u Trait, Commune des Planches,
 Schmid Natha Maria fille légitime _____
 de Franz Alex Schmid _____ Profession: cocher _____
 de Eugisch Palais domicilié à u Trait _____
 et de Natha née Schmutz _____
 de Obermuhlen-Gimmerstadt (Horne) _____
 Inscrit au présent registre le premier février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alex Schmid

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Eugisch

Eug. Pripis

N^o 30
Spagnoly
Alphonse

Le premier février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à huit heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Collonge, Commune des Planches,
 Spagnoly Alphonse _____ fils légitime _____
 de Jules-Jaques Spagnoly _____ Profession: journalier
 de Chamesson (Palais) domicilié à Collonge _____
 et de Ursule Marie Antoinette née Coudray _____
 de Chamesson _____

Inscrit au présent registre le six février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration d. _____, qui
 ne sachant écrire, a apposé sa marque habituelle soit une croix.

Confirmé après lecture faite :

+ _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Chamesson

Eug. Pripis

N° 31.

Thivenaz
Rénée - Esther.

Le premier février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Chêne, Commune du Châtelard
Thivenaz Rénée - Esther fille légitime _____
de Charles Auguste Thivenaz Profession: cafetier _____
de Bulet _____ domicilié à Chêne _____
et de Emma née Debétaz, _____
de Fey, _____

Inscrit au présent registre le trois février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Charles Thivenaz

Communiqué à Bulet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N° 32.

Berdoz
Charles - Samuel.

Le deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi heures _____ minutes du _____
est _____ né à Feskitt, Commune du Châtelard
Berdoz Charles - Samuel fils légitime _____
de Gustave Berdoz Profession: agriculteur _____
de Rossinière _____ domicilié à Feskitt _____
et de Anna - Regula, née Sagelsänger _____
de Begglingen (Schaffhouse) _____

Inscrit au présent registre le trois février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

G. Berdoz.

Communiqué à Rossinière

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N° 33

*Sinnet
Saul*

Le *quatre février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *sept heures* _____ *des* minutes du *matin*
 est _____ né à *Vernex*, Commune du *Châtelard*,
Sinnet Saul _____ fils légitime _____
 de *Joseph Sinnet* _____ Profession: *négociant (vannier)*
 de *Mlinger Pader* domicilié à *Vernex* _____
 et de *Frida née Fender* _____
 de *Hultsch Pierre* _____

Inscrit au présent registre le *six février* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Minnes

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pypis

N° 34

*Borcard
Susanne Henriette*

Le *six février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *deux heures* _____ minutes du *matin*
 est _____ née à *Savel*, Commune du *Châtelard*,
Borcard Susanne Henriette fille légitime _____
 de *Louis-Vincent Borcard* Profession: *agriculteur*,
 de *Châtelard* _____ domicilié à *Savel* _____
 et de *Marie-Louise née Parisot* _____
 de *Châtelard*, _____

Inscrit au présent registre le *six février* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Borcard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pypis

N° 35.

Kammer
Ida-Marguésite.

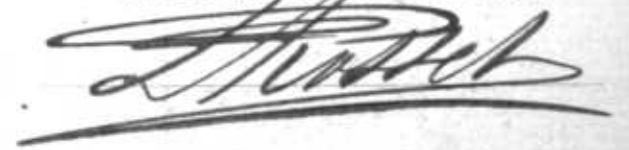
Le sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ minutes du jour
est _____ née à Clarens, Commune du Châtelard
Kammer Ida-Marguésite fille légitime _____
de Frédéric Kammer _____ Profession: commerçant
de Dierntigen (Berne) domicilié à Clarens _____
et de Marguésite Elisabeth née Jenni _____
de Jus (Berne) _____
Inscrit au présent registre le huit février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

F. Kammer-Jenni

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Dierntigen



N° 36.

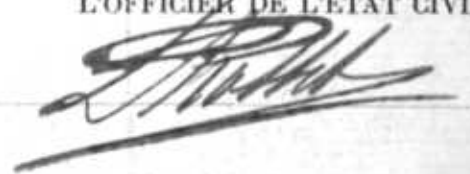
Libaud
Eugénie-Marcelle.

Le sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures vingt minutes du matin
est _____ née à Seraye, Commune des Planches
Libaud Eugénie-Marcelle fille légitime _____
de Henri Libaud _____ Profession: comptable
de St Maurice en Rivière domicilié à Seraye _____
(Saône et Loire)
et de Eugénie-Reine, née Guillemann, _____
de Clemond-Fessand (Puy de Dôme) _____
Inscrit au présent registre le neuf février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père, le
quel déclare ne pouvoir écrire en ce moment.

Confirmé après lecture faite :

Communiqué à la Chanathrie

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N° 37
Englisch
Albert-Franz

Le *dix* février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *vingt* heures _____ *rente* minutes du *matin*
est _____ né à *Traye*, Commune des *Haanches*, _____
Englisch Albert-Franz fils légitime _____
de *Engelbert Englisch* _____ Profession: *ordonnier*
de *Biese (Jagerndorf, Silesie)* domicilié à *Traye* _____
et de *Anna-Elisabeth* née *Stuber*, _____
de *Lubersoy Solme*, _____
Inscrit au présent registre le *vingt* février _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

E. Englisch

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la *Chancellerie*

Eng. Pypois

N° 38,
Baud
Victor-Emile

Le *douze* février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *vingt* heures _____ ~~minutes~~ du *soir*
est _____ né à *Clarens*, Commune du *Châtelard*,
Baud Victor-Emile — fils légitime _____
de *Jules-Henri Baud* _____ Profession: *menuisier*
de *Boz* _____ domicilié à *Clarens* _____
et de *Clara Genevieve* née *Quincke* _____
de *Chegaré - St. Martin & Touchatel* _____
Inscrit au présent registre le *treize* février _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Baud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Boz*

Eng. Pypois

N° 39.

Aubert
Henri-Auguste

Le quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vernes, commune du Châtelard,
Aubert Henri-Auguste _____ fils légitime _____
de Gustave Aubert _____ Profession: agriculteur
des Planches _____ domicilié à Vernes _____
et de Caroline Jenny née de Siebenthal _____
de Gessenay _____
Inscrit au présent registre le quatorze février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Aubert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Aug. Poyois

N° 40.

Aubert
Victor-Auguste

Le quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né à Chaulin, commune du Châtelard,
Aubert Victor-Auguste fils légitime _____
de Constant Aubert _____ Profession: cultivateur
des Planches _____ domicilié à Chaulin _____
et de Louise Victorine née Lamy _____
de Châtelard _____
Inscrit au présent registre le quatorze février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Aubert.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Aug. Poyois

N° 41.
Sigrist
Anna Elisa.

Le quatorze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ heures minutes du matin
est _____ née à Seenen, Commune du Châtelard
Sigrist Anna Elisa _____ fille légitime _____
de Jean Sigrist _____ Profession: banquier _____
de Sigriswyl (Bern) domicilié à Seenen. _____
et de Anna nie Krummen _____
de Mühlberg (Bern) _____

Inscrit au présent registre le quinze février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Sigrist

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Sigriswyl

[Signature]

N° 42.
Studer
Marquarite.

Le seize février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ heures minutes du matin
est _____ née à Clarens, Commune du Châtelard
Studer Marquarite _____ fille légitime _____
de Christian Studer _____ Profession: agriculteur _____
de Lüziswyl (Bern) domicilié à Clarens. _____
et de Elise nie Buetet _____
de Ferleus. _____

Inscrit au présent registre le seize février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Christian Studer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Grosshöschelatten

[Signature]

N° 43.

Wichoud
Pierre-Albert

Le *seize février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *huit heures quarante-vingt minutes du matin*
est _____ né à *Clarens, Commune du Châtelard,*
Wichoud Pierre-Albert _____ fils légitime _____
de *Constant Wichoud* _____ Profession: *agriculteur*
de *Châtelard* _____ domicilié à *Clarens* _____
et de *Elise-Emilie née Soumet* _____
de *Châtelard* _____

Inscrit au présent registre le *dix-sept février* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Wichoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Puyois

N° 44.

Tauly
Robert-François

Le *dix-neuf février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à *une heure* _____ *minutes du matin*
est _____ né à *Clarens, Commune du Châtelard,*
Tauly Robert-François _____ fils légitime _____
de *Louis-Adolphe Tauly* Profession: *agriculteur*
de *Forel (Larau)* _____ domicilié à *Clarens* _____
et de *Marie née Margairaz,* _____
de *Forel* _____

Inscrit au présent registre le *vingt février* _____
mil huit cent quatre-vingt-*deux-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Tauly

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Forel* _____

Eug. Puyois

N^o 45,
Pillaud
Joseph-Emile.

Le dix-neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ minutes du soir
est _____ né à Chailly, Commune du Châtelard
Pillaud Joseph-Emile _____ fil ^s légitime _____
de Sylvestre-François Pillaud _____ Profession: sellier-tuffier
de Châtel-St-Denis domicilié à Chailly _____
et de Sébastien-Marie-Augéline des Trécaux _____
de Bernex (H^{te} Savoie) _____
Inscrit au présent registre le vingt-un février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de son père _____

Confirmé après lecture faite :

Sylvestre Pillaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Châtel-St-Denis.



N^o 46,
Dast
Radolphe.

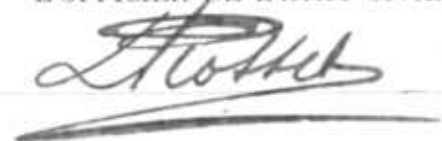
Le vingt février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à minuit heure _____ cinq minutes du
est _____ né à La Rouvenaz, Commune du Châtelard
Dast Radolphe _____ fil ^s légitime _____
de Marie-Agnès Dast _____ Profession: commerçante
de Grana (Saxe) domicilié à La Rouvenaz _____
~~et de~~ fille elle-même de Charles-Henri Dast _____
de Augusta Dast _____
Inscrit au présent registre le vingt-un février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de sa mère
Tussian, sage-femme, _____

Confirmé après lecture faite :

L^{re} Currian Allen sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chaux-de-Fonds
au juge de Paix et au Département



N^o 44
Cherix
Marthe-Hélène

Le vingt-un février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ cinquante minutes du matin
est _____ né à Vernex, Commune du Châtelard,
Cherix Marthe-Hélène _____ fil le légitime _____
de Jules-François Cherix _____ Profession: menuisier
de Bex _____ domicilié à Vernex _____
et de Angèle Armandine née Texenoud, _____
de la Sagne & des Ponts (Nurbâtel) _____
Inscrit au présent registre le vingt-trois février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Jules Cherix

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Bex.

Eng. Puyois

N^o 45.
Gricouroff
Georges

Le vingt-quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ vingt minutes du matin
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard,
Gricouroff Georges _____ fils légitime _____
de Gerassime Gricouroff _____ Profession: rentier
de Tiflis (Caucase Russe) domicilié à Clarens _____
et de Vera née Trumbine, _____
de Tullara (Russie) _____
Inscrit au présent registre le vingt-cinq février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

G. Gricouroff

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie

Eng. Puyois

N^o 49
Martin
Ida - Bertha

Le vingt-cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Trait, Commune du Châtelard,
Martin Ida - Bertha fil le légitime _____
de Jean Martin _____ Profession: serrurier,
de Froideville _____ domicilié à Trait _____
et de Marie-Suzanne née Gillot _____
de St. Martin (Fribourg) _____
Inscrit au présent registre le vingt-cinq février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Martin Jean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Poliz le Grand Eug. Pinois

N^o 50
Umber
Elisa

Le vingt-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ quinze minutes du matin
est _____ né à Trait, Commune du Châtelard,
Umber Elisa _____ fil le légitime _____
de Jules Eugène Umber _____ Profession: laurier
de Gessinay (Rome) domicilié à Trait _____
et de Louise-Julie née Coehard, _____
de Châtelard _____
Inscrit au présent registre le vingt-sept février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Umber Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Gessinay Eug. Pinois

N^o 51.
Tschabold
Jean

Le premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures quarante cinq minutes du soir
est né à Collonge, Commune des Hanches,
Tschabold Jean _____ fils légitime _____
de David Pierre Vincent Tschabold Profession: agriculteur,
de Erlenbach (Berne) domicilié à Collonge _____
et de Anna née Schneidre _____
de Helendorf (Berne) _____

Inscrit au présent registre le deux Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

David Tschabold

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Erlenbach

Eng. Pérois

N^o 52.
Burnier
Marguerite Marie

Le premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du soir
est née à Sâles, Commune du Châtelard,
Burnier Marguerite Marie fille légitime _____
de Louis Gabriel Burnier _____ Profession: facteur postal
de Ormont-dessous _____ domicilié à Sâles _____
et de Elise née Rouge, _____
de Lutry & Villette _____

Inscrit au présent registre le trois Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Burnier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Ormont-dessous

Eng. Pérois

N° 53.
 Monnet
 Jules

Le *vingt* *sept* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *une* heure _____ *quinze* minutes du *matin*
 est _____ né à *la Lombaz*, Commune des *Planches*,
Monnet Jules _____ fils légitime _____
 de *Jules Vincent Monnet* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Châtelard* _____ domicilié à *la Lombaz* _____
 et de *Julie Louise Marie née Jordan*, _____
 de *Planches* _____

Inscrit au présent registre le *six* *sept* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

J. Monnet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Eug. Boissis

N° 54.
 Amoos
 Cécile Marie

Le *quatre* *sept* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *une* heure _____ *minutes* du *soir*
 est _____ née à *Clarens*, Commune du *Châtelard*,
Amoos Cécile Marie _____ fille légitime _____
 de *Augustin Antoine Amoos* _____ Profession: *pornatier*
 de *Randogne (Valais)* domicilié à *Clarens* _____
 et de *Marie Françoise née Jacquier*, _____
 de *Veillerie (St. Luc)* _____

Inscrit au présent registre le *six* *sept* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Amos Augustin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Randogne* _____

Eug. Boissis

N° 55.

Belloni
Marie.

Le cinq mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du matin
est _____ née au chêne, Commune du Châtelard
Belloni Marie _____ fil le légitime _____
de Carlo-Gastano Belloni Profession: forgeron
de Trucazzano (Italie) domicilié à u chêne _____
et de Camilla-Maria-Clotilde, née Torta _____
de Turin _____

Inscrit au présent registre le six mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Belloni Gastano

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chantelle



N° 56.

Balissat
Odette-Nelly-Germaine

Le quatre mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures trente minutes du soir
est _____ née à Grandchamp, Commune de Seytaux
Balissat Odette-Nelly-Germaine fil le légitime _____
de Adolphe-Adrien Balissat Profession: mécanicien
de Lutry et de Sillette domicilié à Grandchamp _____
et de Olga-Kathilra, née Schlageter _____
de Flauches. _____

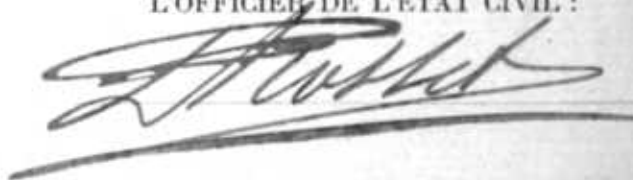
Inscrit au présent registre le six mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

A. Balissat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Lutry et
à Lutry



N° 57.
Magnin
Louise Marie.

Le sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-~~neuf~~ à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à Chailly, Commune du Châtelard _____
Magnin Louise Marie _____ fille légitime _____
de Alfred Joseph Magnin _____ Profession: agriculteur
de St Jean d'Alph (Ste Savais) domicilié à Chailly _____
et de Marie Henriette née Blanc _____
de Belmont sur Hausaumont _____

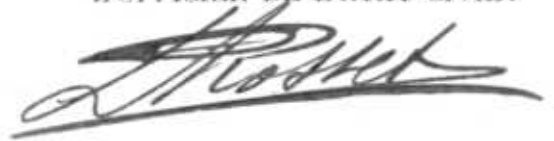
Inscrit au présent registre le sept mars _____
mil huit cent quatre-vingt- six-~~neuf~~ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Magnin Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancelerie



N° 58.
Knüsli
Hulda.

Le sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-~~neuf~~ à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née à Clarens, Commune du Châtelard _____
Knüsli Hulda _____ fille légitime _____
de Gustave Knüsli _____ Profession: sellier-papierier
de Zurich _____ domicilié à Clarens _____
et de Sévina, née Fischer _____
de Seengen (Argovie) _____

Inscrit au présent registre le sept mars _____
mil huit cent quatre-vingt- six-~~neuf~~ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite:

Gustave Knüsli.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Zurich



N° 59.

Jakob Jacob
Parcel - Robert

RECTIFICATION

Par décision du 29 mai 1957
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le patronyme
de l'intéressé soit orthographié
"Jakob" et non "Jacob"

Montreux, le 7 juin 1957

L'officier de l'état civil:

B. Rosset mpe

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Langnau (Berne)

Le sept *Paris* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ quinze minutes du matin
est _____ né à *Sales, Commune du Châtelard,* _____

Jacob Parcel - Robert _____ fils légitime _____
de *Eduard-Gustave Jacob* _____ Profession: *électricien*
de *Langnau (Berne)* domicilié à *Sales* _____
et de *Suzanne née Oellen*, _____
de *Gessenay* _____

Inscrit au présent registre le *sept Paris* _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

E. Jacot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Langnau*

Eug. Pérois

N° 60.

Golar
Georges - Arthur

Le huit *Paris* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à _____ heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à *au They, Commune de Veyrier,* _____

Golar Georges - Arthur _____ fils légitime _____
de *Louis-Henri Golar* _____ Profession: *boulangier* _____
de *L'abbaye (Joux)* domicilié à *au They* _____
et de *Anna née Ulli*, _____
de *Reisioyl (Berne)* _____

Inscrit au présent registre le *neuf Paris* _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Golar

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *L'abbaye*

Eug. Pérois

N° 61.

Sulliger
Elise-Marguerite.

Le onze mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
 est _____ née à Hamchamp, Commune du Hâtelard
 Sulliger Elise-Marguerite fil. légitime _____
 de Jules Edouard Sulliger _____ Profession: agriculteur
 de Lwisimmen (Beers) domicilié à Hamchamp _____
 et de Henriette-Elise-ve Jonnaz _____
 de Cully et Luby _____

Inscrit au présent registre le onze mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration d'un père. _____

Confirmé après lecture faite:

Sulliger-Jonnaz.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



Communiqué à Lwisimmen

N° 62.

Martin
Marguerite-Thérèse.

Le onze mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à sept heures _____ minutes du soir
 est _____ née au chene, Commune du Hâtelard
 Martin Marguerite-Thérèse fil. b. illégitime _____
 de Augusta-Louise Martin Profession: couturière
 de Froideville _____ domicilié au chene _____
 et de fille ill. même de Jean-Auguste Martin
 de Saline-Euclia, veuve Ramel. _____

Inscrit au présent registre le onze mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration d'un
 Dutoit, Sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite:

A. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



Communiqué à Poligny-le-Grand.

N^o 63.
Bachmann
Charles-Henri

Le *deux* Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *dix* heures _____ ~~minutes~~ du *soir*
 est _____ né à *Sales, Commune du Châtelard,*
Bachmann Charles-Henri fils légitime _____
 de *Joseph Charles Bachmann* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Fenisberg (Schrytz)* domicilié à *Sales* _____
 et de *Adèle-Félicie-Jenny Saudan* née *Boralex*, sa femme
 de *Châtel-St-Denis (Fribourg)* _____
 Inscrit au présent registre le *quatorze* Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-~~deux~~-*neuf* sur la déclaration d'un *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Joseph Bachmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Fenisberg* 

N^o 64.
Delapraz
Ida-Alice

Le *treize* Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *une* heure _____ ~~minutes~~ du *matin*
 est _____ née à *Clarens, Commune du Châtelard,*
Delapraz Ida-Alice fille légitime _____
 de *Samuel-Henri Delapraz* _____ Profession: *employé J. S.*
 de *Corseaux* _____ domicilié à *Clarens* _____
 et de *Julie* née *Chaudet*, _____
 de *Chardonne* _____
 Inscrit au présent registre le *quatorze* Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

H^{er} Delapraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Corseaux* 

N° 65.
 Chuard
 Yvonne-Marguerite.

Le treize mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à six heures quarante-cinq minutes du soir
 est _____ né à Collonge, Commune des Planches
 Chuard Yvonne-Marguerite fil le légitime _____
 de Eugène Chuard _____ Profession: employé de h. de for. (P.C.)
 de Corcelles près Sayerna domicilié à Collonge _____
 et de Louise née Cherbuin, _____
 de Corcelles près Sayerna _____

Inscrit au présent registre le quatorze mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père, _____
 l'enfant Chuard Yvonne-Marguerite est soeur jumelle du n° 66.

Confirmé après lecture faite:

Eugène Chuard

Communiqué à Corcelles.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

N° 66.
 Chuard
 Aline-Rose.

Le treize mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures quarante-cinq minutes du soir
 est _____ née à Collonge, Commune des Planches
 Chuard Aline-Rose fil le légitime _____
 de Eugène Chuard _____ Profession: employé de h. de for. (P.C.)
 de Corcelles près Sayerna domicilié à Collonge _____
 et de Louise née Cherbuin, _____
 de Corcelles près Sayerna _____

Inscrit au présent registre le quatorze mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père, _____
 l'enfant Chuard Aline-Rose est soeur jumelle du n° 65.

Confirmé après lecture faite:

Eug. Chuard.

Communiqué à Corcelles.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

N° 67.
Soltermann
Germaine

Le quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures quinze minutes du matin
est né à au Ceisier (Glion) Commune des Planches,
Soltermann Germaine fils légitime
de César Wilhelm Soltermann Profession: agriculteur,
de Pechigen (Berne) domicilié au Ceisier
et de Lyde Sylvie née Ouey,
deumont - dehus.

Inscrit au présent registre le quinze Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Soltermann César

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué Uffigen



N° 68.
Butticaz
Marc - Louis

Le seize Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure minutes du matin
est né à aux Varennes, Commune du Châtelard,
Butticaz Marc - Louis fils légitime
de Ernest Butticaz Profession: menuisier,
de Châtelard & Jongny domicilié à aux Varennes
et de Lucie - Marie née Chapuis
de Sigerolles & l'Abbergement

Inscrit au présent registre le seize Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Ernest Butticaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Corcin



N° 69
Strickner
Berthe Hermine

Le seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ trente minutes du soir
est _____ née au Trait, Commune des Harthes,
Strickner Berthe-Hermine fille légitime _____
de Franz Strickner _____ Profession: cordonnier
de Brenner (Tyrol) domicilié au Trait _____
et de Marie-Louise née Depallens _____
de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

F. Strickner

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chaux-de-Fonds _____
Eng. Puyois

N° 70
Berdoz
Etienne-Samuel

Le seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin
est _____ né à Pallens, Commune du Châtelard,
Berdoz Etienne-Samuel fils légitime _____
de Aime Berdoz _____ Profession: agriculteur
de Rossinières _____ domicilié à Pallens _____
et de Bertha née Kopp _____
de Niederöng (Berne) _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Aime Berdoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Rossinières _____
Eng. Puyois

Par jugement rendu le dix-sept Avril mil neuf cent trois, déclaré exécutoire, le Tribunal civil du District d'Aigle a déclaré nulle et de nul effet la légitimation faisant l'objet de l'inscription marginale barrée ci-dessous. En conséquence, l'enfant Taccaud Charles-Ernest reprend son état-civil primitif savoir: Dupertuis Charles-Ernest, fils illégitime de Marie-Louise Dupertuis... inscrit le dix-neuf mai mil neuf cent trois devant l'office du Dép. des Juges & Polices du Canton de Vaud, n° 3334, remuant un extrait du Jugement. Folio 203

Dupertuis, Charles-Ernest
N° 71.

~~Dupertuis
Taccaud
Charles-Ernest~~

~~Suivant communication de l'officier de l'état-civil de Villeneuve, cet enfant a été légitimé par le mariage subséquent de ses parents: Taccaud Louis-Constant, agriculteur, de Péroncel, domicilié à Korille, et son épouse Marie-Louise née Dupertuis. L'acte de légitimation a été dressé le jour du mariage, à Villeneuve, le vingt-deux Novembre mil neuf cent un. En conséquence, l'enfant Dupertuis Charles-Ernest prend le nom de Taccaud Charles-Ernest, fils légitime des sus-mentionnés. Inscrit le cinq Décembre mil neuf cent un. L'officier de l'état-civil de Villeneuve.~~

Schrautz
Marguerite.

Le dix-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi heure _____ trente minutes du _____
est _____ né à Collonge, commune des Haanches, _____
Dupertuis Charles-Ernest _____ fils légitime _____
de Marie-Louise Dupertuis _____ Profession: peintre _____
de Crumont-dessous _____ domicilié à Collonge _____
et de Telle elle-même de François Auguste Dupertuis _____
de Marie-Sophie née Gétay. _____
Inscrit au présent registre le vingt-un Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louise Turrian,
sage femme _____

Confirmé après lecture faite:
Joseph Currian Aellen, sage femme
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
Eug. Perrois
Communiqué à Crumont-dessous _____
et au Juge de Paix _____

Le vingt-un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ trente minutes du matin _____
est _____ né à Clarens, commune du Châtelard _____
Schrautz Marguerite _____ fil le légitime _____
de Arnold-Maximilien Schrautz _____ Profession: commis _____
de Frütigen (Bern) et Lavigny domicilié à Clarens _____
et de Anna, née Gautschi _____
de Reinach (Argovie) _____
Inscrit au présent registre le vingt-deux Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:
A. Schrautz
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
Schrautz
Communiqué à Frütigen _____
et à Villars sous Joux _____

N° 13.
Bron
Sarel-Emile

Le vingt-trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi heures _____ minutes du _____
est _____ né à la Rouvenaz, Commune du Châtelard,
Bron Sarel-Emile - fils légitime _____
de Jean-Emile Bron _____ Profession: boulanger -
de St. Saphorin (Savaux) domicilié à la Rouvenaz _____
et de Anna-Adèle née Jakob _____
de Rapperswil (Berne) _____
Inscrit au présent registre le vingt-cinq Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

J. Bron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Charles _____

Eug. Pérois

N° 14.
Marforio
Joseph

Le vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures quarante-cinq minutes du matin
est _____ né à Sâles, Commune du Châtelard, _____
Marforio Joseph _____ fils légitime _____
de Charles-Jaques Marforio _____ Profession: cimentier, _____
de Arona (Novara, Italie) domicilié à Sâles _____
et de Marie-Caroline née Spindler _____
de Hahler (Berne) _____
Inscrit au présent registre le vingt-sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Marforio Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chamellier _____

Eug. Pérois

N° 75.

Bergmann
Esther. Blanche.

Le vingt-six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Seytaux _____

Bergmann Esther-Blanche fille légitime _____
de Jules-Alfred Bergmann Profession: agriculteur
de Pont-la-Ville et La Roche domicilié à Seytaux _____
(Fribourg)
et de Elisa, née Bertholdt _____
de Sillencure _____

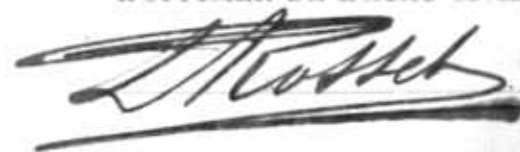
Inscrit au présent registre le vingt-sept mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Bergmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Pont-la-Ville
et La Roche



N° 76.

Balsiger
Jean.

Le vingt-sept mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Crin, Commune du Kätelard _____

Balsiger Jean _____ fils légitime _____
de Friederich Balsiger _____ Profession: cordonnier
de Hülletshurnen (Berne) domicilié à Crin _____
et de Louise née Zwahlen _____
de Gessenay (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jr. Balsiger.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Hülletshurnen



N^o 44
Nobs
Ernest

Le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à neuf heures _____ minutes du soir
est _____ né à Territet, Commune des Planches, _____
Nobs Ernest _____ fils légitime _____
de Gottfried Nobs _____ Profession: boulanger _____
de Sedroz (Berne) domicilié à Territet _____
et de Henriette Amélie née Kauer, _____
de Dorigen bei Buren - Buren _____
Inscrit au présent registre le vingt-sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

G. Nobs

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Sedroz bei
Aarberg.

Eug. Pypais

N^o 48
Maurer
Albert

Le vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf à cinq heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Vernex, Commune du Châtelard,
Maurer Albert _____ fils légitime _____
de David Maurer _____ Profession: cordonnier
de Weissimmen (Berne) domicilié à Vernex _____
et de Susanne Catherine née Rieder _____
de St. Etienne (Berne) _____
Inscrit au présent registre le vingt-neuf Mars _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

David Maurer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Weissimmen

Eug. Pypais

N° 79.

Nottier
Gaston-Henri

Par acte de ce jour signé devant moi, l'enfant Nottier Gaston-Henri, dont l'acte de naissance est ci-contre, a été légitimé par le mariage subséquent de ses père et mère, célébré à Montreux aujourd'hui, vingt-neuf Avril. Montreux le vingt-neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.
L'officier de l'état-civil de Montreux: Eug. Prisois

Le vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à huit heures _____ quinze minutes du matin est né au Chêne, Commune du Châtelain, Nottier Gaston-Henri _____ fils illégitime reconnu de Joseph-Augustin Nottier Profession: menuisier de Salvan (Valais) domicilié à Glion _____ et de Elisa-Lyde Rubin, cuisinière, de Reichenbach (Geneve), domiciliée au Chêne.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louise Turrian, sage femme. - Le père de l'enfant, Joseph-Augustin Nottier, déclare ici sous la reconnaissance légale de son fils Gaston-Henri Nottier.

Confirmé après lecture faite: L^{re} Turrian-ellen sage femme Matur Joseph L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL: Eug. Prisois et à Salvan

N° 80.

Meyer
Edouard

Le premier Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin est né au Trait, Commune des Hanches, Meyer Edouard _____ fils légitime de Alois Meyer Profession: seller-tapissier de Niederelmbach (Soleure) domicilié au Trait _____ et de Caroline Adeline née Schor, de Tubingen (Soleure)

Inscrit au présent registre le premier Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite: A Meyer Schor L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL: Eug. Prisois Communiqué à Niederelmbach

N° 81.

Margot

Theodore Charles Edouard

Le premier Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à huit heures _____ vingt minutes du matin

est _____ né à Chambly, Commune du Châtelard,

Margot Theodore Charles Edouard fils légitime _____

de Eugène Samuel Georges Margot _____ Profession : restaurateur,

de St-Croix _____ domicilié à Chambly _____

et de Elise née Turin _____

de Valéry sous-Rances _____

Inscrit au présent registre le quatre Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Eug Margot

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à St-Croix

Eug Puyois

N° 82.

Butticaz

Marcel Louis

Le trente-un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf à neuf heures _____ minutes du soir

est _____ né aux Viarennos, Commune du Châtelard,

Butticaz Marcel Louis _____ fils légitime _____

de Louis Jean Butticaz _____ Profession : menuisier

de Châtelard & Jongny domicilié aux Viarennos _____

et de Alice Jenny nee Sallaz _____

de Severy _____

Inscrit au présent registre le cinq Avril _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Butticaz

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL :

Communiqué à Corsuc

Eug Puyois

RECTIFICATION
Par décision du 19 novembre 1915 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'intéressé soit désigné comme étant originaire de Sainte-Croix et Brethigny-sur-Morcles.
Journées, le 24 novembre 1915
L'officier de l'état civil:
Communié aux officiers de l'état civil de Sainte-Croix et Brethigny à Voliez-le-Grand

N^o 83.
Schmid
Rosa

Le quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi ~~heure~~ _____ trente minutes du _____
est mort-née aux Hanches, _____
Schmid Rosa _____ fille légitime _____
de Johann Gottfried Schmid Profession: ferblantier _____
de Sauerbrunn (Borne) domicilié aux Hanches _____
et de Rosa née Jaugg _____
de Siggelfuh (Borne) _____
Inscrit au présent registre le vingt Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Gottfr. Schmid,

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pérois

N^o 84.
Bellotti
Joseph-Jules

Le dix Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ né aux Grands Prés (Chailly) Commune du Châtellard,
Bellotti Joseph-Jules _____ fils légitime _____
de Louis-Joseph Bellotti _____ Profession: manœuvre _____
de Vespolate (Novare, Italie) domicilié aux Grands Prés _____
et de Thérèse-Louisa-Clara née Torzio _____
de Sandiona (Novare) _____
Inscrit au présent registre le dix Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Bellotti Luigi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chambrière

Eug. Pérois

N^o 85.
Terrenoud
Robert-Henri

Le dix Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi heure _____ minutes du _____
est _____ né au Chêne, Commune du Châtelard,
Terrenoud Robert-Henri fils légitime _____
de Charles Ernest Terrenoud _____ Profession: cultivateur,
de La Sagne (Mairie) domicilié au Chêne, _____
et de Odile Marie née Berger, _____
de Celles-sous-Montmorillon. _____
Inscrit au présent registre le onze Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Le Perron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à La Sagne

Eug. Puyois

N^o 86.
Marielloni
Robert-Charles

Le neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à Vernes, Commune du Châtelard,
Marielloni Robert-Charles fils légitime _____
de Pierre-François Marielloni Profession: facteur postal
de Sigérino (Tepin) domicilié à Vernes _____
et de Marie-Agathe née Gonnert, _____
de Champigny (Palais) _____
Inscrit au présent registre le onze Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Marielloni-Fis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Suquero

Eug. Puyois

N^o 87.
Chablaix
Rose-Annette.

Le douze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à Chailly, Commune du Catelard
Chablaix Rose-Annette fil le légitime _____
de Emile Constant Chablaix Profession: agriculteur
de Ormont-Dessous domicilié à Chailly _____
et de Emilie-Joséphine née Jauslin _____
de Hüttenz (Bâle-Campagne) _____
Inscrit au présent registre le douze avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Constant Chablaix

Communiqué à Ormont-Dessous

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N^o 88.
Albini
Marianne Lucie

Le douze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ trente minutes du matin
est _____ née au Trait, Commune des Planches,
Albini Marianne-Lucie fil le légitime _____
de Joseph-Nicolas Albini Profession: cordonnier
de Giarna-Sette (Novare) domicilié au Trait _____
et de Thérèse-Angela ^{italie} Maria née Campelli,
de Agnano (Novare) _____
Inscrit au présent registre le treize avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Albini Nicolas

Communiqué à Le Chautillier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



N^o 89
 Maridor
 Pierre-Charles

Le quatorze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à six heures _____ minutes du soir
 est _____ né à la Rouvenaz, Commune du Châtelard,
 Maridor Pierre-Charles _____ fils légitime _____
 de Pierre-Joseph Maridor _____ Profession: menuisier
 de Fernand Suchâtel, domicilié à la Rouvenaz _____
 et de Henriette-Anne-Sauveur née Baruchet _____
 de Fort-Palais. _____

Inscrit au présent registre le quinze Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Maridor Pierre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Sitar

Eug. Puyois

N^o 90.
 Wunderli
 Anna-Sauveur-Louise

Le quinze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures _____ trente minutes du matin
 est _____ née à Sâles, Commune du Châtelard,
 Wunderli Anna-Sauveur-Louise _____ fille légitime _____
 de Edouard Wunderli _____ Profession: agriculteur
 de Heilen (Zürich), domicilié à Sâles _____
 et de Julie-Sauveur née Bonod _____
 de Châtelard & Noville _____

Inscrit au présent registre le quinze Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Ed. Wunderli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Heilen

Eug. Puyois

N° 91.

Hörigs
Paul-Albrecht

Le douze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Vernex, Commune du Châtelard,
 Hörigs Paul-Albrecht _____ fils légitime _____
 de Félix-Henrich Hörigs _____ Profession: tailleur
 de Vernath (Dist. Tachen, Tups) domicilié à Vernex _____
 et de Anna Maria née Ragazzi, _____
 de Gladbach. _____

Inscrit au présent registre le quinze Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

H. Hörigs

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancelière _____

Eng. Pérois

N° 92.

Cheris
Henri-Benjamin

Le quinze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à dix heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Petit, Commune du Châtelard,
 Cheris Henri-Benjamin fils légitime _____
 de Charles-Félix Cheris _____ Profession: couvreur
 de Bex _____ domicilié à Petit _____
 et de Jenny-Rosalie-Esther-Jule née Parisod, _____
 de Châtelard, _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Félix Cheris

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Bex _____

Eng. Pérois

N^o 93.
Degenmann
Charles Alexandre.

Le quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-neuf à six heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Clarens, Commune du hâtelard
Degenmann Charles Alexandre fils légitime _____
de Leopold Degenmann _____ Profession: hâtelier _____
de Sanches (Kontzen) domicilié à Clarens _____
et de Susanne Louise née Weber _____
de Süblingen (Schaffhouse) _____
Inscrit au présent registre le dix-sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Geop. Dymmer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

Communiqué _____

N^o 94.
Masson
Adeline-Elisa

Le quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ cinq minutes du matin
est _____ née à Veytaux, _____
Masson Adeline-Elisa fille légitime _____
de Armand Masson _____ Profession: agriculteur _____
de Veytaux et Villeneuve domicilié à Veytaux _____
et de Marie Lydia née Turlod, _____
de Amont-dépass _____
Inscrit au présent registre le dix-sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Armand Masson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Eug. Peyois

Communiqué à Villeneuve _____

N° 95.
Stettler
Alfred - Henri

Le quinze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ minutes du soir
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard, _____
Stettler Alfred - Henri _____ fils légitime _____
de Marc-Louis Stettler _____ Profession: agriculteur
de Cron-la-Ville _____ domicilié à Clarens _____
et de Emile Marie Marguerite née Kossire, _____
de Blonay _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Stettler Marc Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Cron-la-Ville 

N° 96.
Dutoit
Albert - Edouard Henri

Le quinze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du soir
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard, _____
Dutoit Albert Edouard Henri fils légitime _____
de Louis-Jean-Daniel Dutoit _____ Profession: jardinier
de Foudon et Charannes-sur-Furon domicilié à Clarens _____
et de Elise Eugénie née Tiquerat _____
de Cronay _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Dutoit Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Moudon 

N^o 97.
Carrel
Théophile-Paul

Le *seize* *Avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *trois* heures _____ ~~minutes~~ *du matin*
est _____ né à *Clarens, Commune du Châtelard,*
Carrel Théophile Paul _____ fils *légitime* _____
de *Johann Carrel* _____ Profession: *tapissier* _____
de *Lemlingen (Berne)* domicilié à *Clarens* _____
et de *Louisa née Brand* _____
de *Lunswald (Berne)* _____

Inscrit au présent registre le *dix-sept* *Avril* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

J. Carrel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Mère*

Eug. Pérois

N^o 98.
Chappuis
Marguerite-Alice

Le *dix-sept* *Avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *trois* heures _____ ~~minutes~~ *du soir*
est _____ née au *Château de Chillon (Vully)* _____
Chappuis Marguerite-Alice _____ fille *légitime* _____
de *Jules Chappuis* _____ Profession: *gendarme* _____
de *Carouge près Meyrier* domicilié à *Château de Chillon* _____
et de *Marie-Alice-Christine-Joséphine née Stalder* _____
de *Escholzmatt (Lucerne)* _____

Inscrit au présent registre le *dix-huit* *Avril* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Chappuis, Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Mère*

Eug. Pérois

N^o 99.
Schläfli
Germaine

Le *dix-neuf* *Avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *midi* ~~heures~~ _____ ~~minutes du~~ _____
est _____ né à *au Trait*, Commune des *Blanches*, _____
Schläfli *Germaine* _____ fille légitime _____
de *Emile Schläfli* _____ Profession: *menuisier*
de *Abblingen (Berne)* domicilié à *Trait* _____
et de *Emma née Baumgartner* _____
de *Bunnenthal (Solme)* _____
Inscrit au présent registre le *vingt* *Avril* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Schläfli Emile,

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Abblingen*

Aug. Puyois

N^o 100
Bornand
John Albert

Le *vingt-un* *Avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *huit* heures _____ ~~minutes du matin~~ _____
est _____ né à *Collonge*, Commune des *Blanches*, _____
Bornand *John Albert* _____ fils légitime _____
de *Ami Emile Bornand* _____ Profession: *électricien*
de *Sainte-Croix* _____ domicilié à *Collonge* _____
et de *Fanny-Julie née Cardinaux*, _____
de *Blonay* _____
Inscrit au présent registre le *vingt-deux* *Avril* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Ami Romanet.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *S^{te} Croix*

Aug. Puyois

N° 101.

Bonetti
Jean-Adrien

Le vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du soir
est _____ né à la Fournettaz, commune du Châtelain, _____
Bonetti Jean-Adrien fils légitime _____
de Jean Bonetti _____ Profession: entrepreneur
de Vogogna (Savoie, Italie) domicilié à la Fournettaz _____
et de Julie née Barone _____
de Vogogna _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Bonetti Jean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie _____
Eug. Pujos

N° 102.

Ruchet
Eugène-Ernest.

Le vingt-six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin
est _____ né à Seytaux _____
Ruchet Eugène-Ernest fils légitime _____
de Louis-Eugène Ruchet _____ Profession: ouvrier d'usine
de Ollon _____ domicilié à Seytaux _____
et de Marie-Cécile née Mettan _____
de Mex (Valais) _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Eugène Ruchet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Ollon _____
Ruchet

N^o 103.
 Josti
 Marie Magalie

Le vingt-sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à six heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Trait, Commune des Planches, _____
 Josti Marie Magalie _____ fille légitime _____
 de Amédée Josti _____ Profession: employé _____
 de Macugnana (Italie) domicilié à Trait _____
 et de Constance Rosalie née Gardel _____
 de St. Blaise (Muhâtel) _____
 Inscrit au présent registre le vingt-huit Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Amédée Josti

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la
 Chancelerie

[Signature]

N^o 104
 Perret
 Marcel

Le vingt-huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ né aux Planches, _____
 Perret Marcel _____ fils légitime _____
 de Louis Perret _____ Profession: facteur postal
 de Châtelard _____ domicilié à Planches _____
 et de Alice née Hottier _____
 deumont-debons _____
 Inscrit au présent registre le vingt-huit Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Perret Ls

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

[Signature]

N^o 105
 Capra
 Eva - Fernande

Le vingt-sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à sept heures _____ trente minutes du soir
 est _____ né à Trait, Commune des Hamches, _____
 Capra Eva - Fernande fil le légitime _____
 de Laurent - Fernand dit Ernest Capra - Profession: gypcier peintre
 de Besara (Noran, Italie) domicilié à Trait _____
 et de Marie - Thérèse née Morandi, _____
 de Cambiasea (Noran) _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Capra Ernest

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie

Eug. Puyois

N^o 106.
 Schardt
 Rose - Marie

Le vingt-neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à midi treize _____ cinquante minutes de _____
 est _____ née à Neytaux, _____
 Schardt Rose - Marie fil le légitime _____
 de Hans - Rudolph Schardt - Profession: professeur _____
 de Biele - Velle _____ domicilié à Neytaux _____
 et de Emilie - Lea née Pöcking, _____
 de Hamburg (Hanovre) _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

S. H. Schardt

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Biele

Eug. Puyois

N^o 107.
Deagostini
Jean-Baptiste.

Le premier Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ né au Chêne, Commune du Châtelard,
Deagostini Jean-Baptiste _____ fils légitime _____
de Angilo Luigi Eusebio Deagostini Profession: mason _____
de Arola (Prova, Italie) domicilié au Chêne _____
et de Maria Teresa Giulia née Tribolo _____
de Piode (Italie) _____
Inscrit au présent registre le premier Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Deagostini Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la chancellerie

Eug. Puyois

N^o 108.
Schmied
Julie Marguerite.

Le deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures trente-cinq minutes du soir
est _____ née au Trait, Commune des Planches.
Schmied Julie Marguerite fille légitime _____
de Ferdinand Schmied _____ Profession: négociant
de Meikirch (Berne) domicilié au Trait _____
et de Julie Pauline, née Duprestuis _____
de Ormont-Dessus, _____
Inscrit au présent registre le quatre mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

F. Schmied

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Meikirch

H. Huber

N° 109.
Burnet
Henri Paul.

Le quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi heure _____ minutes du _____
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard
Burnet Henri Paul — fil l' légitime _____
de Paul Auguste Burnet Profession : commerçant
de Bortigny _____ domicilié à Clarens _____
et de Blanche Elise née Martin _____
de Nanteuil sur Marne (Seine et Marne, France)
Inscrit au présent registre le six mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Paul Burnet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Gilly.

[Signature]

N° 110.
Terret
Antoinette

Le six mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ trente minutes du matin
est _____ née aux Planches, _____
Terret Antoinette — fil l' légitime _____
de Léon Terret _____ Profession : Notaire _____
de Châtelard _____ domicilié aux Planches _____
et de Louise née Monnet, _____
de Châtelard _____
Inscrit au présent registre le huit mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

[Signature]

N° 111.

Munier
Marcelle - Hélène

Le huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Territet, Commune des Flanchés, _____
Munier Marcelle - Hélène _____ fille légitime _____
de Louis Joseph Munier _____ Profession: peintre _____
de Coppet _____ domicilié à Territet _____
et de Jeanne Louise nee Barral, _____
de Genève _____

Inscrit au présent registre le huit mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Munier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Coppet

[Signature]

N° 112.

Barnaud
Emma - Isabelle.

Le neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi ~~heures~~ et demi _____ minutes du _____
est _____ née à Crin, Commune du Châtelard _____
Barnaud Emma - Isabelle _____ fille légitime _____
de Edouard - Justin Barnaud Profession: horloger _____
de Sainte - Croix _____ domicilié à Crin _____
et de Marie - Anna, nee Hofer _____
de Niederwyl (Argovie) _____

Inscrit au présent registre le neuf mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Barnaud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à St. Croix

[Signature]

N° 113.

Perret

François-Émile

Le dix Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à quatre heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Penex, Commune de Châtelard, _____
 Perret François-Émile _____ fils légitime _____
 de Henri François Perret _____ Profession : agriculteur
 de Châtelard _____ domicilié à Penex _____
 et de Eugénie Julia née Boccard _____
 de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le dix Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

H. Perret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N° 114.

Travostino

Edmond Oswald.

Le douze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à deux heures _____ heures minutes du matin
 est _____ né à u Fruit, Commune des Planches.
 Travostino Edmond Oswald fils légitime _____
 de Alexandre Travostino Profession : Sculpteur sur bois
 de Gattinara (Navarre, Italie) domicilié à u Fruit _____
 et de Albina Kotto _____
 de Gattinara _____

Inscrit au présent registre le douze mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Travostino Alexandre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____



N° 115.

Schwartzmann
Joseph-William.

Le onze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures quinze minutes du soir
est _____ né à Stanchamp, Commune du Châtelard
Schwartzmann Joseph-William fil S légitime _____
de Joseph-Wilhelm Schwartzmann Profession: peintre en bâtiments
de Ischagguns (Autriche) domicilié à Stanchamp _____
et de Gina née Sebersold _____
de Niederhünningen _____

Inscrit au présent registre le onze mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

J. William Schwartzmann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

[Signature]

N° 116.

Cairo
Adelaide Marie-Louisa

Le onze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ née à Sâles, Commune du Châtelard,
Cairo Adelaide Marie-Louisa fil l légitime _____
de Jacques Louis Cairo _____ Profession: mazon _____
de Pagnente (Italie) domicilié à Sâles _____
et de Marie-Catherine née Cantalupi _____
de Pagnente _____

Inscrit au présent registre le onze mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Cairo Giacomo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

[Signature]

N^o 117
Meneveri
Anna Eugénie

Le treize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à dix heures _____ cinquante minutes du soir
est _____ né à _____ Manches, _____
Meneveri Anna Eugénie _____ fille légitime _____
de Victor Meneveri _____ Profession : _____
de Quarna-Sotto (Nevare) domicilié à _____ Manches _____
et de Marie-Lucie née Savoy _____
de Altalens (Tubing) _____
Inscrit au présent registre le quinze Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Meneveri Victor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Mairie _____
_____ Eug. P. P. P.

N^o 118
Ruchat
René Eugénie

Le quatorze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à six heures _____ quinze minutes du soir
est _____ né à Clarens, Commune du Châtellard, _____
Ruchat René Eugénie _____ fils légitime _____
de Eugène-Louis Ruchat _____ Profession : employé au tramway
de Grandcour _____ domicilié à Clarens _____
et de Hélène née Richard, _____
de Armont-dessus. _____
Inscrit au présent registre le quinze Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

E. Ruchat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Grandcour _____
_____ Eug. P. P. P.

N° 119.
Schneider
Néry

Le quatorze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à Vernex, Commune du Châtelard,
Schneider Néry _____ fille légitime _____
de Charles-Jean-Daniel Schneider Profession: capteur _____
de Pully _____ domicilié à Vernex _____
et de Elise née Grosseclaude _____
de Leclé _____

Inscrit au présent registre le seize Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Chs. Schneiders

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Romaul

[Signature]

N° 120.

de Haller
Anne Blanche

Le quatorze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ cinq minutes du soir
est _____ né à Vernex, Commune du Châtelard,
de Haller Anne Blanche fille légitime _____
de Gonzalve Albert de Haller Profession: pasteur _____
de Berne _____ domicilié à Vernex _____
et de Jeanne Emma née De Cierenville _____
de Lander _____

Inscrit au présent registre le seize Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alc. de Haller
past.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Berne

[Signature]

N° 121.

Marchesi
Jules - Angel

Le quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à cinq heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Clarens, commune du Châtelard, _____
 Marchesi Jules - Angel _____ fils légitime _____
 de Gattano Sisto Maria Marchesi Profession : maçon _____
 de Ameno (Novare, Italie) domicilié à Clarens _____
 et de Julia Pasqualina Maria née Frattoni, _____
 de S. G. - San Giulio (Italie) _____

Inscrit au présent registre le seize Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration des père _____

Confirmé après lecture faite :

Marchesi Gattano

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____

N° 122.

Sigris
Jules - Antoine

Le dix-sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à six heures _____ minutes du soir
 est _____ né à Brent, commune du Châtelard, _____
 Sigris Jules - Antoine _____ fils légitime _____
 de Aimé Louis Sigris _____ Profession : agriculteur
 de Sigris (Aronne) domicilié à Brent _____
 et de Marie Scaphine née Gabriel _____
 de Granges (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Aimé Sigris

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Sigris _____

N° 123.
Nini
Emile

Le dix-huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Vernex, Commune du Châtelard, _____
Nini Emile _____ fils légitime _____
de Urbane-Rocco Nini _____ Profession: menuisier
de Lamoselle (Savoie, Italie) domicilié à Vernex _____
et de Marianna-Tomasina née Frangini, _____
de Humianca (Italie) _____
Inscrit au présent registre le dix-huit Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Nini Rocco

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____
Eug. Puyois _____

N° 124.
Gindroz
Anna-Léa

Le dix-neuf Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du matin
est _____ née à Chailly, Commune du Châtelard, _____
Gindroz Anna-Léa _____ fille légitime _____
de Léon Gindroz _____ Profession: boulanger
de Montpreveyres _____ domicilié à Chailly _____
et de Victorine née Dubois _____
de Nèpierre. _____
Inscrit au présent registre le dix-neuf Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Léon Gindroz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à _____ le jour _____
Eug. Puyois _____

N° 125
Bron
Emile

Le vingt-un *fév* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à Chailly, Commune du Châtelard, _____
Bron Emile _____ fils légitime _____
de *Jules-Emile Bron* _____ Profession: *tailleur* _____
de *St. Saphorin (Lavaux)* domicilié à *Chailly* _____
et de *Caroline Constance née Piana* _____
de *Pettenengo (Sion)* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-deux fév* _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du *père*.

Confirmé après lecture faite :

Emile Bron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Chesbres*

Eug. Dupuis

N° 126.
Gautschi
Marguerite-Betty

Le vingt-un *fév* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Vernex, Commune du Châtelard, _____
Gautschi Marguerite-Betty _____ fille légitime _____
de *Joseph-Frédéric Gautschi* _____ Profession: *libraire* _____
de *Gontenschroff (Argovie)* domicilié à *Vernex* _____
et de *Thérèse née Steit* _____
de *Jimmswald (Berne)* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-deux fév* _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du *père*.

Confirmé après lecture faite :

F. Gautschi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Gontenschroff*

Eug. Dupuis

N° 127.

Minola

Germaine-Susanne
Henriette.

Il est fait d'une lettre de bourgeoisie notariale bleue le vingt-une juin mil neuf cent, - et visée le lendemain par le Conseil d'Etat, qui fera la Germaine-Susanne-Henriette dont l'acte de naissance est ci-contre, a été reçue au nombre des bourgeois de la Commune du Châtelard.

Le vingt-cinq juillet mil neuf cent, conduite de lettre de la Chancellerie d'Etat du 3 juillet 1900, n° 95.
L'opinion de l'Etat civil Eug. Puyois

Le vingt-quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à midi ~~et demi~~ minutes du _____

est _____ née à la Rauvenaz, Commune du Châtelard
Minola Germaine-Susanne Henriette fille légitime _____

de Louis Minola _____ Profession: négociant

de Sozzo (Novare, Italie) domicilié à la Rauvenaz _____

et de Rose Anna née Flückiger _____

de Huttwyl (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

E. Puyois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Eug. Puyois

Communiqué à la Chancellerie

N° 128.

Gilloz
Constant

Par décision du 30 décembre 1919, le Département politique suisse a accordé la naturalisation helvétique à Gilloz Constant mentionné ci-contre, - dont la mère a été réintégrée le 31 décembre 1915, qui a en même temps acquis le droit de bourgeoisie de la Commune de Hétendorf (Berne).

Inscrit le 30 janvier 1920.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

H. Buehler

Le vingt-deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à quatre heures _____ minutes du matin

est _____ né à la Rauvenetz, Commune du Châtelard,

Gilloz Constant _____ fils légitime _____

de Emile Gilloz _____ Profession: journalier

de Ivria (Aoste, Italie) domicilié à la Rauvenetz _____

et de Crescentia Rosina née Zutter _____

de Hétendorf (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Gilloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Eug. Puyois

Communiqué à la Chancellerie

N^o 129.
Schnaiter
Anna Maria

Le vingt-unst jour _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ cent minutes du matin
est _____ né(e) à Vernex, commune du Châtelard, _____
Schnaiter Anna-Maria fille légitime _____
de Augustin Schnaiter _____ Profession: chanteur _____
de Jiel (d'anciennement Buisson) domicilié à Vernex _____
et de Rosalia Thérèse née Vernex _____
de Innsbruck (Tyrol) _____
Inscrit au présent registre le vingt-^{un} jour _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

August Schnaiter.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie _____

Aug. Puyois _____

N^o 130.
Lilla
Charles-Jean

Le vingt-sixst jour _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures quarante-cinq minutes du matin
est _____ né à la Purenellas, commune du Châtelard,
Lilla Charles-Jean fils légitime _____
de Célèste Lilla _____ Profession: maçon _____
de Pisano (Italie) domicilié à la Purenellas _____
et de Anna-Maria née Agghina _____
de Sapigliano (Italie) _____
Inscrit au présent registre le vingt-septst jour _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

C. Lilla

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie _____

Aug. Puyois _____

N° 131.
Christen
Jean

Le vingt-cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du soir
est _____ né à Crin, commune du Châtelard, _____
Christen Jean _____ fils légitime _____
de Jean Christen _____ Profession: capteur _____
de Hémisryl (Seine) domicilié à Crin _____
et de Elise Léonce née Ansermet, _____
de Arment-dessus _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Jean Christen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Hémisryl

Eug. Puyois

N° 132.
Nesot
Gaston-Alfred

Le vingt-six Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du soir
est _____ né à Chailly, commune du Châtelard, _____
Nesot Gaston-Alfred _____ fils légitime _____
de Joseph-Auguste Nesot _____ Profession: agriculteur, _____
de Rogens (Tubourg) domicilié à Chailly _____
et de Virginie née Pizzetta _____
de Albareto (Italie) _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Auguste Nesot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Rogens

Eug. Puyois

N° 133.

Dufour
Rose - Marguerite

Le *vingt-six* *mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *trois* heures _____ *vingt* minutes du *matin*
est _____ née à *Yllion*, Commune des *Planches*, _____
Dufour Rose - Marguerite _____ fille légitime _____
de *Jules - Louis Dufour* _____ Profession: *agriculteur* _____
de *Châtillard* _____ domicilié à *Yllion* _____
et de *Marie - Caroline - Elise* née *Taton* _____
de *Châtillard* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-sept* *mai* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration de *Louise Turrian*,
sage-femme, - le père étant *malade* _____

Confirmé après lecture faite:

L. Turrian *Sellen* *sage-femme*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

Eug. Poyais

N° 134.

Moglia
René

Le *vingt-neuf* *mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *vingt* heures _____ ~~minutes~~ du *matin*
est _____ né à *Yllion*, Commune des *Planches*, _____
Moglia René _____ fils légitime _____
de *Charles - Albert Moglia* _____ Profession: *agriculteur*,
de *Genève* _____ domicilié à *Yllion* _____
et de *Angèle - Julie* née *Torney* _____
de *Châtillard* _____

Inscrit au présent registre le *vingt-neuf* *mai* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père*: _____

Confirmé après lecture faite:

A. Moglia

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué au *Bureau Central*
de l'Etat - Civil à *Genève*

Eug. Poyais

N° 135.

Butticaz
Paul-Jean

Le *vingt* *huit* *huit* mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *quatre* heures *minutes* du *matin*
 est *né* à *Vernex*, Commune du *Châtelard*,
Butticaz Paul-Jean fils *légitime*
 de *Gustave-Jules Butticaz* Profession: *agriculteur*
 de *Châtelard & Jongny* domicilié à *Vernex*
 et de *Bertha née Müller*.
 de *Bolligen (Berne)*

Inscrit au présent registre le *vingt* *huit* *huit* mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite:

Gust. Butticaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Corsier*

Eng. Pérois

N° 136.

Reichtry
Ernest-Charles

Le *vingt* *neuf* *huit* mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *minuit* heure *vingt* minutes du *soir*
 est *né* à *Tarel*, Commune du *Châtelard*,
Reichtry Ernest-Charles fils *légitime*
 de *Maxime-Pierre-Othmar Reichtry* Profession: *chauffeur*
 de *Fischel (Palais)* domicilié à *Tarel*
 et de *Clara née Freymond*,
 de *St. Georges*.

Inscrit au présent registre le *vingt* *neuf* *huit* mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite:

Ernest Reichtry

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Guttet*

Eng. Pérois

N^o 137
Wolf
Ida

Le trente-un juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ trente minutes du soir
est _____ née au Trait, Commune des Hanches, _____
Wolf Ida _____ fille légitime _____
de Jean-Gottlieb Wolf _____ Profession: boulanger _____
de Lotzmyl (Berne) domicilié au Trait _____
et de Catherine-Rose née Touillamoz _____
de Saillon (Valais) _____

Inscrit au présent registre le premier juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Jean Wolf

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à

Lotzmyl

Eug. Drjois

N^o 138
Crausaz
Liliane-Jeanne

Le cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ minutes du matin
est _____ née à Territet, Commune des Hanches, _____
Crausaz Liliane-Jeanne _____ fille légitime _____
de Alfred-Louis-Henri Crausaz _____ Profession: relieur _____
de Lutry & d'Herminches domicilié à Territet _____
et de Marie-Elise née Hiltenegger _____
de Nidheberg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le cinq juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

A. Crausaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Lutry et à
Nouda

Eug. Drjois

N^o 139.
Collet
Daniel-Guillaume

Le trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ quinze minutes du matin
est _____ né aux Thuarennés, commune du Châtelard,
Collet Daniel-Guillaume fils légitime _____
de Lucien Louis Collet _____ Profession: charpentier
de Suchy _____ domicilié aux Thuarennés _____
et de Rosina Brunner née Schryder _____
de Beltrald (Berne) _____

Inscrit au présent registre le cinq juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Collet Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Belmont 

N^o 140
Gull
René-Ernest.

Le trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ trente minutes du soir
est _____ né au Fruit, Commune des Ranches _____
Gull René-Ernest _____ fils légitime _____
de Robert Gull _____ Profession: brasseur _____
de Steckborn (Sturgoria) domicilié à Fruit _____
et de Jeanne Elise née Cavin _____
de Suchers _____

Inscrit au présent registre le cinq juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Robert Gull

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Steckborn 

N^o 141.
 Toubaz
 Marguerite Pauline

Le vingt juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ trente minutes du soir
 est _____ née à la Pourenettaz, commune du Châtelard,
Toubaz Marguerite Pauline fille légitime _____
 de Félix Samuel Toubaz _____ Profession: jardinier _____
 de Olton _____ domicilié à la Pourenettaz _____
 et de Marie Louise née Vogelweid _____
 de Roche _____

Inscrit au présent registre le vingt juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Félix Toubaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Olton

Aug. Perpis

N^o 142.
 Crosset
 Olie. Marianne -
 Hélène.

Le sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à minuit heure _____ quinze minutes du _____
 est _____ née à Seytaux _____
Crosset Olie. Marianne - Hélène fille légitime _____
 de Eduard Paul Crosset _____ Profession: agent de police _____
 de Bex et d'Olton domicilié à Seytaux _____
 et de Henriette née Mayor _____
 de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le sept juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

E. Crosset

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Crosset
 et à Olton

Perpis

N° 143.

Burnier
Edouard-Jean

Le huit juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin
est _____ né à Chailly, Commune du Châtelard, _____
Burnier Edouard-Jean fils légitime _____
de Justan-Edouard Burnier _____ Profession: vigneron _____
de Rossinière _____ domicilié à Chailly _____
et de Julie-Victorine née Frahler _____
de Gessenay _____
Inscrit au présent registre le huit juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Burnier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Rossinière _____
Lug Porpis _____

N° 144

Froiderauw
Joseph-Emile

Le sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures _____ trente minutes du soir
est _____ né au Trait, Commune des Hanches, _____
Froiderauw Joseph-Emile fils légitime _____
de Jules-Emile Froiderauw _____ Profession: négociant _____
de Muisaux (Berne) domicilié au Trait _____
et de Marie-Anne née Bœuet _____
de Chamaille (Berne) _____
Inscrit au présent registre le neuf juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

J. Froiderauw

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Saignelégier _____
Lug Porpis _____

N° 145

Lugon
Louise - Marguerite

Le huit juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ quinze minutes du matin
est _____ née à Vernes, commune du Châtelard, _____
Lugon Louise Marguerite fille légitime _____
de Joseph-César Lugon _____ Profession: *sapelier* _____
de Fins-Hauts (Valais) domicilié à Vernes _____
et de Adeline Stähli née Abegglen, *sapennne*, _____
de *Bünigen (Borne)* _____

Inscrit au présent registre le dix juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Joseph Lugon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Fins-Hauts*

Aug. Puyois

N° 146

Borloz
Marc-Aldrien

Le dix juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ trente minutes du matin
est _____ né au Trait, commune des Hanches, _____
Borloz Marc-Aldrien _____ fils légitime _____
de Charles-Aldrien-Jules Borloz _____ Profession: *batelier* _____
de *Trille Romaz, Roche*, et domicilié au Trait _____
et de *Louisa - Bertha née à Cladoey* _____
de *Aigle & Yverne* _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Charles Borloz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Villemaire et*
à Ormont-dessous

Aug. Puyois

N° 147
Kundert
Eost. Robert

Le deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vernez, Commune du Châtelard, _____
Kundert Eost Robert _____ fils légitime _____
de Eost Kundert _____ Profession: comptable _____
de Diesbach, Rute, & Glaris domicilié à Vernez _____
et de Bertha - Anna née Rolli _____
de Netendorf (Borne) _____

Inscrit au présent registre le treize juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____
Approuvé les mots Kundert Eost - Robert, écrits sur rature à la troisième ligne.

Confirmé après lecture faite :

J. Hummer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Diesbach
Rute et Glaris.

Aug. Pérois

N° 148.
Vago
Ernestine.

Le douze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures quarante-cinq minutes du soir
est _____ née à Glion, Commune des Blancs _____
Vago Ernestine _____ fil légitime _____
de Etienne Ernest Vago _____ Profession: entrepreneur
de Châtelard _____ domicilié à Glion _____
et de Maria, née Grognon _____
de Jolier-Pittet _____

Inscrit au présent registre le quatorze juin _____
mil huit cent quatre-vingt- dix-neuf sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Vago

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

A. Pérois

N° 149

Monaco

Ollie Cécile Octavie

En date du 20 mai 1916, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration gratuite de dame Marie-Philomène Monaco-Chollet, veuve de Pierre-Constantin, dans le droit de cité du Canton de Fribourg et de la Commune de Fribourg. Cette réintégration entraîne la naturalisation de Monaco, Ollie-Cécile-Octavie dont l'acte de naissance est ci-contre.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 7 août 1916 (off. 5651.1)

Montreux, le 19 août 1916.

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Le onze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à dix heures _____ vingt minutes du soir est _____ née à Tenex, commune du Châtelard, _____.

Monaco Ollie Cécile Octavie fille légitime _____ de Pierre Constantin Monaco _____ Profession : menuisier _____ de Carandone (Svava, Italie) domicilié à Tenex _____ et de Marie Philomène veuve Chollet _____ de Fribourg _____

Inscrit au présent registre le quatorze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

E. Monaco

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____ *[Signature]*

N° 150

Ammeter

Emile

Le douze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à deux heures _____ vingt minutes du soir est _____ né à Veystaux, _____

Ammeter Emile _____ fils légitime _____ de Emile Ammeter _____ Profession : boucher _____ de Benfluh (Berne) domicilié à Veystaux _____ et de Elise veuve Förster _____ de Audwil (Svizzera) _____

Inscrit au présent registre le quatorze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Ammeter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Gsteig in _____ *[Signature]*
Sattelbach

N° 151.
 Izaut
 Violette-Rose

Le quatorze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures _____ trente minutes du matin
 est _____ née à Clarens, commune du Châtelard, _____
 Izaut Violette-Rose _____ fille légitime _____
 de Constant Izaut _____ Profession: négociant _____
 de Bottens _____ domicilié à Clarens _____
 et de Ida née Seres _____
 de Paracon _____

Inscrit au présent registre le quinze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

C. Izaut Seres

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Colij le Grand.

Eug. Pérois

N° 152.
 Dupuis
 Jeanne-Faïe

Le treize juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à midi heure _____ minutes du _____
 est _____ née à Clarens, commune du Châtelard, _____
 Dupuis Jeanne-Faïe _____ fille légitime _____
 de Ernest Dupuis _____ Profession: employé _____
 de Eclagnens _____ domicilié à Clarens _____
 et de Célestine Eugénie née Peltan _____
 de St. Faïe _____

Inscrit au présent registre le quinze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

E. Dupuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Echallens.

Eug. Pérois

N° 153.
Dupuis
Rachel - Eugénie

Le treize juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à Clarens, commune du Châtelard,
Dupuis Rachel Eugénie fille légitime _____
de Ernest Dupuis _____ Profession : employé _____
de Eclagnens _____ domicilié à Clarens _____
et de Célestine Eugénie née Seltan _____
de P. Savice _____

Inscrit au présent registre le quinze juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

E. Dupuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Echalleu

Eug. Dupuis

N° 154.
Henneberg
Louis - Alexandre

Le seize juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Brent, commune du Châtelard,
Henneberg Louis - Alexandre fils légitime _____
de Emile Henneberg _____ Profession : agriculteur _____
de Guggisberg _____ domicilié à Brent _____
et de Alexandrine - Elise née Philippin _____
de Kuchâtel y de Corcelles _____

Inscrit au présent registre le seize juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Henneberg

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Guggisberg

Eug. Dupuis

N° 155
Fogelweid
Elise - Marie

Le seize juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Veray, commune des Hautes,
Fogelweid Elise - Marie _____ fille légitime _____
de Charles Emile Fogelweid _____ Profession : agriculteur,
de Roche _____ domicilié à Veray _____
et de Marie - Angèle née Signat, _____
de Murry _____

Inscrit au présent registre le dix-sept juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Fogelweid

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Villeneuve _____
Eug. Dupuis

N° 156
Bild
Alfred - William

Le quatorze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures _____ dix minutes du soir
est _____ né à la Rouvenettes, commune du Châtelard,
Bild Alfred - William _____ fils légitime _____
de Alfred Bild _____ Profession : négociant _____
de St-Gall _____ domicilié à la Rouvenettes _____
et de Elise née Ruchat, _____
de Grandjean _____

Inscrit au présent registre le dix-sept juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Justine Dupertuis,
sage femme, - le père étant malade _____

Confirmé après lecture faite :

Justine Dupertuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à St-Gall _____
Eug. Dupuis

N° 157.

Florio

Adrienne Louise - Gene

Le seize juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ quinze minutes du matin
 est _____ née à Chailly, Commune du Châtellard, _____
Florio Adrienne Louise - Gene fille légitime _____
 de François - Benjamin Florio _____ Profession : serviteur _____
 de Piasino (Sora, Italie) domicilié à Chailly _____
 et de Emma née Cagionini _____
 de Piasino _____

Inscrit au présent registre le dix-sept juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

B. Florio

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____

Eug. Pignatelli

N° 158.

Vissa

Rose - Emma

Le dix-sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ dix minutes du soir
 est _____ née à Sonzier, Commune du Châtellard _____
Vissa Rose - Emma _____ fille légitime _____
 de Taddio Achille Vissa _____ Profession : cimenteur, _____
 de Piero di Cadore (Belluno Italie) domicilié à Sonzier _____
 et de Marie Elise née Turrian _____
 de Château d'Oex _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Achille Vissa

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____

Eug. Pignatelli

Dans la séance du 4 mai 1918, le
 Conseil fédéral a ordonné la réintégra-
 -tion gratuite de dame Villa Marie Elise née
 Turrian veuve de Taddio Achille domiciliée
 au Châtellard - Montross, dans le droit de
 cité du Canton de Vaud et de la Commune
 de Château d'Oex.

Cette réintégration entraîne la nationali-
 -tation de la fille de la prénommée
 Villa Rose Emma, mentionnée ci-contre.
 Inscrit le 17 mai 1918.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

E. Bussard
 Com. de l'Ép. de Château d'Oex.

N^o 159.
 Yates
 Robert - Latimer

Le quinze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à une heure _____ trente minutes du matin
 est _____ né à Tavel, commune du Châtelard, _____
 Yates Robert - Latimer _____ fils légitime _____
 de James - Alexander Yates _____ Profession: négociant _____
 & sujet anglais _____ domicilié à Tavel _____
 et de Lucy née Atkinson, sa femme, _____
 de origine anglaise _____
 Inscrit au présent registre le dix-neuf juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

James A. Yates

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____
 Eug. Projois

N^o 160.
 Richter
 Werner - Charles

Le vingt juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à six heures _____ quinze minutes du soir
 est _____ né aux Hanches, _____
 Richter Werner - Charles _____ fils légitime _____
 de Charles Ernest Richter _____ Profession: chef de cuisine _____
 de Groß-Schönau (Saxe), domicilié à ux Hanches _____
 et de Marie née Obrecht, _____
 de Granges (Soleure) _____
 Inscrit au présent registre le vingt-un juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Richter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____
 Eug. Projois

Par décision du 13 mars 1918, le
 Grand Conseil du Canton de Berne a accordé
 la naturalisation bernoise à Richter Werner
 Charles, mentionné ci-contre, qui a au même
 temps acquis le droit de bourgeoisie de la
 Commune de Epagnier.

Inscrit, le 20 mai 1918.
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL
 J. M. Müller

N° 161.
Günther
Frida

Par décision du 14 novembre 1916, le Grand Conseil du Canton de Berne a accordé la naturalisation bernoise à Günther Frida mentionnée ci-dessus qui a en même temps acquis le droit de bourgeoisie de la Commune de Bonfol Montreux, le 20 décembre 1916.

L'officier de l'Etat civil:

J. Imet

Le vingt-un juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ minutes du matin
est né à la Rouvray, Commune du Châtelard,
Günther Frida _____ fil le légitime _____
de Henri Günther _____ Profession: *coiffeur*
de *Markelshausen (Stuttgart)* domicilié à *la Rouvray*,
et de *Frisca née Kaiser*
de *Blumegg (Staden)*
Inscrit au présent registre le vingt-un juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Günther

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué à la *Chancellerie* _____
Aug. Pérois

N° 162.
Cuendet
Georges-Henri

Le vingt juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures quarant-cinq minutes du matin
est né à Vernex, Commune du Châtelard,
Cuendet Georges Henri fil le légitime _____
de Charles Auguste Cuendet _____ Profession: *négoceant*
de *Châtelard* domicilié à *Vernex*
et de *Marie Emma née Chessy*
de *Planches*

Inscrit au présent registre le vingt juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Cuendet

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

Communiqué _____
Aug. Pérois

N^o 163.
Hauswirth
Ernest Emile

Le dix huit juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures quarante cinq minutes du soir
est _____ né à la Rouvenay, Commune du Châtellard,
Hauswirth Ernest Emile fils légitime _____
de Adrienne Hauswirth _____ Profession: peintre _____
de Gessenay (Roune) domicilié à la Rouvenay _____
et de Fillelmine de Antoine Hauswirth _____
de Elisa née Perillat. _____

Inscrit au présent registre le vingt un juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Amé Dutot,

Confirmé après lecture faite :

A. Dutot

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Gessenay au Juge
de Paix et au Département

Eug. Perjois

N^o 164
Martin
Emma

Le vingt deux juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ vingt minutes du matin
est _____ née à Glion, Commune des Marches,
Martin Emma _____ fille légitime _____
de John-Louis Martin _____ Profession: agent de police
de Château d'Or, Rossinières domicilié à Glion _____
et de Elisabeth-Franziska née Gelli,
de Schenkon (Lucerne) _____

Inscrit au présent registre le vingt deux juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de père _____

Confirmé après lecture faite :

John Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Château d'Or
et à Rossinières

Eug. Perjois

N^o 165.
Besostri
Adèle

Le vingt-six juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin
est _____ né à Chailly, Commune du Châtelard, _____
Besostri Adèle _____ fille légitime _____
de Angelo Besostri _____ Profession: *condannato* _____
de Casaleggio (Verona, Italie) domicilié à Chailly _____
et de Rosa née Ronchi, _____
de Annarossa (Verona) _____

Inscrit au présent registre le vingt-six juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Besostri Angel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____
Eng. Prieis

N^o 166.
Maurer
Adeline-Harquerite

Le vingt-cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures quarante minutes du matin
est _____ né à Glion, Commune des Haanches, _____
Maurer Adeline-Harquerite fille légitime _____
de Alfred Maurer _____ Profession: *conducteur en T. P. G.* _____
de Adelhoden (Serne) domicilié à Glion _____
et de Rosalie née Vallon, _____
de Hollondins. _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

A Maurer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Adelhoden _____
Eng. Prieis

N^o 167.
Morier
Alice.

Le vingt-trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-neuf à neuf heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à la Rouvennoz, Commune du Châtelard
Morier Alice _____ fille illégitime _____
de Elie Morier _____ Profession: Blanchisseuse
de Château d'Oze domicilié à la Rouvennoz _____
et de fille all. morte de Jules Etienne Morier et
de Lucie Haucaud. _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois juin _____
mil huit cent quatre-vingt-six-neuf sur la déclaration de Justin
Dupertuis, sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite:

J Dupertuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



Communiqué _____

N^o 168
Jacobi
Ludwig-Franz-Lorenz

Le vingt-sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du matin
est _____ né à la Rouvennoz (Ar. des Alpes) Commune du Châtelard,
Jacobi Ludwig-Franz-Lorenz _____ fils légitime _____
de August-Friedrich-Nicolaus Jacobi _____ Profession: négociant _____
de Hanau (Prusse) domicilié à la Rouvennoz _____
et de Maria-Sophie-Charlotte née Breitenbach _____
de Lehr app. _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite:

August Jacobi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chanellerie _____


N° 169.

Jacquier
Jeanne-Céline
Marguerite.

Le vingt-huit juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures _____ quinze minutes du matin
est _____ né à Seraye, Commune des Stanches
Jacquier Jeanne-Céline-Marguerite fil le légitime _____
de Alphonse-Jean-Louis Jacquier Profession: bûcheron _____
de Meillerie (Haute-Savoie) domicilié à Seraye _____
et de Henriette-Jeanette née Chaperon _____
de S^t Gingolph (Valais) _____

Inscrit au présent registre le trente juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration d'un père, lequel,
ne sachant pas écrire, a apposé sa marque habituelle consistant
en une croix.

Confirmé après lecture faite:

Communiqué à la Schaulleux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



N° 170.

Bertholet
Louis-Auguste

Le vingt-neuf juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ minutes du soir
est _____ né à Chaulin, Commune de Châtelard,
Bertholet Louis-Auguste _____ fils légitime _____
de Louis Bertholet _____ Profession: agriculteur _____
de Rougemont _____ domicilié à Chaulin _____
et de Eugénie-Rosalie née Cochard _____
de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le trente juin _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

David Bertholet

Communiqué à Rougemont

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



N° 171.
Junod
Hermann-Auguste

Le trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ trente minutes du matin
est _____ né au Trait, Commune des Planches, _____
Junod Hermann-Auguste fils légitime _____
de Jules-Auguste Junod _____ Profession: jardinier _____
de St. Croix _____ domicilié au Trait _____
et de Hélène Eugénie née Trucan, _____
de Pallobes _____

Inscrit au présent registre le quatre juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Junod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Sts Croix

Eug. Pérois

N° 172.
Néver
Constant Auguste

Le trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin
est _____ né à Ternex, Commune du Châtelard, _____
Néver Constant Auguste fils légitime _____
de Victor Néver _____ Profession: maître d'hôtel
de citoyen français domicilié à Alexandrie d'Egypte
et de Louise Esther née Rey _____
de Châtelard, en s'jour à Ternex. _____

Inscrit au présent registre le quatre juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Aimée Dubois,
sage femme _____

Confirmé après lecture faite :

A. Dubois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Châtelard

Eug. Pérois

N^o 173.
Schesser
Paul Robert.

Le deux juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né à _____
Schesser Paul-Robert _____ fil *S* légitime _____
de Albert Schesser _____ Profession: architecte
de Kirchberg (S^t Gall) domicilié à _____
et de Laura née Tessibolini _____
de Bergelatto (Tessin) _____
Inscrit au présent registre le quatre juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite:

A. Scherer arch

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Kirchberg

[Signature]

N^o 174.
Selle
Martha-Esther-Olga

Le trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ quinze minutes du matin
est _____ née à _____
Selle Martha-Esther-Olga _____ fille légitime _____
de Conrad-Christophe-Friedrich Selle Profession: sommelier _____
de Oster-Kunzel (Hanovre) domicilié à _____
et de Anna née Schmuck _____
de Kastelruth (Tyrol) _____
Inscrit au présent registre le quatre juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louis Turrian,
sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite:

L. Turrian Sellen sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie *[Signature]*

N° 175.

Bergien
Adolphe - Robert

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée L. Rossel à Montreux le 4 décembre 1913, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Christian-Auguste-Hugo Bergien a acquis pour lui et sa famille la bourgeoisie de la Commune du Châtelard.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police et sur production d'une lettre de la Chancellerie du Canton de Vaud du 21 janvier 1914.

Montreux, le 23 janvier 1914

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Le cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à dix heures quarante-cinq minutes du soir est _____ né à Sâles, Commune du Châtelard, _____

Bergien Adolphe - Robert _____ fils légitime _____ de Christian-Auguste-Hugo Bergien Profession: négociant de Halberstadt (Prov. de Saxe domicilié à Sâles _____ et de Luisa ^{Prusse} Marguerite Kirschoud né Bernard, sa femme de Châtelard. _____

Inscrit au présent registre le six juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie *[Signature]*

N° 176.

Hubscher
Louis - Emmanuel

Le cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à onze heures _____ quinze minutes du soir est _____ né à Chêne, Commune du Châtelard, _____

Hubscher Louis - Emmanuel _____ fils légitime _____ de Louis - Adolphe Hubscher _____ Profession: mécanicien de Bâle _____ domicilié à Chêne _____ et de Emma Bertha né Bachmann, _____ de Rothembach _____

Inscrit au présent registre le six juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Bâle *[Signature]*

N° 177.
Schäublin
Hydia Louise.

Le sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ minutes du soi-
est _____ née à Charney, Commune du Châtelard
Schäublin Hydia-Louise fille légitime _____
de Jacob Schäublin _____ Profession: jardinier
de Bennwil (Bâle Campagne) domicilié à Charney _____
et de Rosalie-Louise née Reichler _____
de Mauraz. _____

Inscrit au présent registre le huit juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite:

J. Schäublin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Hölstein



N° 178.
Krummenacher
Alice-Blanche.

Le six juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ minutes du matin
est _____ née à Clarens, Commune du Châtelard
Krummenacher Alice-Blanche fille illégitime _____
de Hélène Krummenacher _____ Profession: gouvernante
de Escholzmatt (Lucerne) domicilié à Clarens _____
~~et de~~ fille elle-même de Antoine Krummenacher
de Anna Maria, née Rimo, sa femme _____

Inscrit au présent registre le huit juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Catherine
Schischer, sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite:

C. Schischer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Escholzmatt, au
Juge de Paix et au Département.



N° 179.
Stanz
Roger

Le huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ minutes du soir
est mort - né à Clarens, Commune du Châtelard,
Stanz Roger _____ fils légitime _____
de Jean-Jacob-Joseph Stanz _____ Profession: employé au tramway
de Kuttigen (Argovie) _____ domicilié à Clarens _____
et de Marie-Rosalie née Gex _____
de Alex (Valais) _____

Inscrit au présent registre le dix juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jh Stanz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Puyois

N° 180

Crausaz
Eglantine - Blanche

Le huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ minutes du soir
est _____ né à Cuir, Commune du Châtelard,
Crausaz Eglantine - Blanche fille légitime _____
de Jules-Louis Crausaz _____ Profession: comptable _____
de Lutzjet d'Hermenches domicilié à Cuir _____
et de Laure-Rosine née Mühlethaler, _____
de Graben (Berne) _____

Inscrit au présent registre le dix juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Crausaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à _____

Lutzjet d'Hermenches
Moudon
Eug. Puyois

N° 181.

Rikli
Robert-Jean

Le sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ minutes du soir
est _____ né à Sales, commune du Châtelard, _____
Rikli Robert-Jean _____ fils légitime _____
de Jean Rikli _____ Profession: pâtissier _____
de Meindistroy (Berne) domicilié à Sales, _____
et de Marie-Gabrielle Anna-Julie née Poulet, _____
de Pissy _____

Inscrit au présent registre le dix juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Anne Dutoit,
sage-femme, - le père étant absent de Montreux. _____

Confirmé après lecture faite:

Ab. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Rohrbach

[Signature]

N° 182.

Reynard
Henri-Gustave

Le dix juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ minutes du soir
est _____ né à Clavens, commune du Châtelard, _____
Reynard Henri-Gustave _____ fils légitime _____
de Joséphine Reynard _____ Profession: domestique _____
de Saviese (Palais) domicilié à Clavens _____
et de Fille elle-même de Jan-Baptiste Reynard _____
de Anne Marie née Brunner. _____

Inscrit au présent registre le onze juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Catherine
Aebischer, sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite:

Catherine Aebischer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Saviese, au Juge
de Paix et au Département.

[Signature]

RECTIFICATION

Par décision du 11 septembre 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le patronyme
de l'intéressé ainsi que
celui de son père soient
orthographiés: "Rikli" et
non "Rikli".

Montreux, le 14 septembre 1956

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Rohrbach (Berne)

N° 183.
Depallens
Elise

Le *douze juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *une* heure _____ ~~minutes~~ du *matin*
 est ~~mort~~ né à *Vytaux*, _____
Depallens Elise _____ fille légitime _____
 de *Emile Depallens* _____ Profession: *agriculteur*,
 de *Châtelard* _____ domicilié à *Vytaux* _____
 et de *Marie Elise née Masson* _____
 de *Vytaux* _____

Inscrit au présent registre le *douze juillet* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite :

Emile Depallens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pujos

N° 184.

Rossier
Numa - Ernest,

Le *six-neuf juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-neuf à *sept* heures _____ *huit* minutes du *matin*
 est _____ né à *Seytaux* _____
Rossier Numa Ernest _____ fils légitime _____
 de *Louis Rossier* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Rougemont* _____ domicilié à *Seytaux* _____
 et de *Julie née Dupont* _____
 de *Suidoux et Sevey* _____

Inscrit au présent registre le *six-neuf juillet* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*six-neuf* sur la déclaration d'un *père*.

Confirmé après lecture faite :

Louis Rossier Dupont

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

à Rougemont

[Signature]

N° 185

Moser
Arthur-Adolphe

Le vingt juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ minutes du soir
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard,
Moser Arthur-Adolphe fils légitime _____
de Jean Moser _____ Profession: hôtelier _____
de Biglen (Berne) domicilié à Clarens _____
et de Emma née Kungli _____
de Kappel (Zurich) _____
Inscrit au présent registre le vingt-un juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Jean Moser

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Biglen

Eng. Pérois

N° 186

Schmälzle
Emilie-Anna

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notifiée L. Perret, à Contrex, le seize décembre mil neuf cent huit, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que André Schmälzle père de l'enfant Emilie-Anna Schmälzle dont l'acte de naissance est ci-contre, a été reçu avec toute la famille, au nombre des bourgeois de la Commune des Planches.

Le vingt-un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à la Pouvernaz, Commune du Châtelard,
Schmälzle Emilie-Anna fille légitime _____
de André Schmälzle _____ Profession: marchand-tailleur
de Salsbachwalden (Baden) domicilié à la Pouvernaz _____
et de Anna-Maria née Hilbert _____
de Paris _____
Inscrit au présent registre le vingt-deux juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

A. Schmälzle

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie

Eng. Pérois

Inscrit le trente janvier mil neuf cent neuf devant l'Office de la Chancellerie d'Etat du 23 janvier 1909, transmis par le Département de Justice et Police.

L'Officier de l'Etat-civil:

Eng. Pérois

N° 187.
Bussy
Fernand - Casimir

Le vingt-deux juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ né à Yllion, Commune des Hautes,
Bussy Fernand - Casimir fils légitime _____
de Joseph - Casimir Bussy _____ Profession : agriculteur
de Fontbovon (Fribourg) domicilié à Yllion _____
et de Marie - Elise - Louise née Talon _____
de Châtelard. _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Bussy Casimir

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Fontbovon _____
L'Officier de l'état civil _____

N° 188.
Villa
Angelo - Eugène.

Le vingt-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures quinze minutes du soir
est _____ né à u Trait, Commune des Hautes
Villa Angelo - Eugène fils légitime _____
de Angelo - Gaetano - Guglielmo Villa Profession : maçon _____
de Livorno, Novare, Italie domicilié à u Trait _____
et de Marie - Louise, née Fromantin _____
de Massongex (Valais) _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Villa Angelo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____
L'Officier de l'état civil _____

N° 189

Antonin
Blanche-AntoinetteLe trente-un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ trente minutes du matin
est _____ né(e) à Sâles, commune du Châtellard, _____Antonin Blanche-Antoinette fils légitime _____
de Sieur Damien Antonin _____ Profession : agriculteur
de Courthey (Valais) domicilié à Sâles _____
et de Marie-Clémence née Bussard, _____
de Gruyères (Fribourg) _____Inscrit au présent registre le trente-un juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Damien Antonin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Courthey



N° 190

Rolli
Fédéric-AndréLe trente juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à la Pournaz, commune du Châtellard,
Rolli Fédéric-André _____ fils légitime _____de Fédéric Rolli _____ Profession : jardinier _____
de Vetsendorf (Bienne) domicilié à la Pournaz _____
et de Laure-Juliette née Villog, _____
de Hagne (Bienne) _____Inscrit au présent registre le trente-un juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Fédéric Rolli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Vetsendorf



N° 191.
Garin
Germaine - Clémence

Le trente-un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard, _____
Garin Germaine Clémence fils légitime _____
de Charles Garin _____ Profession : employé au tramway
de Lamy - Porchet _____ domicilié à Clarens _____
et de Clémence Antoinette née Guenoud _____
de Lamy & de Riez _____
Inscrit au présent registre le trente-un juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Garin Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Lamy

Lamy Porchet

N° 192.
Spring
Sophie - Rosa

Le trente juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du matin
est _____ née à la Corsaz, Commune des Planches,
Spring Sophie - Rosa fille légitime _____
de Friedrich Spring _____ Profession : charpentier
de Steffisburg (Berne) domicilié à la Corsaz _____
et de Marie Cecile née Goy _____
de Chenet _____

Inscrit au présent registre le trente-un juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Friedrich Spring

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Steffisburg

Lamy Porchet

N° 193.

(Yungi)

Rosa-Marie
Yungi

Par décision du 15 octobre 1951
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
des intéressés doit être
orthographié uniformément
"Yungi".

Montreux, le 17 octobr. 1951.
L'officier de l'état civil

[Signature]

Com. au Dép. de la Belp.

Le trente juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin

est _____ née au Trait, Commune des Flanches,
Yungi Rosa-Marie _____ fille légitime _____
de Christian Yungi _____ Profession: *coiffeuse*
de Toffen (Berne), domicilié au Trait _____
et de Hélène née Dubler _____
de Lüscherz (Berne) _____

Inscrit au présent registre le premier août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Belp _____

[Signature]

N° 194.

Chaperon

Bertha-Louise.

Le deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du soir

est _____ née à Chêne, Commune du Châtelard
Chaperon Bertha-Louise _____ fille légitime _____
de Suisse-Joseph-Marius Chaperon Profession: *journalier*
de St Gingolph (Valais) domicilié à Chêne _____
et de Louise-Marie, née Rodière _____
de Rossinières _____

Inscrit au présent registre le trois août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à St-Gingolph _____

[Signature]

N^o 195.
Hulliger
Berthe-Gertrude

Le deux Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Territet, Commune des Flanches,
Hulliger Berthe-Gertrude _____ fille légitime _____
de Arnold Hulliger _____ Profession: maréchal
de Heimmisroyl Berne domicilié à Territet _____
et de Bertha née Imhoof _____
de Jofingue Argore _____
Inscrit au présent registre le trois Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Arnold Hulliger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Heimmisroyl _____ Eug. Boyois _____

N^o 196.
Masloff
Paul

Le quatre Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ minutes du matin
est _____ né à Raugy, Commune du Châtelard,
Masloff Paul _____ fils légitime _____
de Pierre Masloff _____ Profession: homme de lettres
de St. Pétersbourg _____ domicilié à Raugy _____
et de Paula née Samorodoff _____
de Saratof (Russie) _____
Inscrit au présent registre le cinq Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Pierre Masloff

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____ Eug. Boyois _____

N^o 197
Giovanna
Amanda

Le trois Ooit _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ minutes du soir
est _____ née à la Rouvenaz, commune du Châtellard,
Giovanna Amanda fil le légitime _____
de Jean-Georges Giovanna Profession : négociant
de Châtellard _____ domicilié à la Rouvenaz _____
et de Ida née Lang _____
de Otten _____

Inscrit au présent registre le sept Ooit _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Georges Giovanna

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pujais

N^o 198
Vago
Amand - Edgard

Le six Ooit _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ minutes du soir
est _____ né à Vernes, commune du Châtellard,
Vago Amand - Edgard _____ fil le légitime _____
de Dominique Vago _____ Profession : menuisier
de Laglio (Côme, Italie) domicilié à Vernes _____
et de Caroline - Disoline née Vago _____
de Laglio. _____

Inscrit au présent registre le sept Ooit _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Vago Dominique

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pujais

N° 199.
Duplan
Germaine.

Le 12 août _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née à Trait, Commune des Planches,
Duplan Germaine _____ fil légitime _____
de Louis-Alexis Duplan Profession: charpentier
de Ornont-Dessus domicilié à Trait _____
et de Marie-Elie, née Blanc _____
de Massongex, Valais _____

Inscrit au présent registre le sept août _____
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

L. Alexis Duplan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Ornont-dessus.



N° 200.
Geiser
Marguerite-Louise
Alice.

Le cinq août _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à huit heures _____ minutes du soir
est _____ née à Planches _____
Geiser Marguerite-Louise-Alice fil légitime _____
de Georges-Alfred Walther Geiser Profession: professeur
de Mollenbatten (Westphalie) domicilié à Planches _____
et de Bertha-Marie, née Felser _____
de Riga (Rumie) _____

Inscrit au présent registre le sept août _____
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Geiser

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Mairie



N^o 201.

Gehrig
Frieda-Flora.

Le six août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six-vingt à six heures _____ minutes du matin
 est _____ née à _____ Blanches _____
 Gehrig Frieda-Flora _____ fil le légitime _____
 de Rodolphe Gehrig _____ Profession: menuisier _____
 de Signau (Berne) domicilié à _____ Blanches _____
 et de Maria née Schnyder _____
 de Schüpfheim (Lucerne) _____
 Inscrit au présent registre le huit août _____
 mil huit cent quatre-vingt- six-vingt sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Gehrig Rodolphe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Signau

[Signature]

N^o 202.

Golay
Lucie-Clara

Le huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à sept heures _____ trente minutes du matin
 est _____ née à Clarens, Commune du Châtelard,
 Golay Lucie-Clara _____ fil le légitime _____
 de Jean-Adolphe Golay _____ Profession: comptable _____
 de Chenit _____ domicilié à Clarens _____
 et de Rosina née Hadorn, _____
 de Mattenmyl (Berne) _____
 Inscrit au présent registre le huit août _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Orassus

[Signature]

N° 203.

*Carrard
Gemmaire - Louise*

Le *vingt* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *une* heure _____ *trente* minutes du *matin*
est _____ née à *Crin*, commune du *Châtelard*,
Carrard Gemmaire - Louise fille *illegitime*
de *Marie-Julie Carrard* _____ Profession: *pointe*
de *Poliz Piltot et Bottonis* domiciliés à *Crin*
et de *elle-même* fille de *Jean-Louis Carrard*
et de *Catherine Rosine née Poliz*.

Inscrit au présent registre le *vingt* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration de *Louise Turrian*
sage femme.

Confirmé après lecture faite :

L^e Turrian Allen sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Poliz le Grand* _____
et au *Juge de Paix* _____

N° 204.

*Giovannone
Marius - Henri*

Le *neuf* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *neuf* heures _____ minutes du *matin*
est _____ né à *Clarens*, commune du *Châtelard*,
Giovannone Marius - Henri fils *légitime*
de *Henri-Edouard Giovannone* _____ Profession: *entrepreneur*
de *Orino (Côme, Italie)* domicilié à *Clarens*
et de *Liberata Savina née Colombo*
de *Casalquigno (Côme)*

Inscrit au présent registre le *neuf* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite :

E. Giovannone

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *le Maire* _____

N^o 205
Lambelet
Juliette - Renée

Le huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ trente minutes du matin
est _____ née à Prent, Commune du Châtelard,
Lambelet Juliette - Renée fille légitime _____
de Auguste Lambelet _____ Profession: boulanger
de Grandraux _____ domicilié à Prent _____
et de Alice née Gillieron _____
de Peraz & de Sorion. _____

Inscrit au présent registre le neuf Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

A. Lambelet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Sully, _____
Eug. Poyois

N^o 206.
Barone
Marie - Louise

Le dix Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi heure _____ vingt minutes de _____
est _____ née à Blanchamp, Commune du Châtelard,
Barone Marie - Louise fille légitime _____
de François Barone _____ Profession: mazon _____
de Cesara (Norari, Italie) domicilié à Blanchamp _____
et de Louise née Trimatista, _____
de Cesara _____

Inscrit au présent registre le dix Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Baroni Quaresima

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chauxville _____
Eug. Poyois

N° 207.
Chicco
Marguerite

Le onze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ trente minutes du soir
est _____ née à la Rouvennetaz, Commune du Châtellard
Chicco Marguerite _____ fille légitime _____
de Giovanni Bernardo Chicco Profession: charcutier,
de Turin (Italie) domicilié à la Rouvennetaz _____
et de Paolina Felicità née Salamone _____
de Turin. _____

Inscrit au présent registre le douze Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Chicco Giovanni

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

à la Chancellerie _____
Eug. Puyois _____

N° 208.
Malera
Emile

Le douze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du matin
est mort-né au Trait, Commune des Manches,
Malera Emile _____ fils légitime _____
de Emile Charles Malera Profession: coloniste
de Tingen (Gissons) domicilié à la Rouvennetaz (Châtellard)
et de Marie née Bottelli _____
des Manches. _____

Inscrit au présent registre le quatorze Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Malera

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

à la Chancellerie _____
Eug. Puyois _____

N° 209
Rittener Ruff
Arthur - Emile

Le douze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ vingt minutes du matin
est _____ né à Tavel, Commune du Châtelard, _____
Rittener Ruff Arthur - Emile fils légitime _____
de Jules - Aimé Rittener Ruff Profession : agriculteur
de Château - d'Orx domicilié à Tavel _____
et de Ida Cochar d'Orx, sa femme _____
de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le quatorze Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Rittener Ruff Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Château d'Orx _____
Eug. Perjois _____

N° 210
Richter
Clement - Eugene

Le quinze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ quinze minutes du soir
est _____ né à Crin, Commune du Châtelard, _____
Richter Clement - Eugene fils légitime _____
de Jules - Frédéric Richter Profession : employé S. S.
de Choyres (Fribourg) domicilié à Crin _____
et de Marie née Denervaud _____
de Fribourg (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le quinze Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Richter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Choyres _____
Eug. Perjois _____

N° 211.
Greiner
Frederic Charles

Le quatorze Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Clavens, Commune du Châtelard,
Greiner Frederic Charles _____ fils légitime _____
de Emile Charles Greiner _____ Profession: employé de commerce
de Genève _____ domicilié à Clavens _____
et de Bertha née Rosset _____
de Nyon & Villeneuve _____

Inscrit au présent registre le quinze Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Greiner Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au Bureau cantonal _____
de l'Etat civil à Genève. Eug. Perjois

N° 212
Rittener-Ruff
Alfred-Marcel

Le treize Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin
est _____ né à Tavel, Commune du Châtelard,
Rittener-Ruff Alfred-Marcel _____ fils légitime _____
de Constant-Louis Rittener-Ruff _____ Profession: agriculteur
de Château-d'Œy _____ domicilié à Tavel _____
et de Alice née Veillard, _____
de Cully _____

Inscrit au présent registre le seize Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Jenny Adèle Veillard
grand-mère de l'enfant, le père étant malade. _____

Confirmé après lecture faite:

Jenny Adèle Veillard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Château-d'Œy _____ Eug. Perjois

N^o 213
 Ducret
 Marcelle - Berthe

Le dix-sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à six heures _____ trente minutes du soir
 est _____ né à Crin, commune du Châtelard, _____
 Ducret Marcelle - Berthe fille légitime _____
 de Gaston - Henri Ducret _____ Profession : marbrier
 de St - Sulpice _____ domicilié à Crin _____
 et de Emma Louise née Durri _____
 de Schuyffen (Deune) _____
 Inscrit au présent registre le dix-huit Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

G. Ducret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Ecublens. *Eng. Pérois*

N^o 214
 Gachet
 Auguste - Charles

Le dix-sept Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à midi heure _____ trente minutes du _____
 est _____ né à Clarens, commune du Châtelard, _____
 Gachet Auguste - Charles fils légitime _____
 de Auguste Gachet _____ Profession : agent de police
 de Piolay - Ojilaz _____ domicilié à Clarens _____
 et de Nancy née Mayor _____
 de Grandcour _____
 Inscrit au présent registre le dix-neuf Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Gachet Auguste

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Echallens. *Eng. Pérois*

N° 215
Regamey
Marie

Le vingt Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ trente minutes du soir
est mort-née à Vernex, Commune du Châtelard,
Regamey Marie, _____ fil le légitime _____
de Charles-Louis Regamey _____ Profession: restaurateur
de Lausanne _____ domicilié à Vernex _____
et de Marie née Bachelard, _____
de St Didier de Formans (Ain) _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Ch. Regamey

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Eng. Pérois

N° 216
Cocharard
Elda-Lucile

Le dix-neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Petit, Commune du Châtelard,
Cocharard Elda-Lucile fil le légitime _____
de Alois Cocharard _____ Profession: quinillier,
de Châtelard _____ domicilié à Petit _____
et de Julia-Félicie née Borlez _____
de Ormont-d'Alès _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Alois Cocharard Borlez

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Eng. Pérois

N^o 217.
Gattoni
Marguerite-Jeanne.

Le vingt et un août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ minutes du matin
est _____ née à la Rouvenaz, Commune du Châtelard
Gattoni Marguerite-Jeanne fil le légitime _____
de Dominique-Charles-Noël Gattoni Profession: cimenteur _____
de Domenico Dossola (Itali) domicilié à la Rouvenaz _____
et de Anna-Rosalie née Rubin _____
de Reichenbach (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt deux août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Gattoni Dominique

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Mairie _____


N^o 218.
Reymond
Yvonne

Le vingt-un août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures _____ minutes du matin
est _____ née à Chêne, Commune du Châtelard,
Reymond Yvonne fil le légitime _____
de Paul-Émile Reymond Profession: employé à l'usine électrique
de St-Sulpice (Muhâtel) domicilié à Chêne _____
et de Angélique-Catherine-Lily-Isidore née Duxaux
de St-Léger-la-Chivaz _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux août _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Reymond Paul

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à St-Sulpice _____


N° 219
Jungi
Feida

Le *vingt trois Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à *quatre heures quarante cinq* minutes du *matin*
est _____ née à *Bou Port, commune des Planches*
Jungi Feida _____ fille légitime _____
de *Frédéric Jungi* _____ Profession: *cafetier* _____
de *Joffon (Berne)* domicilié à *Bou Port* _____
et de *Anna Maria née Zibele* _____
de *Grembach (Wurtemberg)* _____
Inscrit au présent registre le *vingt trois Août* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix neuf* sur la déclaration d'*un père* _____

Confirmé après lecture faite :

F. Jungi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *l'Ép.*

[Signature]

N° 220.
Häni
Marie Louise

Le *vingt huit Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à *huit heures trente* _____ minutes du *matin*
est _____ née à *u Fruit, commune des Planches*
Häni Marie Louise _____ fille légitime _____
de *Carl Arthur Häni* _____ Profession: *cafetier* _____
de *Giesbach bei Büren* domicilié à *Fruit* _____
et de *Maria Elisabeth née Springer* _____
de *Biel* _____
Inscrit au présent registre le *vingt neuf Août* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix neuf* sur la déclaration d'*un père* _____

Confirmé après lecture faite :

A Häni

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Giesbach*

[Signature]

N^o 221
Joly
Marcel Ernest

Le vingt neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à cinq heures _____ minutes du matin
est né à Clarens (Châtelard) _____
Joly Marcel Ernest _____ fil / légitime _____
de Paul Ernest Joly _____ Profession: *serveur*
de Gingins _____ domicilié à Clarens _____
et de Elisabeth Caset _____
de Ollon _____

Inscrit au présent registre le *huit Août* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix neuf* sur la déclaration d*u père* _____

Confirmé après lecture faite:

Ernest Joly

Communiqué à *Gingins*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Forest

N^o 222
Zosso
Alexandre Nestor
Fernand

Le *huit Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à *une* heure *cinquante* minutes du *matin*
est né à *Le Trait* (Planches) _____
Zosso Alexandre Nestor Fernand fil / légitime _____
de *Médard Zosso* _____ Profession: *négoceant*
de *Savel (Fribourg)* domicilié à *Le Trait* _____
et de *Victorine Julie Marie née Delapraz* _____
de *Cochaux* _____

Inscrit au présent registre le *huit et un Août* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix neuf* sur la déclaration d*u père* _____

Confirmé après lecture faite:

[Signature]

Communiqué à *Savel*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

[Signature]

N^o 223
 Robiaud
 Filie Jeanne

Le premier Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf à quatre heure _____ minutes du matin
 est ~~mort~~ née à la Rouvenay _____
 Robiaud Filie Jeanne _____ fille légitime _____
 de Marc Robiaud _____ Profession: *sculpteur*
 de Vigny-Foucaux (Tran) domicilié à la Rouvenay _____
 et de Françoise Augustine née Ammond _____
 de *origine française* _____

Inscrit au présent registre le deux Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix neuf sur la déclaration d a père _____

Confirmé après lecture faite :

abbé Rouvenay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué _____

N^o 224
 Guenzi
 Germaine Thérèse

Par lettre de bourgeoisie reçue Louis Rossot
 Notaire à Montreux, le 19 juin 1901, et visée
 par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Guenzi
 Et Pierre-Louis, père de l'enfant mentionné
 ci-contre a été reçu avec sa famille au
 nombre des bourgeois de la commune de
 Chessel.

Inscrit le 6 juin 1916. -

L'Officier de l'Etat civil :

[Signature]

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf à onze heure _____ quinze minutes du soir
 est _____ née à Clarens (Châtelard) _____
 Guenzi Germaine Thérèse _____ fille légitime _____
 de ^{Chessel} Pierre-Louis Guenzi _____ Profession: *mâçon*
 de *Sainte-Anne (Tran)* domicilié à Clarens _____
 et de *Elherina née Boray* _____
 de *Chamny* _____

Inscrit au présent registre le quatre Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix neuf sur la déclaration d u père _____

Confirmé après lecture faite :

Pierre Guenzi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie _____

N^o 225
Grobet
Juliette Blanche

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à deux heures _____ minutes du soir
est né e à Clarens (Châtelard)
Grobet Juliette Blanche fil le légitime _____
de Vincent Edouard Grobet Profession: tailleur
de Vallobes _____ domicilié à Clarens _____
et de Lise Adèle née Barbezat _____
de Boyard _____
Inscrit au présent registre le quatre Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf sur la déclaration d un père _____

Confirmé après lecture faite:

Ed Grobet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Vallobes

[Signature]

N^o 226.
Haberstich
Louis

Le huit et un Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à neuf heures trente _____ minutes du matin
est né à ux Avants (Châtelard)
Haberstich Louis _____ fil légitime _____
de Gustave Adolphe Haberstich Profession: boulangier
de Obentfelden (Argovii) domicilié à ux Avants _____
et de Marcie Elisabeth née Katti _____
de Juristimmen (Berne) _____
Inscrit au présent registre le quatre Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf sur la déclaration d un père _____

Confirmé après lecture faite:

Adolphe Haberstich

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Obentfelden

[Signature]

N^o 227
Normand
Roger Abram
François

Le *trois* *Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux *à dix* heures *vingt* _____ minutes du *matin*
est _____ né à *Veytaux* _____
Normand Roger Abram François fil _____ légitime _____
de *Abram Louis Normand* Profession: *agriculteur*
de *Geyon* _____ domicilié à *Geyon* _____
et de *Liéni Pilet* _____
de *Villemeur* _____
Inscrit au présent registre le *quatre* *Septembre* _____
mil huit cent quatre-vingt- *deux* _____ sur la déclaration d' *époux* _____

Confirmé après lecture faite :

Abram Louis Normand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Geyon*

[Signature]

N^o 228
Del Custode

Le *cinq* *Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux *à midi* heures *quatre* _____ minutes du _____
est _____ né à *au Chêne (Châtelard)* _____
Del Custode César Henri fil _____ légitime _____
de *Carlo Cristiano Del Custode* Profession: *cimenteur*
de *Domen Dobola (Stabi)* domicilié à *Chêne* _____
et de *Marie Joséphine née Boeloz* _____
de *Ormont-dessous* _____
Inscrit au présent registre le *cinq* *Septembre* _____
mil huit cent quatre-vingt- *deux* _____ sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Delcustode Charles

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *la Chancellerie*

[Signature]

N° 229
Bissat
Ernest John

Le quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à huit heure & quinze minutes du matin
est né à Sâles (Châtelard) _____
Bissat Ernest John fil & légitime _____
de Louis Marc Julien Bissat Profession : employé à l'usine
de Gommiers-la-Ville domicilié à Sâles _____
et de Anna née Braücheri _____
de Zimmerwald (Berne) _____

Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf sur la déclaration d'Odette Rouge
sage-femme, en l'absence du père _____

Confirmé après lecture faite :

Rouge sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Echallens

[Signature]

N° 230
Langenberger
Alfred Fritz

Le cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à onze heure & _____ minutes du soir
est né à la Rommaz (Châtelard) _____
Langenberger Alfred Fritz fil & légitime _____
de Georg Fritz Langenberger Profession : photographe
de Muremberg (Bavière) domicilié à la Rommaz _____
et de Elisabeth Julie née David _____
de Bâle _____

Inscrit au présent registre le six Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Langenberger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancelerie

[Signature]

Par décision du 16 septembre 1915, le Grand
Conseil du Canton de Berne a accordé la nati-
vité lémourne aux époux Langenberger
David ainsi qu'à leurs enfants Alfred-
Fritz et Paulette-Antoinette-Elisabeth,
qui ont en même temps acquis le droit de
bourgeoisie de la Commune de la Schulte
Moutreux, le 13 décembre 1915.-

L'Officier de l'Etat civil :

[Signature]

N^o 231
Rampou
Jean

Le *six* *Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à *une* heure *honte* _____ minutes du *soir*
est *mort* né à *la Rouvenaz* _____

Rampou Jean _____ fil / légitime _____
de *Giorgio Rampou* _____ Profession : *maçon* _____
de *Bieno (Novare)* domicilié à *la Rouvenaz* _____
et de *Maria Augusta Emilia ni Baldi* _____
de *Bieno* _____

Inscrit au présent registre le *sept* *Septembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix neuf* sur la déclaration d'*un* *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Rampou Jean

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

F. Rossel

N^o 232
Schmith
Auguste Albert

Le *Sept* *Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à *sept* heures _____ minutes du *soir*
est né à *Frait (Planches)* _____

Schmith Auguste Albert fil / légitime _____
de *Emile Schmith* _____ Profession : *charretier* _____
de *Salzbach (Baden)* domicilié à *Frait* _____
et de *Emma Louise Kubli* _____
de *Unterseen (Berne)* _____

Inscrit au présent registre le *neuf* *Septembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix neuf* sur la déclaration d'*un* *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Schmith

Communiqué à la *Chancellerie*

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

F. Rossel

N^o 233
Saurageat
Armand Alfred

Dans sa séance du deux courant le conseil d'état a ordonné que l'acte de naissance ci-conta de Saurageat Armand-Alfred soit rectifié dans ce sens que la bourgeoisie de Poney-le-prat, omise par erreur, soit ajoutée à celle de Villars-Tiercelin.

Inscrit le dix mars mil neuf cent dix-neuf par ordre du Département de Justice & Police, suivant l'arrêté du 3 mars 1900, n^o 1292 L'Officier de l'état-civil:

(Signature)

Le six Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à deux heures trente minutes du soir est né à Estombes (Châtelard)

Saurageat Armand Alfred fil légitime de Blanche Julia Saurageat Profession: point de Villars-Tiercelin domicilié à Estombes et de fille elle-même de Alfred Saurageat et de Marie née Bossou

Inscrit au présent registre le neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Adèle Rouge, sage femme

Confirmé après lecture faite:

Rouge, sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Poley-le-Grand et au Juge de Paix

(Signature)

N^o 234
Gauthey
Justan Marcel

Le neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à deux heures minutes du matin est né à Vernex (Châtelard)

Gauthey Justan Marcel fil légitime de Edouard Gauthey Profession: charron de Belmont-s/Grandou domicilié à Vernex et de Augusta née Serway de St-Gingolphe (Vatais)

Inscrit au présent registre le neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Adèle Rouge sage femme, en l'absence du père

Confirmé après lecture faite:

Rouge, sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Belmont

(Signature)

N^o 235
 Richou
 Paul Henri

Le *dix Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à *quatre* heure *1* _____ minutes du *matin*
 est né à *Cria (Châtelard)* _____
Richou Paul Henri _____ fil légitime _____
 de *Fitz Henri Richou* _____ Profession: *cafetier*
 de *Kandergrund (Bern)* domicilié à *Cria* _____
 et de *Marie Virginie Orsermet nié Rüdlin* _____
 de *Orsermet Adolphe* _____
 Inscrit au présent registre le *ouze Septembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix neuf* sur la déclaration d *u père* _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Richou

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Strobel

Communiqué à

F. Kandergrund

N^o 236
 Maurer
 Augusta Jeanne

Le *douze Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à *sept* heure *1* _____ minutes du *soir*
 est née à *Sâtes (Châtelard)* _____
Maurer Augusta Jeanne _____ fille légitime _____
 de *Samuel Maurer* _____ Profession: *journalier*
 de *Weidimmen (Bern)* domicilié à *Sâtes* _____
 et de *Anna Henriette Hilt nié Das* _____
 de *Jorey (Sion et Namur)* _____
 Inscrit au présent registre le *quatorze Septembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix neuf* sur la déclaration d *u père* _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Maurer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Strobel

Communiqué à *F. Weidimmen*

N^o 237.
Bonnard
Frère Albana

Le *seize* *Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à *six* heure *vingt* _____ minutes du *soir*
est _____ née à *u Bassot Coulou (Châtelard)*
Bonnard Frère Albana fil le légitime _____
de *Auguste Albert Bonnard* Profession: *pasteur*
de *Nyon et Amex-pu-Nyon* domicilié à *Bois Port (Montcenis)*
et de *Hélène Albana* née de *Pury* _____
de *Neuchâtel et Veveys* _____
Inscrit au présent registre le *quatorze* *Septembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix neuf* sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite :

Aug. Bonnard
past.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Nyon*
et à *Veveys*.

H. Hottel

N^o 238.
Baillly
Henri-Émile

Le *dix-sept* *Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *deux* heures _____ *vingt* minutes du *soir*
est _____ né à *Clarens, Commune du Châtelard,*
Baillly Henri-Émile _____ fil le légitime _____
de *Auguste Henri Baillly* _____ Profession: *employé au tramway*
de *Armont-dessus* domicilié à *Clarens* _____
et de *Sophie Alice* née *Sasche* _____
de *Serrens* _____
Inscrit au présent registre le *dix-huit* *Septembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite :

Henri Baillly

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Armont-dessus*.

Aug. Puyois

Dans sa séance du dix-neuf
Septembre mil neuf cent trois
le Conseil d'Etat a ordon-
né que l'acte de naissance
ci-contre soit rectifié dans
ce sens que le nom de fa-
mille, écrit par erreur
Baillly, soit orthographié
Baillif.
Induit le vingt-huit
Septembre mil neuf cent
trois suivant office du
Département de Justice et
Police du 24 Septembre 1903,
N^o 6364.

L'officier de l'état civil.
Aug. Puyois

N° 239
Chevalley
Alexis-Jules

Le quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard,
Chevalley Alexis Jules _____ fils légitime _____
de Louis-Henri-François Chevalley Profession: facteur postal
de Châtelard _____ domicilié à Clarens _____
et de Jeanne-Henriette née Amy _____
de Orens. _____
Inscrit au présent registre le dix-huit Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

L. Chevalley.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Dujois

N° 240
Mury
Constant

Le seize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ minutes du soir
est _____ né à Trent, Commune du Châtelard,
Mury Constant _____ fils légitime _____
de Alfred-Constant Mury Profession: agriculteur
de Châtelard _____ domicilié à Trent _____
et de Martha-Jelie née Cordes _____
de Sarigny _____
Inscrit au présent registre le dix-huit Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Mury

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Dujois

N^o 241.
Terribilini
Virianne Estelle

Le quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures _____ minutes du soir
est _____ né à la Corsay, Commune des Marches,
Terribilini Virianne Estelle fil le légitime _____
de Giorgio Tranquillo Terribilini Profession: plâtrier peintre
de Vezelle (Savoie) domicilié à la Corsay _____
et de Marie Pauline née Bettens, _____
de Yronand. _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Anne Dubois,
sage femme, le père étant absent _____

Confirmé après lecture faite :

A. Dubois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Vezelle _____

N^o 242.
Knutte
Suzaphine

Le dix-neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ minutes du soir
est _____ né à Tuit, Commune du Châtelard,
Knutte Suzaphine _____ fil le illégitime _____
de Elise Knutte _____ Profession: ménagère _____
de Sierstegen (Sarre) domicilié à Tuit _____
et de Tille elle-même de Wilhelm Knutte _____
de Maria Anna née Terri. _____

Inscrit au présent registre le vingt Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Sophie Depallens,
sage femme, qui a pratiqué l'accouchement _____

Confirmé après lecture faite :

Sophie Depallens

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Sierstegen _____

Juge de Paix et au Département _____

N° 243.
Nolin
fils

Le dix-sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi _____ heure _____ _____ minutes du _____
est _____ né à Bonfort, commune des Hautes, _____
Nolin fils _____ fils légitime _____
de Carl Peter Emanuel Nolin Profession: Professeur de gymnastique
de Söby (Suede) _____ domicilié à Bonfort _____
et de Analia Eleonora née Sundgren _____
de Karlstad (Suede) _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de _____ père _____

Confirmé après lecture faite :

Karl Nolin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____
L'Officier de l'état civil _____

N° 244
Zambelli
René-Jean

Le dix-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ _____ minutes du soir
est _____ né à la Corvaz, commune des Hautes, _____
Zambelli René-Jean _____ fils légitime _____
de Jean-Baptiste Zambelli _____ Profession: maçon _____
de Massagno (Vevain) domicilié à la Corvaz _____
et de Lucie née Durgniat, _____
de Comont-d'Espoules _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louise Turrian,
sage femme, le père étant absent. _____

Confirmé après lecture faite :

L^{re} Turrian Sellen, sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Massagno _____
L'Officier de l'état civil _____

N° 245
Wittwer
Berthe Blanche

Le vingt-quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ quinze minutes du matin
est _____ né à Chêne, commune du Châtelard, _____
Wittwer Berthe Blanche _____ fil le légitime _____
de Hermann Ferdinand Wittwer _____ Profession : peintre en bâtiments
de Usserbirmos (Rhein) domicilié à Chêne _____
et de Bertha Louise née Meyer _____
de Turerengés. _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Wittwer Hermann

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Kurzemburg

Eug. Pérois

N° 246.
Diana
Joseph

Le vingt-sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures _____ trente minutes du matin
est _____ né aux Quarennes, commune du Châtelard,
Diana Joseph _____ fil le légitime _____
de Louis Diana _____ Profession : maçon _____
de Spaglia Diana (Noyon) domicilié aux Quarennes _____
et de Maria Costantina Maddalena née Podini -
de Spaglia Diana _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Diana Luigi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

à la Chancellerie

Eug. Pérois

N^o 247.
 Monaco
 Ida

Le vingt-huit Septembre — mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à onze heures — vingt minutes du matin
 est mort-née à Vernex, Commune du Châtelard,
 Monaco Ida — fil le légitime —
 de Pierre Jacques Monaco — Profession: menuisier
 de Savandone (Italie) domicilié à Vernex —
 et de Alice née Laydu,
 de Givins.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Septembre —
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père —

Confirmé après lecture faite :

P. Monaco fils

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

Eug. Pérois

N^o 248.
 Dupraz
 Aimé-Henri

Le trente Septembre — mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à sept heures — minutes du matin
 est — né à Clarens, Commune du Châtelard,
 Dupraz Aimé-Henri fils légitime —
 de Henri Louis Dupraz — Profession: employé au tramway
 de Blonay — domicilié à Clarens —
 et de Marie Delphine née Bruchez
 de Hagnés

Inscrit au présent registre le trente Septembre —
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père —

Confirmé après lecture faite :

Dupraz. Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

a. St-Léger

Eug. Pérois

N^o 249
Basso
Albert

Le deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du soir
est _____ né à Vernes, Commune du Châtelard,
Basso Albert _____ fils légitime _____
de Louis-Secund Basso Profession: mineur _____
de Piaggio (Turin, Italie) domicilié à Vernes _____
et de Louise Marie Elise née Gétay _____
de Chateau d'Orge _____
Inscrit au présent registre le trois Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

L. Basso

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie _____
Eug. Pérois

N^o 250.
Pittet
Georges

Le trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ minutes du soir
est _____ né à Yllion, Commune des Blancs,
Pittet Georges _____ fils légitime _____
de Jules-Edouard Louis Pittet Profession: courrier,
des Blancs _____ domicilié à Yllion, _____
et de Marie-Alexie née Byede _____
de Chateau d'Orge _____
Inscrit au présent registre le quatre Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____
Edouard Pittet _____

Confirmé après lecture faite:

Edouard Pittet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____
Eug. Pérois

N^o 251.
 Vincent
 René-constant

Le huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à dix heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Chailly, commune du Châtelard,
 Vincent René-constant fils légitime _____
 de Emile Vincent _____ Profession: agriculteur
 de Châtelard _____ domicilié à Chailly _____
 et de Celestine Vittoria née Traversino, _____
 de Bianchi (Italie) _____

Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Vincent.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____



N^o 252.
 Maucchi
 Louis

Le huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ né au Trait, commune des Blancs,
 Maucchi Louis _____ fils légitime _____
 de Sante Maucchi _____ Profession: colporteur
 de Pulazzo (Italie) domicilié au Trait _____
 et de Marie née Caniffi _____
 de Pulazzo. _____

Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Sante Maucchi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

à la Chancelier 

N^o 253Sommer
Mathilde - Olga

Le sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin
 est _____ né(e) à Territet, Commune des Hanches,
 Sommer Mathilde Olga fille légitime _____
 de Robert Sommer _____ Profession: tailleur _____
 de Sumiswald (Geneve) domicilié à Territet _____
 et de Adelaïde née Portmann _____
 de Escholymatt (Lucerne) _____
 Inscrit au présent registre le neuf Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Robert Sommer _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Sumiswald _____

Eug. Pérois _____

N^o 254Poscio
Paul - Louis

Le dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à trois heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Gllion, Commune des Hanches,
 Poscio Paul - Louis fils légitime _____
 de Joseph Poscio _____ Profession: maçon _____
 de Villadossola (Novare, Italie) domicilié à Gllion _____
 et de Angèle née Baccanelli _____
 de Villadossola _____
 Inscrit au présent registre le dix Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Poscio Joseph _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie _____

Eug. Pérois _____

N° 255.
Zwahlen
Emma

Le sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du soir
est née à Chailly, commune du Châtelard, _____
Zwahlen Emma _____ fille illégitime _____
de Hélène Esther Zwahlen _____ Profession: point _____
de Gessenay _____ domicilié à Chailly _____
et de s^{te} elle-même de Jean Zwahlen _____
et de Emma - s^{re} née Curdy _____

Inscrit au présent registre le dix Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louise Samin,
sage femme. _____

Confirmé après lecture faite:

Léonie Samin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Provois

N° 256.
Dafflon
Jeanne-Hélène

Le treize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ vingt minutes du soir
est née à Charnex, commune du Châtelard, _____
Dafflon Jeanne-Hélène _____ fille légitime _____
de Jean-Joseph Dafflon _____ Profession: cafetier _____
de Neyruz (Fribourg), domicilié à Charnex _____
et de Marie-Jeanne née Grand _____
de s^{re} de Tieme & Lequier _____

Inscrit au présent registre le quatorze Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Joseph Dafflon

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

a Neyruz

Eug. Provois

N^o 257.
Guillotod
Renée-Jeanne

Le treize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ minutes du soir,
est _____ née au Chêne, commune du Châtelard,
Guillotod Renée-Jeanne fille légitime _____
de Henri-Louis-Pierre Guillotod Profession: coiffeur
de Bas-Pully (Trilbourg) domicilié au Chêne _____
et de Jeanne-Louise née Hill _____
de Sainte-Croix _____

Inscrit au présent registre le quatorze Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Guillotod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à _____

Eng. Prisois

N^o 258.
Crosset
Elise-Anna

Le treize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures _____ trente minutes du soir
est _____ née aux Quarennés, commune du Châtelard,
Crosset Elise-Anna fille légitime _____
de Louis-Henri Crosset _____ Profession: pionnier
de Allon _____ domicilié aux Quarennés _____
et de Emilie-Marie-Louise née Borsay _____
de Usins _____

Inscrit au présent registre le quatorze Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

H. Crosset

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Allon

Eng. Prisois

N° 259
 Crosset
 Adèle - Louise

Le *treize* Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *neuf* heures _____ *quinze* minutes du *soir*
 est _____ née aux *Thaïennes*, commune du *Châtelard*,
Crosset Adèle - Louise _____ fille légitime _____
 de *Louis - Henri Crosset* _____ Profession: *pionnier* _____
 de *Allon* _____ domicilié aux *Thaïennes* _____
 et de *Émile - Marie - Louise* née *Corbay* _____
 de *Ursins* _____

Inscrit au présent registre le *quatorze* Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite :

H. Crosset

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Allon*

Eug. Puyois

N° 260.
 Depallens
 Marc - Victor

Le *quinze* Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *six* heures _____ *minutes* du *soir*
 est _____ né à *Tertit*, commune du *Châtelard*,
Depallens Marc - Victor _____ fils légitime _____
 de *Marc - Eugène Depallens* _____ Profession: *agriculteur* _____
 de *Châtelard* _____ domicilié à *Tertit* _____
 et de *Julie - Camille* née *Corbay*, _____
 de *Laubanne* et du *Mont* _____

Inscrit au présent registre le *seize* Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite :

Marc Depallens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Puyois

N° 261.
Francey
Frédéric-Alfred

Le douze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du soir
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard,
Francey Frédéric-Alfred fils légitime _____
de Aloïs Francey _____ Profession : agriculteur
de Châtelard _____ domicilié à Clarens _____
et de Elise-Henriette-Farine née Favre _____
de Aumont-desus-Verlille. _____
Inscrit au présent registre le dix Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Aloïs Francey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pérois

N° 262.
Thorens
Berthe-Olga

Le quinze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ dix minutes du matin
est _____ née à Ranchamp, Commune du Châtelard,
Thorens Berthe-Olga _____ fille légitime _____
de Jules-Gustave Thorens _____ Profession : architecte
de Concise _____ domicilié à Ranchamp _____
et de Marie-Elisabeth née Schragmann, _____
de Scheggens (Voralberg, Autriche) _____
Inscrit au présent registre le dix-sept Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

J. Spour

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Conise _____

Eug. Pérois

N^o 263.
 Martetaz
 Blanche-Farguerite

Le vingt-un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
 est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard, _____
 Martetaz Blanche-Farguerite fille légitime _____
 de Emile Martetaz _____ Profession: cocher _____
 de Armand depons _____ domicilié à Clarens _____
 et de Jeanne-Faie-Rosine-Luise née Rossier _____
 de Rougemont _____
 Inscrit au présent registre le vingt-un Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Martetaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Armand depons.

[Signature]

N^o 264.
 Jaton
 Jules

Le vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à dix heures _____ minutes du soir
 est mort-né à Brest, Commune du Châtelard, _____
 Jaton Jules _____ fils légitime _____
 de Jean-Louis Jaton _____ Profession: agriculteur _____
 de Peneq-le-Jorat _____ domicilié à Brest _____
 et de Suzanne née Frossen _____
 de Handerguand (Pene) _____
 Inscrit au présent registre le vingt-trois Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Jaton Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

[Signature]

N^o 265.
Seiler
Hélène - Anna

Le vingt-trois Octobre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures — minutes du soir
est né à la Poursnaz, Commune du Châtelard,
Seiler Hélène Anna — fil le légitime —
de Ulrich Seiler — Profession: *compositeur* —
de Tritoltingen (Surgovie) domicilié à la Poursnaz —
et de Anna née Hänni,
de Forst (Berne) —

Inscrit au présent registre le vingt-trois Octobre —
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père —

Confirmé après lecture faite:

H. Seiler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *Ermatinquin*

Eug. Dujois

N^o 266.
Eichenberger
Pauline - Anna

Le vingt-sept Octobre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures — minutes du matin
est né à Crin, Commune du Châtelard,
Eichenberger Pauline - Anna fil le légitime —
de Jean-Pictor Eichenberger — Profession: *mechanicien*
de Biglen (Berne) domicilié à Crin —
et de Marie-Angélique née Cordery —
de Romont —

Inscrit au présent registre le vingt-huit Octobre —
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père —

Confirmé après lecture faite:

J. Eichenberger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *J. Biglen*

Eug. Dujois

N^o 267
 Manzini
 Georges Auguste

Le vingt-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à trois heures _____ quinze minutes du soir
 est _____ né à Vernes, commune du Châtelard,
 Manzini Georges Auguste fils légitime _____
 de Jean-Baptiste-Ferdinand Manzini Profession: maçon _____
 de Cavandone (Sona, Italie) domicilié à Vernes _____
 et de Emma née Alex-dit-Chenaud _____
 de Olon _____

Inscrit au présent registre le trente Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Manzin Jean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____
 Eug. Perjois _____

N^o 268.
 Lacroix
 Louis-Auguste

Le trente Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à trois heures _____ trente minutes du matin
 est _____ né à Brent, commune du Châtelard,
 Lacroix Louis-Auguste fils légitime _____
 de Louis Lacroix _____ Profession: agriculteur
 de Châtelard _____ domicilié à Brent _____
 et de Julianne-Elisa née Cochard, _____
 de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le trente Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Lacroix

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____
 Eug. Perjois _____

N^o 269
Seiler
Albertine

Le *trente et un Octobre* — mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *neuf* heures — minutes du *matin*
est née à *Petit (Châtelard)*
Seiler Albertine — fille *illegitime*
de *Mademoiselle Seiler* — Profession *ménagère*
de *Prud-Brig (Natal)* domicilié à *Petit, fille elle-même*
et de *Albis Seiler, et*
de *Joséphine Fichopp*

Inscrit au présent registre le *premier Novembre*
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration de *Sophie*
Depallens, sage-femme

Confirmé après lecture faite :

Sophie Depallens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Biglen* au
Département et au Juge de Paix.

[Signature]

N^o 270
Seccoud
Paul-Gaudenz-Georges

Le *trente un Octobre* — mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *neuf* heures — *quarante-cinq* minutes du *soir*
est né à *Vernex, Commune du Châtelard,*
Seccoud Paul-Gaudenz-Georges fil *légitime*
de *Louis-Émile Seccoud* — Profession : *cuisinier*
de *Villy-le-Telloux St-Jamé* domicilié à *Vernex*
et de *Catherine née Helli*
de *Long (Grisons)*

Inscrit au présent registre le *premier Novembre*
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père*

Confirmé après lecture faite :

Louis Émile Seccoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *la Chancellerie*

[Signature]

N° 241
Roux
Gustave Alfred

Le trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures quarante-cinq minutes du matin
est _____ né à ux Vuarennos, Commune du Châtelard, _____
Roux Gustave Alfred _____ fils légitime _____
de Charles Roux _____ Profession: agriculteur, _____
de Châtelard _____ domicilié à ux Vuarennos _____
et de Sara-Josette née Lévrier, _____
de Véliz _____

Inscrit au présent registre le quatre Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Roux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Aug. Poyois

N° 242
Perton
Marguerite

Le quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à minuit ~~heure~~ _____ trente minutes de _____
est _____ née à Vernex, Commune du Châtelard, _____
Perton Marguerite _____ fille légitime _____
de Elzo Perton _____ Profession: tailleur _____
de Scheemda (Hollande) domicilié à Vernex _____
et de Marie Emma née Bunt _____
de origine anglaise _____

Inscrit au présent registre le quatre Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Elzo Perton

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

à la Chancellerie *Aug. Poyois*

N° 243

Donegana
Dominique-Baptiste

Le *dix-neuf* *Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *huit* heures _____ minutes du *soir* _____
 est _____ né à *Grandchamp, Commune de Veytaux* _____
Donegana Dominique Baptiste fils légitime _____
 de *Philippe Donegana* _____ Profession: *mason* _____
 de *Carate-Lario (Côme)* domicilié à *Grandchamp,* _____
 et de *Elisabeth née Taroni* _____
 de *Carate-Lario* _____

Inscrit au présent registre le *quatre* *Novembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* _____ sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Donegana Philippe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *la Chamelle* _____ *Eug. Poyois* _____

N° 244.

Aubord
Albert-Nestor

Le *six* *Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *trois* heures *quarante-cinq* minutes du *soir* _____
 est _____ né à *au Trait, Commune des Planches,* _____
Aubord Albert-Nestor _____ fils légitime _____
 de *Arnold François Aubord* _____ Profession: *employé au tramway*
des Planches _____ domicilié à *au Trait* _____
 et de *Helène née Michel* _____
 de *Châtelard* _____

Inscrit au présent registre le *sept* *Novembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* _____ sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Aubord Arnold

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ *Eug. Poyois* _____

N^o 215.
Gasser
Carmella Fernande Elise

Le neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à la Rouvenettaz, Commune du Châtelard,
Gasser Carmella Fernande Elise fille légitime _____
de Florian Antoine Gasser _____ Profession: menuisier
de Haidbruck (Tyrol Autriche) domicilié à la Rouvenettaz _____
et de Anne Marie Elise née Chessel _____
de Abondance (H^{te} Savoie) _____

Inscrit au présent registre le dix Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Florian Gasser

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie Eug. Pérois

N^o 216.
Bernard
Robert

Le dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ minutes du soir
est _____ né aux Thuarences, Commune du Châtelard,
Bernard Robert _____ fils légitime _____
de Louis-Alexandre Bernard _____ Profession: tailleur _____
de Bez _____ domicilié à (domicile inconnu)
et de Caroline Sophie née Réal _____
de Lausanne, domiciliée aux Thuarences.

N. B. Les époux, Bernard Réal, sont divorcés dès le 31 Août 1899

Inscrit au présent registre le onze Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louis Turrian,
sage femme _____

Confirmé après lecture faite :

L^{re} Currian Sellen sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Bez Eug. Pérois

N^o 277.
Pfister
Gustave-Félix

Le onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures _____ trente minutes du matin
est _____ né à Collonge, commune des Hautes, _____
Pfister Gustave-Félix _____ fils légitime _____
de Charles-Gustave Pfister _____ Profession: facteur postal
de Mändorf (Zurich), _____ domicilié à Collonge _____
et de Anna Marie née Walter _____
de Heffisburg (Berne) _____
Inscrit au présent registre le onze novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Pfister

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Mändorf _____

Eug. Puyois

N^o 278.
Nicolier
Yvonne-Blanche-Alexandrine

Le douze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du soir
est _____ née à Charnay, commune du Châtelain, _____
Nicolier Yvonne-Blanche-Alexandrine _____ fille légitime _____
de Alexandre Nicolier _____ Profession: tapissier _____
de Ormont-desous _____ domicilié à Charnay, _____
et de Hélène-Françoise-Henriette née Raymond, _____
de Assens, l'Abbaye & le Chemin. _____
Inscrit au présent registre le quatorze novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Nicolier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Ormont-desous _____

Eug. Puyois

N^o 279.
 Vuichoud
 Ceile - Henriette

Le quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à six heures _____ ~~minutes~~ du matin
 est _____ née à Sâles, commune du Châtelard, _____
 Vuichoud Ceile - Henriette _____ fille légitime _____
 de Arnold - Vincent Vuichoud _____ Profession : facteur - postal
 de Châtelard _____ domicilié à Sâles _____
 et de Marie née Vogelsänger, _____
 de Beggingen (Schaffhouse) _____
 Inscrit au présent registre le quinze Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Arnold Vuichoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pérois

N^o 280.
 Jeanrichard dit Bressel
 Louis

Le dix-huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à sept heures _____ ~~minutes~~ du matin
 est mort-né à Clarens commune du Châtelard, _____
 Jeanrichard dit Bressel Louis _____ fils légitime _____
 de Jules Jeanrichard dit Bressel _____ Profession : hôteleur _____
 de La Sagne (Nuchâtel) domicilié à Clarens _____
 et de Ana née Faucherre, _____
 de Rousson _____
 Inscrit au présent registre le dix-huit Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Jeanrichard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Pérois

N^o 281.
Beck
Louis-Jules

Le *deux sept* *Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *dix heures* _____ *minutes* du *matin*
est _____ né à *Belmont (Cerny) commune du Châtelard,* _____
Beck Louis-Jules _____ fils *légitime* _____
de *Lina Beck* _____ Profession: *femme de chambre*
de *Sumiswald (Berne)* domiciliée à *Belmont* _____
et de *Fille elle-même de Frédéric Beck* _____
de *Rosina née Ladetscher* _____

Inscrit au présent registre le *vingt* *Novembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration de *Adèle Rouge,*
sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite :

Rouge, sage-femme.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Sumiswald*
au Juge de Paix et au Département. _____
Eug. Pignatari

N^o 282
Birbaum
Marie-Marguerite

Le *vingt* *Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *minuit* *heure* _____ *quinze* *minutes* du _____
est _____ née à *Collong, commune des Planches,* _____
Birbaum Marie-Marguerite _____ fille *légitime* _____
de *Marie Birbaum* _____ Profession: *lingère* _____
de *Tafers (Fribourg)* domiciliée à *Collong* _____
et de *Fille elle-même de Pierre Birbaum* _____
de *Marie-Eugénie née Kury.* _____

Inscrit au présent registre le *vingt* *Novembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration de *Adèle Rouge,*
sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite :

Rouge, sage-femme.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Tafers, au Juge*
de Paix et au Département _____
Eug. Pignatari

N° 283.
 Ducret
 Leon Gilbert

Le dix-huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à quatre heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à la Rouvenettes, commune du Châtelard, _____
 Ducret Leon Gilbert _____ fils légitime _____
 de Leon Joseph Ducret _____ Profession: géomètre _____
 de Nasilly (Haute Savoie) domicilié à la Rouvenettes _____
 et de Lucie née Ponceud _____
 des Thioleyres _____

Inscrit au présent registre le vingt Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Leon J. Ducret

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chamellau _____

Aug. Poyois

N° 284.
 Zufferey
 Pierre

Le dix-huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à dix heures _____ minutes du soir _____
 est _____ né à Ternex, commune du Châtelard, _____
 Zufferey Pierre _____ fils légitime _____
 de Pierre Poise Zufferey _____ Profession: cordonnier _____
 de Saint-Luc (Palais) domicilié à Ternex _____
 et de Louise née Favre, _____
 de Chippis (Palais) _____

Inscrit au présent registre le vingt Novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Zufferey Pierre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Aug. Poyois

N° 285.
Morandi
Jean-Joseph

Le vingt novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ vingt minutes du matin
est _____ né à la Purennetaz, commune du Châtelard,
Morandi Jean-Joseph _____ fils légitime _____
de Salvatore Giovanni Morandi Profession: menuisier _____
de Ronco d'Isola San-Giulio domicilié à la Purennetaz _____
(Nozze, Italie)
et de Maria Caterina nee Cerutti, _____
de Cesara (Italie) _____

Inscrit au présent registre le vingt novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Morandi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie *Eng. Pignatelli*

N° 286.
Martinelli
Amida Caterina

Le dix-neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin
est _____ née à la Purennetaz, commune du Châtelard,
Martinelli Amida Caterina _____ fille légitime _____
de Italo Giuseppe Maria Martinelli _____ Profession: musicien _____
de Salabergo (Bologna, Italie) domicilié à la Purennetaz _____
et de Angela nee Foschioni _____
de Bindale (Italie) _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Martiniello Italo

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie *Eng. Pignatelli*

N° 287
Briol
Ami Eugène

Le vingt-un Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à trois heures _____ quinze minutes du soir _____
est _____ né à Territet, Commune des Planches, _____
Briol Ami Eugène _____ fils légitime _____
de Marc Eugène Briol _____ Profession: agriculteur _____
de Sainte-Croix _____ domicilié à Territet _____
et de Eugène né Bordeny _____
de origine française. _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père. _____

Confirmé après lecture faite :

Marc Briol

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Ste Croix

Eug. Projois

N° 288
Turrian
Susanne-Elise

Le vingt-quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à midi _____ minutes du _____
est _____ née à Blanchamp, Commune du Châtelaud, _____
Turrian Susanne-Elise _____ fille légitime _____
de Louis-Henri Turrian _____ Profession: agriculteur _____
de Château d'Ox _____ domicilié à Blanchamp _____
et de Julie-Elise née Beroud, _____
de Cedeaux. _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Henri Turrian

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Château d'Ox

Eug. Projois

N° 289.

Lefevre de la Houpliere
Civiane Isabelle

Le vingt-cinq Novembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures — minutes du matin
est — née au Trait, Commune des Marches, —
Lefevre de la Houpliere, Civiane Isabelle fil le — légitime —
de Arthur Charles Lefevre de la Houpliere Profession: maître d'armes
de Fontainebleau (Seine & Marne) domicilié au Trait —
et de Eugénie née Jeannin —
de Paris. —

Inscrit au présent registre le vingt-huit Novembre —
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père —

Confirmé après lecture faite:

Ch. Lefevre de la Houpliere

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancelerie — Eug. Prisois

N° 290.

Quirighetti
Jean-Baptiste

Le vingt-huit Novembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures quarante-cinq minutes du soir
est — né à Sales, Commune du Châtellard, —
Quirighetti Jean-Baptiste — fils — légitime —
de Louis-Martin Quirighetti — Profession: manoeuvre
de Borgoricino (Vosges) domicilié à Sales —
et de Rosina née Meyer, —
de Mumenstein (Prusse) —

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Novembre —
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père —

Confirmé après lecture faite:

Quirighetti Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancelerie — Eug. Prisois

N° 291.
Favrod
Susanne-Henriette

Le vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ trente minutes du soir
est _____ né à Tavel, Commune du Châtelard, _____
Favrod Susanne Henriette _____ fille légitime _____
de Jules Favrod _____ Profession: agriculteur
de Château d'Ox _____ domicilié à Tavel _____
et de Henriette Elise née Passon _____
de Châtelard _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

J. Favrod-Masson

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Château d'Ox. 

N° 292.
Guazzi
François-Albert

Le trente Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du matin
est _____ né à Vernex, Commune du Châtelard, _____
Guazzi François-Albert _____ fils légitime _____
de Joseph Guazzi _____ Profession: menuisier
de Sebbiano (Novare, Italie) domicilié à Vernex _____
et de Benedetta née Pietrossa _____
de Novare _____

Inscrit au présent registre le trente Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Guazzi Joseph

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chamellée 

N^o 293.
Mayor
James-Henri.

Le vingt-huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du soir
est _____ né aux Tuareunes, Commune du Châtelard
Mayor James Henri _____ fils légitime _____
de Letic Mayor _____ Profession: ménagère _____
de Grandcour _____ domicilié à ux Tuareunes _____
~~et de~~ fille elle-même de Philippe Constant Mayor _____
et de Julie née Tenthorey. _____

Inscrit au présent registre le trente novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Louise
Turrian, sage-femme. _____

Confirmé après lecture faite:

L^{re} Currian. Ellen sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Grandcour
et au Juge de Paix



N^o 294.
Dubuis
Julie

Le premier Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures _____ minutes du soir
est _____ née à Petit, Commune du Châtelard,
Dubuis Julie _____ fille légitime _____
de Mme Henri Dubuis _____ Profession: agriculteur
de Rossinières _____ domicilié à Petit _____
et de Pauline Anna née Cochard, _____
de Châtelard. _____

Inscrit au présent registre le deux Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Dubuis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Rossinières



N^o 295.
Deladoey
Jean-Auguste

Le deux Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures _____ minutes du matin
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard, _____
Deladoey Jean-Auguste fils légitime _____
de Jean-François-Casimir Deladoey Profession: agriculteur _____
de Verossaz (Valais) domicilié à Clarens _____
et de Hermine-Victorine née Horet, _____
de Ayer (Valais) _____

Inscrit au présent registre le deux Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Deladoey Jean

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Verossaz



N^o 296.
Luisier
Charles-Alfred

Le vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures _____ minutes du soir
est _____ né aux Ranches, _____
Luisier Charles-Alfred fils illégitime _____
de Marie-Virginie Eugénie Luisier Profession: journalière _____
de Bagnes (Valais) domicilié aux Ranches _____
et de _____ fille elle-même de Maurice-Joseph Luisier
de Trévignan-Hilomène née Troillet _____

Inscrit au présent registre le deux Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ sur la déclaration de Aimée Dubois,
sage femme _____

Confirmé après lecture faite :

et. Dubois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Bagnes au
Juge de Paix et au Département



N^o 297.
Dupraz
Adrien

Le *trois* *Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *neuf* heures _____ ~~minutes~~ du matin
est _____ né à *Ranchamp, commune du Châtelard,* _____
Dupraz Adrien _____ fils *légitime* _____
de *Auguste Emile Dupraz* Profession: *agriculteur*
de *Blonay* _____ domicilié à *Ranchamp* _____
et de *Marie Bathilde née Parisod,* _____
de *Villette & Saigny* _____
Inscrit au présent registre le *quatre* *Décembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Emile Auguste Dupraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à

J. Lévesque

Eug. Pérois

N^o 298
Olecrano
Antoinette - Rose

Le *cinq* *Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *une* heure _____ ~~minutes~~ du matin
est _____ née à *au Trait, commune des Planches,* _____
Olecrano Antoinette - Rose fille *légitime* _____
de *Antonio Olecrano* _____ Profession: *serurier* _____
de *Bassano (Venezia, Italie)* domicilié à *au Trait* _____
et de *Genoeffa née Faucci,* _____
de *Fulazzo (Italie)* _____
Inscrit au présent registre le *cinq* *Décembre* _____
mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite:

Antoine Olecrano

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à *la Chaumetier*

Eug. Pérois

N° 299.
 Cerutti
 Pierre-Joseph

Le quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à neuf heures _____ minutes du matin
 est _____ né à la Rouvenettaz, Commune du Chablais,
 Cerutti Pierre-Joseph _____ fils légitime _____
 de Giovanni-Afro Cerutti _____ Profession: chaudronnier
 de Cesara (Foran, Italie) domicilié à la Rouvenettaz _____
 et de Arczellina née Barone _____
 de Cesara. _____

Inscrit au présent registre le cinq Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

Cerutti Giovanni-Afro

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie _____
 Eug. Pérois

N° 300
 Emery
 Emmeline-Louise

Le trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à onze heures _____ quinze minutes du soir _____
 est _____ née à la Corsaz, Commune des Planches, _____
 Emery Emmeline-Louise _____ fille légitime _____
 de Jules-Albert Emery _____ Profession: maréchal ferrant
 des Cullayes _____ domicilié à la Corsaz _____
 et de Emma née Zimmermann _____
 de Wispung (Argovie) _____

Inscrit au présent registre le cinq Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

J. Emery

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à _____
 Eug. Pérois

N° 301.
Chevalley
Cécile

Le dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à deux heures _____ trente minutes du matin
est _____ née à Charnay, commune de Châtelard,
Chevalley Cécile _____ fille légitime _____
de Edouard Chevalley _____ Profession : agriculteur
de Châtelard _____ domicilié à Charnay _____
et de Louise - Henriette née Duchoud _____
de Châtelard, _____

Inscrit au présent registre le douze Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Chevalley _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Druois _____

N° 302.
Widmer
Jeanne

Le douze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à minuit heure _____ cinquante minutes de _____
est _____ née aux Thuarences, commune de Châtelard,
Widmer Jeanne _____ fille légitime _____
de Auguste - Charles Widmer _____ Profession : vitrier - encadreur
de Mosnang (S. Gall), domicilié aux Thuarences _____
et de Marie - Hélène née Butty _____
de Tisy _____

Inscrit au présent registre le douze Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Widmer _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Mosnang _____

Eug. Druois _____

N° 303
Gerber
Lina

Le onze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures _____ trente minutes du soir _____
est _____ née à Vernex, Commune du Châtelard,
Gerber Lina _____ fille légitime _____
de Hector Christian Gerber _____ Profession: commissionnaire
de Schanzenau (Berne) domicilié à Vernex _____
et de Caroline née Baumer _____
de Rhinfelden (Argovie) _____

Inscrit au présent registre le onze Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

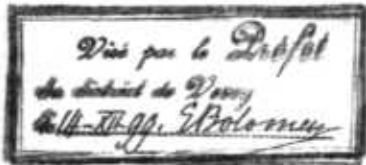
Confirmé après lecture faite:

H. Gerber

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Schanzenau

Aug. Probst



N° 304
Thouney
Charles Emile.

Le quatorze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures _____ minutes du soir _____
est _____ né à Clarens, Commune du Châtelard
Thouney Charles Emile _____ fils légitime _____
de Emile Thouney _____ Profession: coutelier à Clarens
de Vulliens _____ domicilié à Clarens _____
et de Ida Truchler, née Freney _____
de Richterswil (Zürich) _____

Inscrit au présent registre le quatorze Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

E. Thouney

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Megroz

H. Probst

N° 305.

Chambaz
Jeanne-Louise-Elisa

Le seize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à sept heures _____ quinze minutes du matin
 est né à Stanchés _____
 Chambaz Jeanne-Louise-Elise fille légitime _____
 de Jean-Louis-Charles Chambaz Profession: garde-malade
 de Remblens _____ domicilié à Stanchés _____
 et de Rosalie née Nicotier _____
 de Arment-dessus. _____
 Inscrit au présent registre le seize Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

L. Chambaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Louay

Eug. Pérois

N° 306.

Girard
Léon

Le quinze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à dix heures _____ trente minutes du soir
 est né à Vernes, Commune du Châtelard,
 Girard Léon _____ fils légitime _____
 de Pierre-Joseph-Alfred Girard _____ Profession: télégraphiste
 de Partigny-Ville _____ domicilié à Vernes _____
 et de Sélanie Cicile née Colomb, _____
 de Partigny-Ville _____
 Inscrit au présent registre le seize Décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père _____

Confirmé après lecture faite:

A. Girard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Partigny

Eug. Pérois

N^o 307
Parisod
Jules François

Le *seize Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *neuf* heures _____ minutes du *matin*
 est _____ né à *Yllion, Commune des Planches,* _____
Parisod Jules François _____ fils légitime _____
 de *Edouard-Louis Parisod* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Châtelard* _____ domicilié à *Yllion* _____
 et de *Pauline née Liard* _____
 de *Sont-en-Gez & Arny devant Pont* _____

Inscrit au présent registre le *seize Décembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Parisod Edouard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

Eug. Puyois

N^o 308
Imbach
Joseph-Jules

Le *dix-sept Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *quatre* heures _____ minutes du *soir*
 est _____ né à *Toureyre, Commune des Planches,* _____
Imbach Joseph-Jules _____ fils légitime _____
 de *Alois Imbach* _____ Profession: *agriculteur*
 de *Wolhusen Lucerne* domicilié à *Toureyre* _____
 et de *Elisabeth née Kunzi* _____
 de *Kandergrund à Berne* _____

Inscrit au présent registre le *dix-neuf Décembre* _____
 mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* sur la déclaration du *père* _____

Confirmé après lecture faite :

Imbach Alois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Wolhusen* _____

Eug. Puyois

N° 309
 Kunzi
 Marguerite

Le dix-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à cinq heures quarant-cinq minutes du matin
 est — née à Clarens, commune du Châtelard,
 Kunzi Marguerite — fil le légitime —
 de Jacob Robert Kunzi Profession: boulanger
 de Cortier (Bern) domicilié à Clarens —
 et de Marguerite née Wenger, —
 de Richenthurner (Bern) —
 Inscrit au présent registre le dix-neuf Décembre —
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

R. Himmig

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à

Clarens

[Signature]

N° 310
 Borloz
 Laure Germaine

Le dix-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à huit heures quinze minutes du matin
 est — née à Sâles, commune du Châtelard, —
 Borloz Laure Germaine — fil le légitime —
 de Marie Claudine Borloz Profession: point —
 de Ormont-desbois — domiciliée à Sâles —
 et de Fille elle-même de Auguste Borloz —
 de Marie née Kittel —
 Inscrit au présent registre le dix-neuf Décembre —
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Aimée Dutoit
 sage femme.

Confirmé après lecture faite :

et. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à

Ormont-desbois

[Signature]

et au juge de Paix

N° 311

Frohli
Emilie - Nellie

Le dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures minutes du soir
est née à Tavel, Commune du Châtelard,
Frohli Emilie - Nellie fille illégitime
de Aline Frohli Profession: point
de Fischbach - Goslikon (Argovie) domicilié à Tavel
et de Fille elle-même de Joseph - Léon Fröhli,
3^e de Adèle née Cochet.

Inscrit au présent registre le vingt Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Aimé Dutoit,
sage femme.

Confirmé après lecture faite:

et. Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Goslikon, au juge Eug. Droyais
de Paix et au Département.

N° 312

Schneider
Jeanne - Louise

Le vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures cinquante cinq minutes du matin
est née à Vernes, Commune du Châtelard,
Schneider Jeanne - Louise fille légitime
de Henri Schneider Profession: serrurier
de Arni (Berne) domicilié à Vernes
et de Lina née Krummen
de Kuhlberg (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-deux Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite:

Henri Schneider

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Droyais Eug. Droyais

N° 313.

Collomb

Yvonne-Flore-Clara

Le vingt-deux Décembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures — trente minutes du matin
est née à Veysaux,

Collomb Yvonne-Flore-Clara fille légitime

de Henri Collomb Profession : agriculteur

de Trubins, Soult & Penney domicilié à Noville

et de Clara née Pilet

de Villeneuve, en sœur à Veysaux.

Inscrit au présent registre le vingt-trois Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Henri Collomb

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Souveloye et à Villeneuve

N° 314.

Roth
Noël

Le vingt-cinq Décembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures — quinze minutes du matin
est né à l'Infirmerie de Fontreux (Vernex)

Roth Noël fils légitime

de Catherine Roth Profession : femme de chambre

de Harburg (Kuis Donauworth) domicilié à Vernex-Fontreux

et de née à Harburg le seize Août mil huit cent

de soixante-seize.

Inscrit au présent registre le vingt-sept Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Adèle Rouge,

sage-femme.

Confirmé après lecture faite :

Rouge, sage-femme.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au juge de Paix, au Département et à la Chancellerie

N° 315.
Bertholet
Sophie Marie

Le vingt-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à une heure _____ minutes du matin,
est _____ née à Grandchamp, Commune de Veytaux,
Bertholet Sophie Marie _____ fille légitime _____
de Louis-David Bertholet _____ Profession: viticulteur
de Rougemont _____ domicilié à Grandchamp _____
et de Emilie née Nicolet _____
de Villeneuve _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Bertholet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à Rougemont



N° 316.
Depallens
Agnès-Rosa.

Le vingt-six décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures _____ minutes du soir
est _____ né à Sertit, Commune du Châtelard _____
Depallens Agnès-Rosa _____ fille légitime _____
de Benjamin-Astruc Depallens Profession: agriculteur,
de Châtelard _____ domicilié à Sertit _____
et de Bertha-Rosa née Nacht _____
de Pechigen (Berne) _____

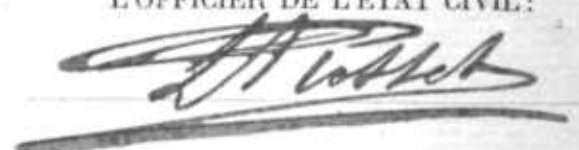
Inscrit au présent registre le vingt-six décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration d'un père _____

Confirmé après lecture faite:

Benjamin Depallens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____



N^o 317
Guesx
Marcel-Henri

Le vingt-sept Décembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à sept heures — minutes du matin
est — né au Trait, commune des Planches,
Guesx Marcel-Henri — fils légitime —
de Paul Eugène Guesx — Profession: *coiffeur* —
de Noudon & Poulens domicilié à Trait —
et de Octavie née Biolley —
de Hassonger (Valais) —

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Décembre —
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de *Paul* —

Confirmé après lecture faite :

Paul Guesx

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Noudon
et S. Biolley

Paul Guesx

N^o 318,

Bavet
Robert-Charles.

Le vingt-huit décembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures — dix minutes du matin
est — née à Caux, Commune des Planches
Bavet Robert-Charles — fils légitime —
de Albert Bavet — Profession: *agriculteur* —
de Fleuriot — domicilié à Caux —
et de Cécile-Augusta née Fontannes —
de Bettens et Dailleur. —

Inscrit au présent registre le trente décembre —
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de *Louise*
Fonnes, sage-femme. —

Confirmé après lecture faite :

L^{re} Currian, s^{te} femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Fleuriot

Fleuriot

N° 319
Menétray
Emile-Louis

Le trainte Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à six heures quarante-cinq minutes du matin
est né à la Rouvenay, Commune du Châtelard,
Menétray Emile-Louis fils légitime
de Victor-Eugène Menétray Profession: sommelier
de Poliz-le-Grand et Charanays domicilié à la Rouvenay
et de Rosa née Schwenter
de S.-Stephan (Bene)

Inscrit au présent registre le trainte Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Eug Menétray

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Poliz-le-Grand
et à Scublans

Eug. Poyais

N° 320
Lön
Carmen

Le vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à quatre heures minutes du matin
est née à Farel (Châtelard)
Lön Carmen fille légitime
de Ernest Lön Profession: appareilleur
de Biel-Bonken (Bâle-journe) domicilié à Farel
et de Sophie Caroline Montandon
de Châtelard

Inscrit au présent registre le trainte em Décembre
mil huit cent quatre-vingt- dix-neuf sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Ernest Lön

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué Bonken

Probst

Double a été remis le 10 Janvier 1900,
à l'Etat civil cantonale, en exécution
de la loi.
Etat civil de l'Etat civil.
Probst

CANTON DE VAUD
Etat civil
MONTREUX
Le Numéro 320 à la page 327 est celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1899. Nos deux doubles du présent registre sont conformes
à ce que nous certifions. Montreux, le 31 Décembre 1899.
L'Officier de l'Etat-civil: Probst

N° 321 de 1899
Franchini
François Jules

Le *huitième* de *Décembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *neuf* heure *1* minutes du *Soir*
est né à *Charmex*
Franchini François Jules fil *1* légitime
de *Charles Franchini* Profession : *maçon*
de *Golasecca (Héli)* domicilié à *Charmex*
et de *Marguerite Aury*
de *Chatelard*

Inscrit au présent registre le *deux Janvier*
mil huit cent quatre-vingt-*neuf-cent* sur la déclaration de *Sophie Aury*
grand-mère de l'enfant, en l'absence de son père malade

Confirmé après lecture faite :

Veuve Sophie Aury

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *la Mairie*

[Signature]

N° 322 de 1899
Schumy
Ernst

Le *vingt-neuf* de *Décembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à *neuf* heure *1* minutes du *Soir*
est né à *Veyrier*
Schumy Ernst fil *1* légitime
de *Adrien Schumy* Profession : *instituteur*
de *Epézel* domicilié à *Veyrier*
et de *Sophie Louise Emilie Chabry*
de *Châlon d'Or*

Inscrit au présent registre le *deux Janvier*
mil huit cent quatre-vingt-*neuf-cent* sur la déclaration de *père*
Ernst Schumy et père jumeau du N° 323

Confirmé après lecture faite :

A. Schumy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à *Vully*

[Signature]